IMMIGRATION AND THE VITALITY OF CANADA'S OFFICIAL LANGUAGE COMMUNITIES: POLICY, DEMOGRAPHY AND IDENTITY

MAIN TRENDS

MOTHER TONGUE AND LANGUAGE KNOWLEDGE FOR IMMIGRANTS UPON ARRIVAL IN CANADA

- Canada received more than 200 000 immigrants per year on average (1991-1996). Some 80% of those who immigrated to Canada between 1991 and 1996 have a non-official language as a mother tongue. (Statistics Canada)

- Among immigrants counted in the 1996 census as having arrived in Canada between 1951 and 1996, there were almost nine times as many with English mother tongue (1.4 million) as with French mother tongue (159 000). (Statistics Canada)

- Statistics show a significant disparity between the proportion of immigrants who know English and French when they come to Canada : 5% French-only speakers, as compared to 48% English-only speakers, 4% who can speak both official languages and 43% who speak neither. (Citizenship and Immigration Canada, Facts and Figures 2000)

- The percentage of immigrants to Canada who know French only has gradually climbed between 1961 and 1996 (from 3% to 5%), largely due to Quebec's efforts to recruit such immigrants. (Table 2, p.18)

LANGUAGE USE BY IMMIGRANTS AFTER ARRIVAL

- Most new immigrants adopt the English language once they have settled in Canada. Of the nearly five million immigrants who arrived in Canada up until 1996, some 4.1 million (83%) use English as their first official language, about 337 000 use French as their first official language (6.8%) and about 160 000 use both English and French (3.2%). (Table 6, page 21)

- The proportion of immigrants who know both official languages (11.4%) is below the overall proportion of Canadians able to speak English and French, which stands at 17%. (Table 2, p.18)

SETTLEMENT AND INTEGRATION

Quebec

- For the period 1996-1999, Quebec received some 70% of all immigrants to Canada who knew the French language upon arrival. When further divided, this represents 84% of all those who know French only and 57% of all new arrivals who declared knowledge of both English and French. (Table 3, p.18)

- Quebec has experienced steady increases in the share of immigrants to Canada whose mother tongue is French. From approximately 76% in the period 1961-1970, the percentage of such immigrants who settled in Quebec rose to approximately 85% between 1991 and 1996. (Table 7, p.22)

- Of unilingual French immigrants, 96% reside in Quebec. (Table 5, p.20)

- Just over one-quarter of immigrants to Quebec declared that they spoke only French, about one-fifth only English, and about one-sixth spoke both official languages. (Table 22, p.54)

- Between 1996 and 2000, those immigrants to Quebec for whom English was the only official language spoken represented some 20% of the total provincial immigration. This proportion exceeds the share of Quebec's English mother-tongue population which stands at just under 10%.

- Over one in four people in Quebec's Anglophone community are immigrants. Immigration of English-speakers, along with allophones who ultimately adopt the English language in their homes, has not only had a profound demographic impact on the community, but has also affected the identity of the Anglophone population in Quebec.

- Like all immigrants to Quebec, most English-speaking immigrants settle in and around Montreal.

- Anglophone immigration has helped to compensate for the movement of English-speaking Quebecers to other parts of Canada. However, there is a high rate of interprovincial migration of English-speaking immigrants, with some 25% of all immigrants who spoke English only upon arrival leaving Quebec between 1980 and 1995. In comparison, only 3.7% of French-speaking immigrants and 6.7% of immigrants who spoke both official languages left the province during the same period.

Elsewhere in Canada

- In 1996, within the Canadian population as a whole, those born outside the country represent almost 20% of the population, while within the Francophone official language minority community outside Quebec they represent less than five percent of the population.

- Outside Quebec, the pattern of settlement of Francophone immigrants closely resembles that of the vast majority of persons who come to Canada. Francophone entrants are mainly concentrated in the country's large urban centres. They do not necessarily choose to settle in areas where Canada's Francophone minority communities are concentrated.

- After Quebec, Ontario takes in the largest number of French mother-tongue immigrants (13%). After Montréal, Toronto takes in the second-largest number of French mother-tongue immigrants. (Table 8, p.25)

- Although a small percentage of people living in B.C. are Francophones (1.5%), a relatively large proportion of French mother-tongue immigrants settle in that province (4%). In fact, there are more immigrants of French mother-tongue than Francophones who were born within the province. (Table 8, p.25)

- In New Brunswick, there is a considerable gap between the province's share of Canada's Francophone population (3.5%) and the percentage of French mother-tongue immigrants that it receives (1.4%). (Table 8, p.25)

- Immigration can favourably modify the Francophone share of the community population. For example, in Toronto and Vancouver, immigrants account for nearly one-quarter of the Francophone population of these cities.

- Outside Quebec, 98% of immigrants able to speak French also speak English. Very few immigrants who arrived in the rest of Canada continue to speak only French, and this applies to those immigrants who came as recently as 1991-1996.

- In New Brunswick and Quebec, mother-tongue Francophone immigrants retain their language and the Francophone population benefits from new arrivals whose mother tongue was neither English nor French and who ultimately adopted the French language at home. West of Quebec, about half of Francophone immigrants tend to switch to speaking English, a phenomenon known as language transfer. This is in part due to immigrants being drawn to English-speaking institutions.

IMMIGRATION SOURCE COUNTRIES

- Europe was traditionally the largest source of French-speaking immigration to Canada. However, during the 1990's, the majority of French-speaking immigrants arriving in Canada were not from Europe, and nearly three-quarters of these new arrivals were members of visible minority groups. This is similar to the pattern for all immigrants to Canada in general.

- Although the United States cannot offer the services in the French language that Canada does, it is still a powerful source of attraction. Between 1991 and 1996, the United States was able to attract a significant number of French-speaking immigrants from such places as France, North Africa and Haiti, (182 029), compared with the number arriving in Canada, including Quebec from these countries (33 980) during the same period. (Table 11, p.29)

L'IMMIGRATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE AU CANADA : POLITIQUES, DÉMOGRAPHIE ET IDENTITÉ

GRANDES TENDANCES

LANGUE MATERNELLE ET CONNAISSANCES LINGUISTIQUES DES IMMIGRANTS À LEUR ARRIVÉE AU CANADA

- De 1991 à 1996, le Canada a accueilli en moyenne plus de 200 000 immigrants chaque année. Quelque 80 % des personnes qui ont immigré au Canada pendant cette période n'avaient pour langue maternelle ni le français ni l'anglais. (Statistique Canada)

- Selon les données du recensement de 1996, parmi les immigrants arrivés au pays entre 1951 et 1996, il y avait presque neuf fois plus de personnes dont la langue maternelle était l'anglais (1,4 million) que de personnes dont la langue maternelle était le français (159 000). (Statistique Canada)

- Les données font ressortir un écart important entre la proportion d'immigrants qui connaissent le français et ceux qui connaissent l'anglais à leur arrivée au Canada : 5 % des immigrants ne parlant que le français, contre 48 % des immigrants ne parlant que l'anglais; 4 % parlant les deux langues officielles et 43 % parlant ni l'une ni l'autre langue. (Citoyenneté et Immigration Canada, Faits et chiffres, 2000)

- Le pourcentage d'immigrants au Canada qui ne connaissent que le français a progressé de façon constante entre 1961 et 1996 (passant de 3 % à 5 %), une situation largement attribuable aux efforts déployés par le Québec pour recruter de tels immigrants. (Tableau 2, p. 22)

LANGUE D'USAGE CHEZ LES IMMIGRANTS APRÈS LEUR ARRIVÉE

- La plupart des nouveaux immigrants adoptent l'anglais une fois installés au Canada. Jusqu'en 1996, le Canada avait accueilli près de cinq millions d'immigrants; quelque 4,1 millions d'entre eux (83 %) ont l'anglais pour première langue officielle parlée; environ 337 000 d'entre eux (6,8 %) ont le français pour première langue officielle parlée et environ 160 000 d'entre eux (3,2 %) utilisent à la fois le français et l'anglais. (Tableau 6, p. 25)

- La proportion d'immigrants qui connaissent les deux langues officielles (11,4 %) est en deçà de la proportion globale de Canadiens et Canadiennes capables de s'exprimer en anglais et en français, laquelle se situe à 17 %. (Tableau 2, p. 22)

ÉTABLISSEMENT ET INTÉGRATION

Au Québec

- De 1996 à 1999, le Québec a accueilli quelque 70 % de tous les immigrants au Canada qui connaissaient le français à leur arrivée. En poussant la ventilation encore plus loin, cela représente 84 % de toutes les personnes qui ne connaissent que le français, et 57 % de tous les nouveaux arrivants ayant déclaré connaître le français et l'anglais. (Tableau 3, p. 22)

- Le Québec a vu s'accroître de façon constante sa part d'immigrants dont la langue maternelle est le français. Entre 1961 et 1970, cette part se situait autour de 76 % et, entre 1991 et 1996, elle était d'environ 85 %. (Tableau 7, p. 27)

- Quatre-vingt-seize pour cent des immigrants unilingues francophones habitent au Québec. (Tableau 5, p. 24)

- Un peu plus du quart des arrivants au Québec a déclaré ne parler que le français, près du cinquième a déclaré ne parler que l'anglais et environ le sixième a déclaré parler les deux langues officielles. (Tableau 22, p. 60)

- Entre 1996 et 2000, les immigrants au Québec pour qui l'anglais était la seule langue officielle parlée représentaient environ 20 % de l'immigration provinciale totale. Cette proportion dépasse le pourcentage de la population de langue maternelle anglaise du Québec, qui représente un peu moins de 10 % de la population totale.

- Au Québec, plus d'un anglophone sur quatre est un immigrant. L'immigration des anglophones et celle des allophones qui adoptent ultérieurement l'anglais comme langue d'usage à la maison ont non seulement eu une incidence démographique profonde sur la communauté, mais elles ont aussi affecté l'identité de la population anglophone de la province.

- Comme tous les immigrants au Québec, la plupart des immigrants anglophones s'établissent à Montréal ou dans les environs.

- L'immigration anglophone au Québec a contribué à compenser la migration d'anglophones vers d'autres provinces. Cependant, étant donné le fort taux de migration interprovinciale chez les immigrants anglophones, de 1980 à 1995, le Québec a perdu au profit des autres provinces près du quart de tous les immigrants qui ne parlaient que l'anglais à leur arrivée. À titre de comparaison, seuls 3,7 % des immigrants francophones et 6,7 % des immigrants qui parlaient les deux langues officielles ont quitté le Québec pendant la même période.

Ailleurs au Canada

- En 1996, les personnes nées à l'étranger représentaient près de 20 % de la population canadienne dans son ensemble et moins de 5 % de la composition des communautés francophones minoritaires à l'extérieur du Québec.

- À l'extérieur du Québec, la répartition des immigrants francophones s'apparente à celle de la vaste majorité des arrivants au Canada. Les immigrants francophones s'installent surtout dans les grands centres urbains du pays. Ils ne choisissent pas nécessairement de s'installer là où la population francophone au Canada est concentrée.

- Après le Québec, c'est l'Ontario qui accueille le plus grand nombre d'immigrants de langue maternelle française (13 %). Après Montréal, c'est Toronto qui accueille le plus grand nombre d'immigrants de langue maternelle française. (Tableau 8, p. 30)

- Bien qu'un très petit pourcentage de francophones habite la Colombie-Britannique (1,5 %), une proportion des immigrants francophones relativement grande s'y installe (4 %). Cette province compte en fait un plus grand nombre d'immigrants de langue maternelle française que de francophones qui y sont nés. (Tableau 8, p. 30)

- Au Nouveau-Brunswick en revanche, on remarque un écart considérable entre la proportion de francophones du Canada habitant cette province (3,5 %) et le pourcentage d'immigrants de langue maternelle française que reçoit cette dernière (1,4 %). (Tableau 8, p. 30)

- L'immigration peut modifier favorablement la proportion de francophones au sein d'une population donnée. Les immigrants francophones de Toronto et de Vancouver représentent près du quart de tous les francophones y habitant.

- Ailleurs qu'au Québec, 98 % des immigrants sachant s'exprimer en français parlent l'anglais également. Bien peu des immigrants qui se sont établis dans le reste du Canada continuent de parler uniquement le français, ce qui est le cas des immigrants arrivés au pays aussi récemment que pendant la période allant de 1991 à 1996.

- Au Nouveau-Brunswick et au Québec, il y a peu de transferts linguistiques chez les immigrants de langue maternelle française et par ailleurs la population francophone s'est enrichie d'un certain nombre de nouveaux arrivants dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais, et qui ont fini par adopter le français à la maison. Environ la moitié des immigrants francophones qui s'installent à l'ouest du Québec effectuent un transfert linguistique, c'est-à-dire qu'ils adoptent l'anglais comme langue d'usage. Cela est en partie attribuable au fait que de nombreux immigrants se sont tournés vers les institutions de langue anglaise.

PAYS SOURCES

- Historiquement, l'Europe a été la principale source d'immigrants francophones au Canada. Pendant les années 1990 par contre, la majorité des immigrants francophones qui sont arrivés au Canada n'étaient pas d'origine européenne et près des trois quarts de ces nouveaux arrivants appartenaient à une minorité visible. Cela est vrai de tous les immigrants au Canada en général.

- Même si les États-Unis ne peuvent offrir de services en français comme le Canada, ils exercent tout de même un puissant attrait sur les immigrants. De 1991 à 1996, les États-Unis ont réussi à attirer un assez grand nombre d'immigrants francophones de pays ou régions comme la France, l'Afrique du Nord et Haïti (182 029) par rapport au nombre ayant immigré au Canada, Québec y compris, pendant la même période (33 980). (Tableau 11, p. 34)

102-03909/

IMMIGRATION AND THE VITALITY OF CANADA'S OFFICIAL LANGUAGE COMMUNITIES: POLICY, DEMOGRAPHY AND IDENTITY

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES
COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES

Jack Jedwab is Executive Director of the Association for Canadian Studies. From 1994 to 1998 he served as Executive Director of the Quebec Region of the Canadian Jewish Congress. He holds a doctoral degree in Quebec history from Concordia University and currently teaches a course entitled Canada's Official Language Minorities: History and Demography at the McGill Institute for the Study of Canada.

© Minister of Public Works and Government Services Canada 2002
Cat. No.: SF31-54/2001
ISBN: 0-662-65825-6

Printed on recycled paper
Imprimé sur du papier recyclé

Immigration and the Vitality of Canada's Official Language Communities: Policy, Demography and Identity

Jack Jedwab
McGill Institute for the Study of Canada

CONTENTS

EXECUTIVE SUMMARY 1

I. INTRODUCTION 3

A. Defining the Issues 3

II. CANADA'S OFFICIAL LANGUAGE AND IMMIGRATION POLICIES 5

A. Official Languages 5

1. Linguistic Vitality Defined 5

B. Canada's Immigration Policy 6

C. Official Languages and Immigration: Policy Intersections 8

1. CIC Action Plans on Official Languages 10

D. Federal-Provincial Immigration Agreements 11

1. Canada and Quebec: Immigration Agreements 11

2. Other Immigration Agreements 13

E. Information Dissemination 13

1. Canada 13

2. Quebec 14

Discussion/Policy Implications 16

III. FRANCOPHONES IN CANADA 17

A. Immigrants and the Demography of Official Language Communities 17

1. Knowledge of Official Languages among Immigrants 17

2. First Official Language Spoken/Initial Contact 21

3. Mother Tongue 22

4. Settlement Patterns outside Quebec 23

5. Rootedness 24

B. Francophone Immigration: Attraction and Recruitment 26

1. Source Countries 26

2. Canada and the United States 28

3. Categories of Immigrants 29

C. Integration and Adaptation 31

1. Canada 31

2. Quebec 32

3. Francophone Official Language Minority Communities 33

D. Institutional Life 35
1. National Organizations 35
2. Education 37
3. Pluralism 39
E. Mobility 42
1. Employment and Income 42
2. Language Transfers 46
3. Interprovincial Migration 48
Discussion/Policy Implications 50

IV. QUEBEC ANGLOPHONES: IMMIGRATION AND VITALITY 53
A. Immigration and Demography 53
1. Knowledge of Official Languages 53
2. Mother Tongue/First Official Language Spoken/Rootedness 55
3. Settlement Pattern: Montreal and the Rest of Quebec 56
4. Categories of Immigrants 57
5. Origins 57
B. Mobility 58
1. Employment and Income 58
2. Language Transfers 59
3. Interprovincial Migration 59
4. Role of the Community in Immigrant Integration and Retention 60
C. CIC's Action Plans and Quebec Anglophones 60
Discussion/Policy Implications 61

V. CONCLUSION 63

RECOMMENDATIONS 65

BIBLIOGRAPHY 67

TABLES

1. Knowledge of official languages among immigrants upon arrival in Canada, 1991-1995 and 1996-2000 17
2. Total immigration to Canada by knowledge of official languages upon arrival, to 1996 18
3. Immigrants' knowledge of official languages upon arrival in selected provinces, 1996-1999 18
4. Knowledge of French only among immigrants upon arrival in selected provinces, to 1996 20
5. Knowledge of English and French among immigrants upon arrival in selected provinces, to 1996 20
6. Total number (in thousands) of immigrants in Canada by first official language spoken upon arrival, to 1996 21
7. Immigration by mother tongue (French) for Canada and selected provinces, to 1996 22
8. Place of birth of mother-tongue Francophones in provinces of Canada, 1996 25
9. Place of birth of mother-tongue Francophones in major Canadian cities, 1996 25
10. Number of immigrants by country/continent of origin in Canada, Quebec, Ontario, and the other provinces combined, 1996 27
11. Immigration from North Africa, France and Haiti to the United States and Canada (Quebec and the rest of Canada), 1991-1996 29
12. Language spoken at home for the foreign-born population of the United States five years old and over, 1980 and 1990 29
13. Immigrants who know French only, by category of immigrants and share of total immigration, 1996-2000 30
14. Immigrants who declare knowledge of French only and of English and French in Canada, by category of immigrants and share of total immigration, 2000 30
15. Services refused in French 34
16. Socio-economic conditions of immigrant taxfilers 18 and over upon arrival, by years since admission and knowledge of official languages, Canada, 1995 44
17. Percentage of immigrant taxfilers 18 and over upon arrival who reported receiving Unemployment Insurance benefits, by years since admission and knowledge of official languages, 1995 44
18. Average employment earnings of immigrant taxfilers 18 and over upon arrival, by years since admission and knowledge of official languages, 1995 44
19. Immigrants with French mother tongue and French as a home language in selected provinces, to 1996 46
20. Language transfers of Francophone immigrants, by region of origin 47
21. Interprovincial mobility of immigrants, by knowledge of official languages and province immigrants landed, 1980-1995 48

22. Number of immigrants by knowledge of official languages, Quebec, to 1996 54
23. Knowledge of English only and English and French among immigrants upon arrival in Quebec, 1991-1995 and 1996-2000 54
24. Number and percentage of immigrants with English as their first official language spoken, Quebec, to 1996 55
25. English speakers by first official language spoken and mother tongue, Quebec, 1996 55
26. Settlement pattern of immigrants of English mother tongue in Quebec, Montreal, and the rest of Quebec, to 1996 56
27. Category of immigrants by knowledge of official languages, Quebec, 1996-2000 57
28. Persons declaring visible minority membership and English mother tongue, Quebec, 1996 57
29. Did the extent and quality of French language instruction that you received prepare you to be successful in Quebec? 58
30. Transfers of English-mother-tongue immigrants to French spoken at home, to 1996 59
31. Main reasons identified by immigrant and non-immigrant English Quebecers in a potential decision to move to another province 59

EXECUTIVE SUMMARY

At the beginning of the 21st century, immigration is the single most important factor contributing to the real growth of Canada's population. It is a major issue for demographic balance and the future of linguistic duality throughout the country. For instance, over the past 15 years, it has accounted for approximately 50% of Canada's population growth.

Historically, immigrants helped strengthen the position of the English-speaking population while the Francophone population relied primarily on natural increase for population growth. However, when the Francophone birth rate declined around the 1960s, immigration became important to Francophone population growth as well. Subsequent Quebec government initiatives are an example of the way immigration policy can support the demographic vitality of linguistic communities: between 1968 and 1999, some 310,000 French-speaking immigrants have entered the province.

In the Speech from the Throne in January 2001, the government stated that "Canada's linguistic duality is fundamental to our Canadian identity and is a key element of our vibrant society." In fulfillment of its commitment to promoting linguistic duality, the government needs to consider ways to enable English-speaking and French-speaking communities, and especially the French-speaking communities outside Quebec, to share equitably in the social and demographic benefits of immigration.

There are demographic data which point to a significant disparity between the number of English-speaking and French-speaking immigrants who come to Canada: 3.6% French-only speakers compared with 78.8% of speakers of English only. Recent increases in the proportion of Francophone immigrants are due to Quebec's recruitment efforts. Unlike Quebec, the federal government has not been making any direct effort to recruit French-speaking immigrants overseas. Citizenship and Immigration Canada (CIC) can do much more in this area: the department should develop benchmarks to increase the number of Francophone immigrants who will settle in regions outside Quebec, and these benchmarks should be reviewed annually to measure progress in this area. Government regulations and policies must support these goals.

The situation with respect to Quebec's Anglophone communities is somewhat different. While immigration has contributed to their growth, the very unfavourable rates of interprovincial migration culminated in significant population losses from 1971 to 1986. Most English-speaking immigrants settle in Montreal where the Anglophone community is very diverse in its ethnic composition. The principal challenge for the Anglophone communities is the retention of new arrivals; Anglophone institutions must be provided with the ability to counteract this phenomenon by instilling in immigrants a sense of community.

There are problems for minority official language communities with respect to settlement and integration issues as well. These communities, with the exception of English Montrealers, frequently lack the resources to create the institutions and structures needed to help immigrants adapt to their new environment.

There is definitely a need to reach out to Francophone immigrants outside Quebec who may not always be aware of Francophone institutions and the availability of services in French. Integration is a two-way process that ultimately implies a change in the identity of the host community as well as of the new arrivals.

This study proposes a series of recommendations which address three key areas: Policies and Principles; Recruitment and Promotion; and Settlement and Integration. Among the most important are the following:

- An **integrated approach** must be enunciated by the federal government and objectives, regulations and policies with respect to demographic renewal of official language communities put in place and acted upon, in close collaboration with the affected communities.
- A strategy with regard to **Francophone recruitment** should be developed; benchmarks should be established to increase Francophone immigration to minority language communities and reviewed annually to ensure progress in this area.
- In order for minority official language communities to play their role in encouraging immigrants to come to their areas, **welcoming** them and helping them **integrate into Canadian society**, they must be supported by the federal government at all levels of the process, from planning to settlement and integration activities.

I. Introduction

A. Defining the Issues

Immigration is a major issue for demographic balance and the future of linguistic duality throughout the country; over the past 15 years, it has accounted for approximately 50% of Canada's population growth. In fulfillment of its commitment to promoting linguistic duality, the government needs to consider ways to enable English-speaking and French-speaking communities, and especially the French-speaking communities outside Quebec, to share equitably in the social and demographic benefits of immigration.

Close to 15 years ago, the government of Canada adopted legislation that reaffirms linguistic duality as a fundamental part of the Canadian identity. Part VII of the *Official Languages Act* of 1988 commits the federal government to taking measures to: a) enhance the vitality of the official language minorities and support their development; and b) foster the full recognition and use of both English and French in Canadian society. More recently in the Speech from the Throne in January 2001, the government stated that "Canada's linguistic duality is fundamental to our Canadian identity and is a key element of our vibrant society." Although various initiatives have been adopted to fulfill this commitment, including, for example, the Canada-Quebec Immigration Accord, little attention has been paid to the potential impact on the linguistic minorities of one of the most significant factors affecting the Canadian population in recent decades: immigration. This report explores the impact that immigration may have on the protection and promotion of linguistic duality. More specifically, it examines the influence that immigration may have on the development and vitality of the official language minorities and offers policy recommendations intended to help strengthen their communities.

Since 1867, over 14 million people have immigrated to Canada. Throughout our history, immigrants and their descendants have contributed to the country's economic growth and social development and helped to shape the Canadian identity. The same is true today. At the beginning of the 21st century, immigration is the single most important factor contributing to the real growth of Canada's population. Future population growth will increasingly depend upon it (Statistics Canada, March 2001).

Until the 1960s, the vast majority of Canada's population was of British and/or French descent, with the French-speaking population overwhelmingly concentrated in Quebec and English speakers constituting a large majority in the rest of the country. Already, however, the influx of immigrants from many parts of the world had begun to change the face of Canada.

The Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism (RCBB) observed that the proportion of Canadians of neither British nor French descent had risen from 11% in 1881 to 26% in 1961 and that "other" ethnic groups could eventually constitute a majority of Canadians.

Most new immigrants adopted the English rather than the French language after their arrival in Canada, contributing greatly to the vitality of the Anglophone community. While the RCBB recognized the importance of immigration to the continued growth of the country, its 1969 report noted that this disproportionate growth could lead to a relative decline of the French-speaking community, as a proportion of the whole population. The RCBB made few suggestions, however, for preserving the French fact, especially outside Quebec.

In the decades since the Royal Commission, immigration has continued to revitalize Canadian society, but its impact has continued

to be felt predominantly in the English-speaking community. Today, of the nearly five million immigrants who live in Canada, some 3.8 million speak English only, about 180,000 speak only French, and nearly 600,000 speak both official languages. For every new immigrant whose mother tongue is French there are ten whose mother tongue is English.

For this among other reasons, including the declining birth rate among Francophones after 1960, many Canadians are not very optimistic about the evolving situation of the French language. In one survey, about 83% of Francophones said they do not feel that the future of the French language and culture is secure outside Quebec. Some 53% of English speakers shared this view, as did the majority of immigrants (Environics, 2000).

A number of factors influence a community's demographic vitality, among them fertility, mortality, migration (immigration, emigration and interprovincial migration) and linguistic mobility (the loss of the mother tongue or acquisition of new languages). In his *Annual Report 1988*, the Commissioner of Official Languages observed that, although Canada depends increasingly on immigration for its demographic growth, policy makers had rarely assessed its impact on the demographic vitality of the country's official language minorities (Commissioner of Official Languages, 1989).

Citizenship and Immigration Canada (CIC) regularly extols the benefits the country derives from the diverse skills and experience contributed by immigrants. Former Immigration Minister Elinor Caplan has rightly remarked that "immigrants are a vital source of human capital that continues to expand our economy and strengthen our communities" (CIC, November 1999).

Can immigration policy help Canada meet its legislative commitment **towards the reinforcement of its linguistic duality** and the development and vitality of official language minority communities? This report will assess current immigration initiatives which address this commitment designed to strengthen these communities and the potential for a convergence of objectives in the areas of language and immigration.

How can the government recruit more immigrants to move into linguistic minority communities and help them to establish themselves in those communities? What employment obstacles do such immigrants face? Are there gaps in government services and educational facilities for immigrants? How have the minority communities accommodated new immigrants, and is there more they can do to help immigrants become full participants in the society of their new home? These are among the questions this report attempts to answer.

The wide range of sources employed in this study include federal and provincial government documents (notably from Citizenship and Immigration Canada and the Department of Canadian Heritage), reports generated by official language communities and their representative organizations, research essays relevant to the issues of immigration and official languages, reports of consultations held with immigrants from official language minority communities, polling conducted within the communities, and data culled from the longitudinal immigration database of Citizenship and Immigration Canada and Statistics Canada.

II. Canada's Official Language and Immigration Policies

A. Official Languages

In 1969 the federal government adopted Canada's first *Official Languages Act* (OLA). It declared that English and French are the official languages of Canada and have equality of status and equal rights and privileges as to their use in all institutions of the Parliament and government of Canada. Section 2 of the OLA called for respect for English and French as the official languages of Canada and ensured equality of status and equal rights and privileges as to their use in all federal institutions.

In 1988 the government reinforced the terms by which support was extended to the country's official language communities when it adopted the new *Official Languages Act*. Thus the new Act contained innovative language that went well beyond what previously existed. Part VII of the 1988 Act states, in section 41: "The Government of Canada is committed to: (a) enhancing the vitality of the English and French linguistic communities in Canada and supporting and assisting their development; and (b) fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society."

Promoting linguistic duality, in general, and the vitality of official language minority communities, in particular, would henceforth involve every federal department and agency. With respect to the latter objective, the enhancement of the "demographic vitality" of official language minority communities is an essential element in the development and growth of Canada's Anglophone and Francophone official language minority communities (Commissioner of Official Languages, 1989).

As already mentioned, the Speech from the Throne in January 2001 states unequivocally that "Canada's linguistic duality is fundamental to our Canadian identity and is a key element of our vibrant society." It continues:

> The protection and promotion of our two official languages is a priority of the Government — from coast to coast. The Government reaffirms its commitment to support sustainable official language minority communities and a strong French culture and language. And it will mobilize its efforts to ensure that all Canadians can interact with the Government of Canada in either official language (Speech from the Throne to Open the First Session of the 37th Parliament of Canada).

The government is committed to supporting the development and vitality of official language minorities.

1. Linguistic Vitality Defined

There has been some debate over the meaning and implications of linguistic vitality. A review of the parliamentary debates of the period when the notion of vitality was introduced into the *Official Languages Act* leaves the impression that the application would be flexible and based on the changing conditions of the official language communities. The interpretation of vitality made by the Canadian judiciary suggests that the legislator desired a broad application of the concept.

The test of linguistic vitality is often confined to the demographic condition of a given community, specifically its evolving numbers and/or its changing population share within a given geographic area (city, province or country), as well as the degree of language loss that it encounters. Although government plays a fundamental role in support of a community's institutional life, there are limits to what it can do to stimulate demographic vitality. Simon Langlois notes that a

de-emphasizing of the demographic factor would represent a serious error in examining the question of vitality (Langlois, 2000).

Others, however, have stressed the non-demographic dimensions of vitality. There is an evident correlation between the demographic and non-demographic aspects of communal life, between the quantitative and qualitative dimensions of vitality (O'Keefe, 1998). What are the optimal conditions for vitality in official language communities?

Landry, Allard and Bourhis (1995) have established the following criteria to determine whether a given community meets the conditions of vitality.

1) Status – pertaining to a configuration of prestige variables (i.e., economic, social, socio-historical, language);
2) Demographic – relating to the number of group members and their distribution; and
3) Institutional support – referring to the extent to which a language group receives formal and informal representation in the various institutes of a nation, region or community.

If these factors constitute the sum of what is today defined as vitality it would follow that a government commitment to this objective should direct its efforts to these areas. Underlying these factors is the organizational or institutional capacity of the group; what is described as its degree of institutional completeness is regarded as essential to the community's well-being.

Natural increase, migration and language retention or language loss are fundamental aspects of demographic change. For many Francophones outside Quebec, language transfers are the major threat to sustaining vitality. Language is not, however, the major challenge to the demographic vitality of Quebec's Anglophone communities. Rather, it has been the very unfavourable rates of interprovincial migration that culminated in significant population losses between 1971 and 1986. Official language communities may therefore attribute a different meaning to the notion of vitality depending on their respective circumstances. A Montreal Anglophone will very likely have a different set of needs to achieve conditions of vitality than an Anglophone from the Gaspé Peninsula. Measures to promote vitality in Moncton may differ from those needed to do so in St. Boniface. In effect the situation encountered by a linguistic community may result in several interpretations of what constitutes linguistic vitality, and varying solutions are required to achieve that end.

International and interprovincial migration can be critical to the demographic situation of a given community. According to Maurice Beaudin, immigration has not been favourable for Francophones outside Quebec. As he notes, in the last 15 years about 3% of immigrants who arrived in Canada were of French mother tongue, and about 82% of them settled in Quebec (Beaudin, 1998).

B. Canada's Immigration Policy

Historically, the aim of Canadian immigration policy was to promote population growth. It was to be a selective policy largely dependent on the absorptive capacity of the economy. In the first half of the 20th century, immigration was not designed to change the basic character of the Canadian population. European immigration was favoured, and restrictions were maintained on immigrants from Asia. In effect immigration policy had reasonably clear ethnic as well as economic goals (Green and Green, 1999).

In 1962 the government of Canada removed the discriminatory aspects of its immigration policy. Henceforth entry to the country was to be based on such factors as education and/or other skills rather than on a candidate's

nationality. This resulted in a considerable increase in the number of source countries of immigrants coming to Canada. In 1966, with the amalgamation of the Department of Citizenship and Immigration and the Department of Labour, the level and composition of immigration was to be linked to labour market needs.

A selection or point system was introduced in 1967 as a major step to limit the discretionary powers of immigration officers and to provide them with a set of explicit guidelines. Canada's *Immigration Act* defined three main policy objectives: (i) to facilitate the reunion in Canada of Canadian citizens and permanent residents with their close relatives from abroad; (ii) to fulfill Canada's international legal obligations with respect to refugees and to uphold its humanitarian traditions; (iii) to foster the development of a strong and viable economy and the prosperity of all regions in Canada.

Although immigration has a profound impact on demographic realities, the *Immigration Legislative Review* (CIC, January 1997) observes that Canada has no demographic policy to consider. In the case of official language minority communities, there are no real demographic objectives as regards the immigrant presence. Whereas Quebec, which is the only province with sole selection powers, establishes certain demolinguistic goals as regards immigration, elsewhere in Canada any such evaluation is rendered difficult by the absence of criteria against which to measure the contribution of immigration to population objectives.

Among the objectives of the new *Immigration and Refugee Protection Act*, which was given Royal Assent in November 2001 are:

- to permit Canada to pursue the maximum social, cultural and economic benefits of immigration;
- to enrich and strengthen the social and cultural fabric of Canadian society, while respecting the federal, bilingual and multicultural character of Canada;
- to support the development of a strong and prosperous Canadian economy, in which the benefits of immigration are shared across all regions of Canada;
- to promote the successful integration of permanent residents into Canada, while recognizing that integration involves mutual obligations for new immigrants and Canadian society.

An objective of immigration policy is to strengthen the social and cultural fabric of Canadian society.

The responsibilities of immigrants described by CIC are:

- to obey Canadian laws;
- to participate in Canada's democratic processes;
- to respect the rights and freedoms of others;
- to respect Canada's linguistic duality and multicultural heritage.

The key domestic challenges recently identified by CIC include:

- ensuring that all parts of Canada share in the benefits of immigration; and
- eliminating barriers to settlement and integration.

From an economic standpoint, CIC views immigration as a way to bolster the population and to readjust its age structure. Thus the long-term policy goal appears to be to use immigration to make the Canadian workforce more skilled and flexible. This objective characterizes much recent debate about the modification of the point

system. Some argue, however, that immigration policy is not always a good tool for meeting such goals. Given the profile of those persons who settle in Canada, they question, among other things, whether contemporary immigration offsets the aging of the population.

C. Official Languages and Immigration: Policy Intersections

Canada's immigration policy may not have explicit demographic goals, but it undoubtedly has a considerable impact on the demography of official language communities. Perhaps the most obvious intersection between the two policies involves CIC's objective to "enrich and strengthen the social and cultural fabric of Canadian society, while respecting the federal, bilingual and multicultural character of Canada" (Canada, November 2001). This is compatible with Heritage Canada's goal of advancing "the equality of status and use of English and French and the enhancement and development of the English and French linguistic minorities in Canada" (Canada, June 1995).

In addition, in the new *Immigration and Refugee Protection Act*, there is a specific objective relating to minority official language communities:

3(1)(*b*.1) to support and assist the development of minority official languages communities in Canada.

And the following clauses have been added with respect to the application of the new Act:

3(3)(*d*) ensures that decisions taken under this Act are consistent with the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, including its principles of equality and freedom from discrimination and of the equality of English and French as official languages of Canada; and

3(3)(*e*) supports the commitment of the Government of Canada to enhance the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada.

CIC has not yet proposed regulations to specifically address those new provisions of the Act.

Over the years, CIC has conducted several reviews of its selection criteria for potential immigrants. Although the according of points to potential immigrants for knowledge of official languages can be viewed as an identity-based objective, it also has a significant economic dimension in that it facilitates the adaptation of new immigrants. Indeed, research on employment levels and employment earnings demonstrates that language knowledge is a crucial factor in successful adaptation and insertion.

Under the present selection system some 70 out of a possible 110 points on the selection grid are required for entry into Canada. Language carries a maximum weight of 14% or 15 points (it was 10 points prior to January 1, 1986, at which time five points were added for knowledge of official languages). Of the 15 points available, up to nine can be awarded for the strongest knowledge of one of Canada's official languages. Language ability can account for the third highest number of points allotted to a potential immigrant. Other points which can be allocated include: education (16 points maximum), an education/training factor (18 points maximum), knowledge of English and/or French (15 points maximum), personal suitability (10 points maximum), and a demographic factor (10 points maximum), plus bonus points for entrepreneurs or investors (30 points maximum) (CIC, January 2001).

A recently issued CIC report entitled *Towards a New Model of Selection* notes that most jobs in Canada are conducted in only one

official language (CIC, November 1998). For the labour market, it is the strongest of the official languages that matters the most in acquiring and sustaining employment.

The report found that knowledge of the second official language does not translate into higher earnings or reduced unemployment (except in the provinces of Quebec and New Brunswick and the city of Ottawa). It concludes that the points awarded for the second language may be too high in relation to that provided for the primary language. The CIC report nonetheless affirms that there may remain an economic rationale for awarding some points for a second official language. Knowledge of a second language may play a role in obtaining work quicker or another job if unemployed. The bilingual individual may also have a slightly wider array of job choices.

The CIC report adds that any changes to the weight and point structure of the language criterion would need to be balanced elsewhere in the selection system to ensure that skilled workers with average language knowledge would still be able to obtain enough points for admission.

As to selection criteria in the area of language knowledge, the report makes the following recommendations.

- Language proficiency (i.e., ability to communicate) should be a key selection factor.
- The importance of language should be reflected in a heavier weighting in the new grid.
- The point spread between the "fluency" level of proficiency and the other levels should be widened.
- The point split between primary and secondary languages should be adjusted to place the most emphasis on the primary language. However, the grid should still recognize and encourage bilingualism.
- Language should not be used as a barrier to entry. Any changes to the weights and point structure of the language criterion should be balanced elsewhere in the new selection system.

Under the new Act, the proposed grid, which allocates 16 points for fluency in the first official language and 4 points for fluency in the second official language, is consistent with the aforementioned recommendations. The proposed revamped system is designed to:

- ensure that the selection system for skilled worker immigrants allows for an efficient selection of individuals who can succeed in a fast-changing knowledge-based economy; and
- ensure that Canada selects skilled worker immigrants who have a flexible range of abilities, rather than narrow skills in one particular occupation that may no longer be in demand in Canada.

At first look the proposed selection grid appears to be beneficial for immigrants who know Canada's official languages, in that the weight accorded to language knowledge increases to 20 points from 16. There is, however, an important nuance with regard to the knowledge of the second official language. In effect, the ratio of first to second language knowledge in the proposed grid is 4 to 1, whereas it is 3 to 2 under the current system. As such, bilingualism among immigrants is less important in the proposed attribution of points. In the province of Quebec's selection grid, the ratio of points awarded for first and second language knowledge is 2.5 to 1.

It is important to examine the impact that any change to the point system might have on the ability to attract persons who speak both official languages and notably those French speakers who wish to settle outside Quebec.

How can immigration policy help fulfill the development objectives of section 41 of the OLA?

1. CIC Action Plans on Official Languages

In recognizing its commitment to the implementation of section 41 of the OLA, and to give effect to the federal government's statutory commitment to promote linguistic duality and to enhance the vitality of linguistic minority communities, CIC has presented action plans since the year 1998 and projected various initiatives through to the year 2002. The CIC action plans have reiterated that "measures will be taken to raise awareness in CIC offices in Canada and abroad of the importance of developing OLM communities." Among the objectives that characterize CIC's commitment to section 41 are the following.

- To facilitate the integration of immigrants into OLM (official language minority) communities.
- To encourage OLM communities to participate in CIC activities.
- To promote awareness among CIC's clients and the general public of Canada's bilingual character and the presence of OLM communities in every province and territory.
- To consider the interests of OLM communities when developing policies and programs.
- To ensure that CIC policies and programs foster the recognition and use of both English and French in Canadian society.

Below are the principal initiatives that the branches of CIC have either undertaken or intend to pursue.

Selection Branch: This branch will consider section 41 in the development and review of policies, especially those relating to foreign students and access to professions and trades, and ensure that the knowledge of English and of French continue to be treated equally under federal selection criteria for skilled immigrants. (This equal treatment facilitates the selection of skilled immigrants destined for Francophone OLM communities.)

Integration Branch: Through CIC's regional representatives, this branch will consult community associations to determine the linguistic needs of its clients.

Settlement Division: This branch will promote the interests of OLM communities during negotiations with provinces on the realignment of the administration of settlement services. It will incorporate specific clauses concerning the provision of official language services and offer settlement services to communities integrating newcomers. These services will be provided in English and/or French.

International Region: This region will invite OLM organizations to submit materials for missions abroad with a particular emphasis on their communities and the services they provide to new immigrants.

The actions described above pertain to the dissemination of information to potential candidates and the strengthening of settlement services upon their arrival. They do not touch directly on such demographic issues as selection (something upon which the point system will undoubtedly have a more direct effect). However, in its 1999-2000 progress report, CIC suggests that the new legislation will give the Selection Branch an opportunity to reinforce the importance of the knowledge of one of Canada's official languages. CIC's 1999-2000 action plan states that it is working with

the Société franco-manitobaine (SFM) to attract more French-speaking immigrants to Manitoba. Certainly these are good examples of measures that can be taken in conjunction with other Francophone communities. CIC appears open to further examine such possibilities.

D. Federal-Provincial Immigration Agreements

Immigration agreements entered into with the provinces by the federal government have a potentially crucial impact on the recruitment and integration of new arrivals. Over two decades ago Quebec secured greater powers in the area of immigration. Many observers credit these arrangements for the Quebec government's ability to attract more French-speaking immigrants. Immigration agreements with other provinces were struck more recently, so it is difficult to measure their impact on the promotion of the vitality of official language communities. There remain concerns that the objectives of federal immigration policy do not coincide with those of the provinces.

1. Canada and Quebec: Immigration Agreements

Quebec government initiatives are an example of the way immigration policy can support the demographic vitality of linguistic communities. The co-operation between the federal and Quebec authorities represents a tacit acknowledgment that in certain cases it is both legitimate and feasible to use immigration as a means to support linguistic vitality. In promoting the vitality of the French language, the Quebec government is aware of the crucial role played by immigration (Pâquet, 1997). From the early part of the century until the 1960s, many French Canadian leaders were uneasy about the influx of immigrants. There was some concern that it would diminish the demographic weight of Francophones within Canada. There was a certain fear and hostility toward immigrants, which produced an unhealthy climate for relations between linguistic and ethnic communities. Following the Second World War, Quebec opinion leaders took a greater interest in the impact of immigration. With the significant decline in the birth rate of French Canadians in the 1960s, a decline in the proportion of French speakers in the country's population was predicted. In part this projected decline was attributed to the fact that immigrants were overwhelmingly integrated into English language institutions.

In December 1968, Bill 75 created the Quebec Ministry of Immigration. A 1971 agreement between the Canadian and Quebec governments assigned Quebec officers abroad a role in informing potential applicants about the province's linguistic reality. In 1975 another arrangement transformed this role to that of an adviser to the federal authority for applicants who wished to come to Quebec. Perhaps the most important agreement was struck in 1978: the Canada-Quebec Agreement on immigration and selection of foreign nationals. Thereafter significant authority was assigned to Quebec in selecting applicants who wished to settle in that province. The government of Quebec proceeded to develop goals for the numbers of French-speaking immigrants it wished to attract. Statements by federal officials at that time made it clear the extent to which the transfer of immigrant selection was understood to have a bearing on Quebec's demographic situation. While the federal immigration policy did not have explicit demographic objectives, it did not deter Quebec from establishing such goals.

During the late 1970s the Quebec government made efforts to direct new arrivals to French-language institutions. After the adoption of the *Charter of the French Language* in 1977, with only few exceptions the children of immigrants were directed to French-language schools. This

provision had the effect of largely conferring the responsibility for the welcoming of new immigrants to the province's French-language institutions. In the late 1980s the Quebec government negotiated the transfer of responsibility, and funding, from the federal authorities for reception and settlement services for new arrivals. In doing so Quebec further reinforced its role with regard to the integration of new immigrants. The Canada-Quebec Immigration Accord, also known as the McDougall-Gagnon-Tremblay agreement, stipulated that the federal government will remain responsible for establishing the levels of immigration but will permit Quebec to obtain a share of total Canadian immigration that corresponds to the province's proportion of the country's population.

Between 1968 and 1989 close to 180,000 French-speaking immigrants entered the province, approximately 35% of the entire flow of new arrivals to Quebec. Another 130,000 arrived between 1990 and 1999, nearly 37% of total immigration. Moreover, the knowledge of French among Quebec's immigrant population increased from slightly over 50% in 1971 to approximately 73% in 1996.

Increasingly, immigrants came from a wide range of source countries, and Quebec struggled with the impact of the growing ethnic diversification introduced into a French-language milieu. New approaches were required to address the identity issues arising from heightened diversity. In 1990 the Quebec Ministry of Cultural Communities and Immigration issued a policy statement or action plan on immigration and integration entitled *Let's Build Quebec Together* (MCCI, 1990). This document includes many of the objectives that still guide contemporary Quebec immigration policy. It reiterated Quebec's conviction that immigration can and must strengthen the French language and identified four challenges, largely interdependent, with which future Quebec immigration was to be associated. They were: redressing the demographics of Quebec (also referred to as demographic recovery); economic prosperity; the perennial reality of the French fact; openness to the world.

Reduced levels of immigration were perceived as a threat to the province's economic and cultural vitality, so it was deemed important to meet the challenge of redressing the demographics without diminishing the position of the French language.

The point system for selecting independent workers as established by Quebec immigration authorities requires that a candidate obtain 65 points.

- Training: education, 11 points; 2 more for second specialty; 4 for specialized training.
- Employment: job guaranteed, 15 points; skills in demand, 12 points; employability, 7 points.
- Age: 10 points.
- Language knowledge: French, 15 points maximum; English, 6 points maximum.
- Adaptability: visited Quebec, 5 points maximum; personal qualities, 5 points; knowledge of Quebec, 2 points.
- Experience: work experience, 10 points; managerial experience, 15 points (MRCI, *Grille EMP*, 2001).

While the points awarded for the French language are two-and-a-half times those for English, Quebec's system still rewards candidates who know both languages. Approximately 19% of the total selection grid is accorded to language knowledge, and eligible candidates who know both French and English can earn about one-third of the points needed for admission.

As a consequence of Quebec immigration policies that placed increased emphasis on

attracting French speakers, notably in the area of recruitment, more immigrants and their descendants today form part of Quebec's Francophone community. At the same time the number of English-speaking immigrants has remained higher than the Anglophone community's share of the provincial population, and in the 1990s such immigration has helped stabilize the Anglophone community's demographic condition. Without immigration, the population losses of Quebec Anglophones arising from interprovincial migration would likely have meant a further erosion in the community's population.

2. *Other Immigration Agreements*

In the past few years, CIC has entered into other immigration agreements with the provinces of British Columbia, Manitoba, New Brunswick and Newfoundland. Under these agreements the province will assume full responsibility for designing and delivering settlement and integration services and programs for newcomers and also play a larger role in consultations to determine immigration policy and planning and to boost business immigration. The federal government will maintain its role in setting national standards. Federal funding for settlement services and programs will be transferred to the province (CIC, *Federal-Provincial Agreements on Immigration*, 2001). These partnerships are designed to permit the development of a "made to measure" approach to immigration in order to maximize the many benefits that new arrivals bring to these provinces.

E. Information Dissemination

1. *Canada*

The dissemination of information about Canada to prospective immigrants can be pivotal to both the recruitment and adaptation of new arrivals. In a survey of Francophone immigrants in Toronto, some 71% reported that they were aware that services were available in the French language upon their arrival in the country. Nearly a third, however, appeared unaware of the existence of such services (Larocque, 1997). It is not clear that new arrivals obtained their information from Canadian immigration officials. In the same study nearly one-third of these new arrivals indicated that they knew a lot or a good deal about Canada prior to settling here. Conversely, some 59% claimed that they had a limited

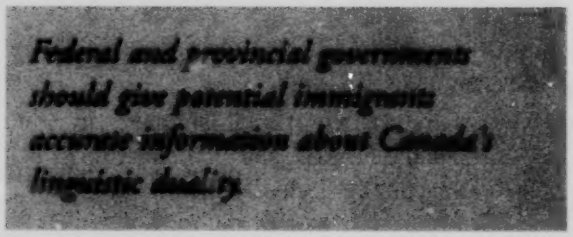

knowledge about Canada, and just under 10% knew nothing at all. The five principal sources of information for new immigrants can be broken down as follows: the media (45%), schools (41.7%), family (38.3%), friends (28.5%) and, the lowest ranking, Canadian government officials (25%). In light of these findings it is imprudent to suggest that immigration officials play a lead role in informing prospective immigrants about the country (Larocque, 1997). Of course some of this is attributable to the categories of Francophone immigrants (i.e., family class) and the source countries from which they emanate.

It is important not to create wrong expectations about the linguistic situation in the country. In this regard there have been conflicting reports among immigrants about the information that they have received relative to conditions in Canada outside Quebec. While some contend that immigrants are told that they cannot find employment in Canada without knowing the

English language, other Francophone immigrants who settle outside Quebec have been surprised to discover that these parts of the country are not as bilingual as they were led to believe.

On the whole, the information disseminated by CIC provides a reasonable depiction of the language situation in Canada. More can be done, however, to make immigrants aware of the importance of linguistic duality as a fundamental marker of identity in Canada.

Below we review the information provided to immigrants by CIC and Quebec's Ministry of Relations with Citizens and Immigration (MRCI) with respect to demographic and linguistic realities. CIC has the following to say about language in Canada.

- There are two official languages in Canada, English and French. Almost everyone in Canada speaks at least one of these languages, and millions of Canadians speak both. There are Anglophone and Francophone communities in every province and territory. English is the language of the majority everywhere in Canada except in the province of Quebec, where French is the official language. French is spoken in many communities in other provinces, especially New Brunswick, Ontario and Manitoba. New Brunswick is an officially bilingual province.
- One of the most important skills you will need to adapt to life here in Canada is to speak English or French. Once you learn one or both of these languages, you will find it easier to get a job, to understand Canada, and to communicate with your children, who will be busy learning English or French at school. You will also need to know English or French to become a Canadian citizen (CIC, *Welcome to Canada*, 2001).

The widely distributed CIC publication *A Look at Canada* contains sections on Canada's official languages, and its description of the conditions in the provinces refers to linguistic duality. The issue is treated as follows.

> English-speaking and French-speaking people have lived together in Canada for more than 300 years, and English and French are Canada's two official languages. Linguistic duality is an important aspect of our Canadian identity. Over 98% of Canadians speak either English or French or both. You must know either English or French to become a Canadian citizen.

Other documents issued by CIC to those who settle in Canada do not sufficiently stress the importance of the French fact, however. The best example of this is the publication entitled *A Newcomer's Introduction to Canada* (CIC, 1997). The "A New Beginning" section highlights the importance of learning English or French and notes that "the best way to adjust to your new community is to get involved! Try to speak English or French, even if you make mistakes. Understanding Canada's official languages will help you adapt more easily."

A subsequent section of the guide, "A Profile of Canada," legitimately points to the importance of First Nations and the multicultural reality but does not refer to the French fact as a vital characteristic about which new Canadians should be aware.

Immigrants should know that French is not only the language of an historically rooted community but that of a rich culture whose vitality the federal government is committed to sustaining.

2. *Quebec*

The Quebec government has recently made changes in the content of the information that it transmits to potential candidates for

immigration. There is now a much greater emphasis on Quebec's diversity. MRCI describes the linguistic situation for immigrants in the following manner.

A French-speaking society open to diversity

- In Quebec, French is the first language for 82% of the population.
- To affirm Quebec's French-speaking identity, protect linguistic rights and promote the evolution of the French language, successive governments have legislated to ensure the use of French in the various areas of public life while guaranteeing the English-speaking minority the use of its language and institutions.
- In Quebec, education is mostly in French. Education is also available in English and in private schools. Temporary foreign workers can choose the language of instruction and educational institution for their children for the duration of their stay.
- Montreal, a Quebec metropolis, is the second largest French-speaking city in the world. Montreal is an international and cosmopolitan city, where thousands of people do business on an international scale every day. French-English bilingualism is very common.
- Quebec's second largest linguistic group, the English-speaking community, is concentrated in the Montreal area, the Eastern Townships and the Ottawa River Valley.
- There is also a significant number of people from many other backgrounds, mainly in Montreal and, to a lesser extent, in and around Quebec City, Hull and Sherbrooke.

The contribution of immigration and cultural diversity

- In addition to the arrival of the French and English during the 17th and 18th centuries, Quebec has experienced several waves of immigration since the 19th century. The Irish Catholics who immigrated during the second half of the 19th century helped shape the face of many regions in Quebec.
- At the turn of the 20th century, most immigrants were from Europe. According to the 1911 census, in addition to the Irish, there were approximately 8,000 people who had come from Germany. In the 1920s, immigrants began arriving from Eastern Europe. In 1931, the Jewish community already numbered 60,000, and there were some 25,000 Italians, 10,000 Poles and 1,000 Germans. Ethnic, cultural and religious diversity is an integral part of present day Quebec (MRCI, *Newcomer's Kit*, 2001).

The differences between the information transmitted by CIC and by the MRCI are not as significant as they might appear. In each case, there is much emphasis on the diversity of the population. For its part, CIC is cautious with respect to information about linguistic realities both outside and within Quebec. On the other hand, the MRCI highlights the presence of both French and English. Indeed, where the MRCI refers to the experience and advice of other immigrants, it points to the importance of "mastering the English language, especially if you want to live in Montreal" (MRCI, *Newcomer's Kit*, 2001). The federal information does not focus on the presence of an English-speaking community in Quebec and speaks little about the province's pluralistic reality.

Discussion/Policy Implications

The Throne Speech opening the 37th Parliament on January 30, 2001, states unequivocally that "Canada's linguistic duality is fundamental to our Canadian identity and is a key element of our vibrant society."

Immigration plays an important role in modifying the demographic character of Canada and of its official language communities and is thus critical to the promotion of their vitality. Governments must clearly recognize this relationship and adopt immigration measures that are consistent with the commitment to support the vitality of the official language communities. A framework or set of guidelines should be developed that describes the elements that contribute to community vitality and suggests initiatives that reinforce this objective.

As well, in recognition of our linguistic duality, modifications to the existing point structure for immigrant admission should place significant value on the ability to speak an official language and strongly support knowledge of both official languages.

Federal-provincial agreements in the area of immigration, as shown in the case of the Canada-Quebec Immigration Accord, can have a profound impact on the selection and recruitment of immigrants. It is therefore vital that the provincial authorities be sensitive to those official language minority communities that wish to attract immigrants in support of community vitality. Such agreements should not therefore exempt either the federal or provincial authorities from the federal government's commitments to official language communities. CIC should work closely with those provincial governments that recently signed immigration agreements to ensure that the needs of official language communities are satisfied in this domain.

And, given the importance of CIC action plans relative to Part VII of the OLA for official language communities, they should be strengthened with a set of well-targeted measures; they should respond to proposals made by the communities and, where possible, be developed in conjunction with the minority communities.

Information is vital not only for the recruitment of immigrants but also for their successful settlement and integration, and there needs to be a review of some of the documentation that is distributed overseas. More emphasis is needed on the commitment to linguistic duality and the contribution and presence of official language minority communities. Greater harmonization in the information sent to potential immigrants by federal and Quebec authorities is a goal that should be pursued by the representatives of the departments concerned.

III. Francophones in Canada

A. Immigrants and the Demography of Official Language Communities

In an effort to predict the impact of government action on official language communities one may identify the areas in which immigration and language policies converge and the degree to which they intersect. Demographic conditions undoubtedly constitute one of the most important dimensions in any assessment of the situation of official language communities. Another is the quality of life or institutional well-being of the community—what sociologist Raymond Breton has called the institutional completeness of the group. While some analysts stress the actual number of a given linguistic group, others are more preoccupied with a particular community's share of the municipal/metropolitan, provincial and national populations.

Size and weight of communities are deemed especially relevant in the formulation of certain government policies and very often in determining the level and type of services to be delivered to official language communities. For that reason community leaders are keenly interested in knowing their total membership.

The number of persons that belong to an official language community may vary according to the criteria for membership analysts employ. To establish the demographic impact of immigration on official language communities the following linguistic categories were used.

- Knowledge of official languages was used to determine the contribution of immigration to the overall position of the French language.
- First official language spoken was used to establish the size of the community; if respondents declared that both official languages were their first, we distributed them equally between the Anglophone and Francophone populations.
- Mother tongue was used to examine the settlement patterns of Francophone immigrants and their impact on the composition of the community.

1. *Knowledge of Official Languages among Immigrants*

While CIC measures the immigrant's language knowledge upon arrival, Statistics Canada looks at the state of such knowledge at the time of the census. Therefore Statistics Canada provides information on the degree to which an immigrant acquired knowledge of an official language between the time of arrival and the time of census.

Table 1

Knowledge of official languages among immigrants upon arrival in Canada, 1991-1995 and 1996-2000

	1991-1995	1996-2000
Total immigration	1,175,821	1,033,346
French	58,587 (5.3%)	46,490 (4.6%)
English and French	42,531 (3.8%)	36,702 (3.6%)

Source: Citizenship and Immigration Canada: *Facts and Figures*, 1991-2000.

In Table 1 we can track the degree to which immigrants declared knowledge of the French language upon arrival. The reduction in the number of such immigrants in the period 1996-2000 is consistent with the decrease in the annual immigration levels in the late 1990s; however, there was also a decline in the proportion of entrants who knew French and notably those who spoke only that language.

Table 2 permits us to follow the changes in the numbers of immigrants who arrived in the country between 1961 and 1996 and today possess knowledge of English and/or French. The difference from the data in Table 1 is mainly attributable to the acquisition of the English language by those immigrants who declared knowledge of French only upon arrival, the acquisition of French by Quebec's English-speaking immigrants, and allophones, largely in Quebec, who learned French after their arrival. The figures issued by Statistics Canada indicate that the percentage of immigrants who knew only French increased between 1961 and 1991 by nearly 50% in each decade. The percentage of immigrants who knew French only steadily climbed between 1961 and 1996 (from 2.9% to 5.4%), largely due to Quebec's efforts to recruit such immigrants. When those who declared

Table 2

Total immigration to Canada by knowledge of official languages upon arrival, to 1996

	Canada	French		English and French		English		Neither	
Total Immigrants	4,971,070	183,380	(3.6%)	571,785	(11.4%)	3,864,015	(78.8%)	351,890	(6.2%)
Before 1961	1,054,935	19,865	(1.8%)	105,075	(10.0%)	899,320	(85.6%)	30,660	(2.5%)
1961-1970	788,580	23,140	(2.9%)	107,140	(13.5%)	617,225	(79.1%)	41,075	(4.5%)
1971-1980	996,160	35,075	(3.5%)	132,505	(13.3%)	772,505	(78.0%)	56,075	(5.1%)
1981-1990	1,092,405	49,755	(4.6%)	135,345	(12.4%)	815,615	(74.8%)	91,685	(8.2%)
1991-1996	1,038,995	55,540	(5.4%)	91,715	(8.9%)	759,345	(73.7%)	132,390	(12.0%)

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

Table 3

Immigrants' knowledge of official languages upon arrival in selected provinces, 1996-1999

Year	Knowledge of	Canada	N.B.	Quebec	Ontario	Manitoba	Alberta	B.C.
1996	English	117,017	401	6,779	70,769	2,240	7,553	23,071
	French	9,799	51	8,182	1,191	42	89	183
	Both	6,607	33	3,419	2,283	61	202	502
1997	English	111,324	362	5,958	68,712	2,150	7,021	24,215
	French	8,302	35	6,935	1,032	31	72	138
	Both	6,111	30	3,010	2,160	43	220	556
1998	English	83,628	336	4,694	51,559	1,483	5,717	17,725
	French	8,497	47	7,145	991	38	113	123
	Both	7,644	42	3,542	2,038	53	199	481
1999	English	92,545	331	5,548	58,422	1,775	6,414	17,939
	French	9,530	49	8,069	1,102	41	80	138
	Both	7,644	45	4,424	2,305	56	245	471

Source: Citizenship and Immigration Canada, 1996-99.

knowledge of both official languages are included, the percentage of immigrants who know French climbs to between 16% and 17% over the years 1961-1991. Indeed, despite the additional points allotted in 1986 for knowledge of official languages, there has been little change in the proportion of immigrants who upon arrival in Canada claim a knowledge of French.

The proportion of immigrants who know both official languages remains below the overall proportion of Canadians able to speak English and French, which in 1996 stood at about 17%. While we need to allow for the acquisition of official languages among immigrants in the 1991-1996 cohort, it is legitimate to ask whether more can be done to support training for immigrants in a second official language.

In gathering data on immigration, CIC focuses on knowledge of official languages upon arrival and looks at how this may affect the process of adaptation. As seen from Table 3, in recent years the distribution of immigrants by knowledge of official languages has been fairly consistent, with Quebec receiving some 70% of all immigrants who know the French language. When further divided, this represents 84% of all those who know French only and 57% of all new arrivals who declared knowledge of English and French.

One might think the initial distribution by language knowledge of immigrants who settle in the rest of Canada would contribute to increasing the level of bilingualism among the population. But it is important to look at the share of such immigration and how the language knowledge of immigrants evolves over time.

We can see from Table 3 that between 1996 and 1999 the real numbers of immigrants who spoke French only upon arrival and those who spoke English and French have stayed relatively consistent. This is undoubtedly a function of the annual immigration levels. Indeed in the year 2000, as the annual number of immigrants increased by nearly 20% (from approximately 190,000 to just over 227,000), the numbers of immigrants who declared knowledge of the French language rose by nearly the same percentage (17,185 to 20,247).

Nearly all French-speaking immigrants settle in Quebec, while elsewhere, the impact of immigration can aggravate the relative decline of Francophone minorities.

The bulk of the increase came from entrants who claimed knowledge of both English and French (30%) as opposed to those who spoke the French language only (8%).

It is no surprise that Quebec has by far the greatest share of immigrants who know French only. Of unilingual French immigrants, 96% reside in Quebec. Of those immigrants who declare knowledge of both English and French, some 54% reside in Quebec, and in the period 1991-96 the proportion of such persons rose to 57%. On a considerably smaller scale there have been increases in the number of immigrants who know only French in the provinces of Ontario, British Columbia and Alberta. It is apparent that very few immigrants who know French only reside outside the province of Quebec, even if immigrants had higher rates of unilingualism when they first settled in a given region. Of the approximately 755,000 immigrants who declare knowledge of French, some three-quarters speak both official languages. In Quebec, about 63% of immigrants who know French also claim they are able to speak English. In the rest of Canada, 98% of immigrants able to speak French also speak English. In short, very few immigrants

Table 4

Knowledge of French only among immigrants upon arrival in selected provinces, to 1996

	Canada	N.B.	Quebec	Ontario	Manitoba	Alberta	B.C.
Before 1961	19,865	45	19,255	385	35	35	90
1961-1970	23,140	35	22,560	440	15	20	60
1971-1980	35,075	95	33,825	870	45	80	135
1981-1990	49,755	70	47,845	1485	30	75	250
1991-1996	55,540	90	52,740	2335	15	130	215
Total	183,375	335	176,225	5515	140	340	750

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

Table 5

Knowledge of English and French among immigrants upon arrival in selected provinces, to 1996

	Canada	N.B.	Quebec	Ontario	Manitoba	Alberta	B.C.
Before 1961	105,075	890	54,270	32,620	1,215	3,440	10,570
1961-1970	107,140	975	57,840	31,400	1,280	3,980	9,500
1971-1980	132,505	2,460	71,050	37,335	1,490	6,305	11,445
1981-1990	135,345	1,200	73,240	41,915	1,360	4,905	10,785
1991-1996	91,715	300	51,845	27,585	695	2,680	7,465
Total	571,785	5,825	308,245	170,855	6,040	21,310	49,765

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

who arrived in the rest of Canada continue to speak only French, and this also applies to those immigrants who came as recently as 1991-1996.

A near majority of immigrants to Quebec are able to speak both English and French. The longer the period of settlement the more likely they are to acquire both languages, particularly if they have advanced knowledge of one. Some 53% of immigrants who arrived in Quebec between 1971 and 1990 declare an ability to speak both languages, a rate that is higher than the overall rate of bilingualism in the province. The proportion of immigrants that know French only has increased in the past 10 years, reflecting the change in the sources of Quebec immigration and the greater importance attributed to the acquisition of French by the new arrivals. While the percentage of immigrants who arrived in Quebec between 1991 and 1996 declaring knowledge of both English and French (34.5%) is nearly equal to the percentage of persons who speak the two languages in the entire province (37%), in the rest of Canada there is a significant gap between the immigrant population's knowledge of both official languages (4.5%) and that of the population as a whole (10%).

2. *First Official Language Spoken/Initial Contact*

To better understand the linguistic condition of the immigrant population it is essential to consider the knowledge of official languages in conjunction with other aspects of linguistic identification. The data on the immigrant's knowledge of official languages do not tell us about the process of linguistic adaptation upon arrival. Such information is best gauged from the results of the census question on first official language spoken.

From Table 6 we can observe that over the decades there has been a slight increase in the share and real number of immigrants for whom the first official language spoken was French.

It is worth noting the difference between the number of new immigrants who know French and those who actually spoke it first upon their arrival. In the period 1991-1996, some 55,000 immigrants claimed that they knew the French language only, yet it was the first official language of more than 80,000 new arrivals. The difference of approximately 25,000 persons is a function of the extent to which those persons who declared knowledge of both English and French first spoke French when they came to Canada. This may be related to how many of those who claimed knowledge of both official languages are either Anglophone or Francophone. Another possible explanation for this phenomenon may be under-reporting by recently arrived immigrants.

Quebec takes in some 80% of such immigrants, followed by Ontario, which on average has attracted about 16% of new arrivals who first spoke French. There are distinctions to be made between those who spoke French only upon arrival and those who spoke both English and French as their first official languages. In effect, from 1991 to 1996 some 90% of those who spoke only French as first official language arrived in Quebec, an increase from the 1960s when the figure was 85% (among those who arrived before 1961 it was approximately 80%). Conversely, Quebec had a declining share of those immigrants who declared both English and French as their first official language spoken.

With the exception of the 1981-1990 period, for every three immigrants in Quebec who spoke French only, one spoke both English and French. In the rest of Canada the situation is very different. For every immigrant who spoke French only upon arrival, more than two

Table 6

Total number (in thousands) of immigrants in Canada by first official language spoken upon arrival, to 1996

	Canada	English	French	English and French
Before 1961	1,054.9	963.0 (91.3%)	42.1 (4.0%)	19.4 (2.0%)
1961-1970	788.5	675.7 (85.7%)	52.2 (6.6%)	20.0 (2.5%)
1971-1980	996.1	836.1 (84.0%)	75.3 (7.5%)	29.3 (3.0%)
1981-1990	1,093.4	865.2 (87.6%)	86.8 (7.9%)	50.0 (4.5%)
1991-1996	1,038.9	786.2 (78.6%)	80.7 (7.8%)	41.9 (4.0%)
Total	4,971.0	4,126.3 (83.0%)	337.4 (6.8%)	160.8 (3.2%)

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

declared that they spoke both English and French. This constitutes a significant shift over time, since before 1971 more immigrants in all the provinces spoke French only upon their arrival than spoke both English and French. Again, this may have less to do with the composition of the immigrant population than with the linguistic environment that they encounter.

3. *Mother Tongue*

From the previous section it is apparent that the classification of immigrants who report their first official language spoken as both English and French is crucial to the determination of the population of official language communities in a given territory. Analysts have tended to allot half of those who make such declarations to the English-speaking community and the other half to the Francophone community. Before the question on the first official language spoken was introduced in the 1991 census, mother tongue and, to a lesser degree, language spoken at home were the barometers used to assess the number of Francophones in a given area. While first official language spoken is designed to look at the potential number of persons who might use minority language services, and thus includes those persons of neither English nor French mother tongue who use one or both of the two official languages, the category of mother tongue does not include those allophones who used an official language upon arrival. On the basis of the first official

Table 7

Immigration by mother tongue (French) for Canada and selected provinces, to 1996

	Total	Before 1961	1961-70	1971-80	1981-90	1991-96
Canada						
French	173,315	25,045	31,600	42,275	38,765	35,630
English and French	9,060	1,320	1,170	2,215	2,415	1,940
Quebec						
French	134,635	16,930	23,810	33,175	31,030	29,705
English and French	4,935	670	650	1,310	1,285	1,025
Ontario						
French	23,190	4,565	4,720	4,795	4,995	4,115
English and French	2,860	405	355	565	830	710
New Brunswick						
French	2,425	325	345	1,160	445	150
English and French	90	15	-	35	25	15
Manitoba						
French	1,285	360	255	315	250	100
English and French	80	35	20	10	15	-
Alberta						
French	2,995	720	620	800	560	260
English and French	335	80	-	130	55	75
British Columbia						
French	6,915	1,620	1,500	1,630	1,070	1,105
English and French	630	90	120	150	155	110

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

language spoken, some 44,000 Francophone immigrants settled in Canada outside Quebec, while on the basis of mother tongue the figure is about 39,000. The big difference, however, is between the number of immigrants whose mother tongue was both English and French and those who declared their first official language spoken to be both English and French. Based on the way Statistics Canada allocates those who make such dual declarations, there would be another 27,000 immigrants residing in Canada outside Quebec whose first official language spoken was French. If mother tongue were the criterion, then slightly over 2,000 Francophone immigrants would be added to this population.

As indicated in Table 7, over 20% of Canada's French-mother-tongue immigrants reside outside Quebec, and the figure is closer to one-quarter when those of English and French mother tongue are included. This said, the situation has evolved considerably over the past few decades as Quebec has experienced steady increases in the share of immigrants whose mother tongue is French. From approximately 76% in the period 1961-1970, the percentage of such immigrants who settled in Quebec rose to approximately 85% between 1991 and 1996. There have also been fluctuations in the proportion of immigrants with French as a mother tongue who have settled in Ontario. In the 1961-1970 period, some 15% of immigrants settling there had French as a mother tongue. This figure declined in the next decade to about 11%. Although the numbers were small, there was a slight increase during that period in mother-tongue-French immigration to the provinces of New Brunswick, Alberta and British Columbia. In that decade about one of ten mother-tongue-French immigrants settled in places other than Quebec and Ontario. Since 1980, however, Quebec and Ontario have received over 95% of such immigration.

Highlights from the data

- Since 1961, a relatively consistent proportion of immigrants to Canada (16% to 17%) possess knowledge of the French language.
- Over the decades there has been a slight increase in the share and real number of immigrants for whom the first official language spoken was French, especially in the period between 1981-1990.
- Some 96% of immigrants who declare as their first official language a knowledge of French only reside in Quebec, whereas about 54% of those immigrants who declare knowledge of both English and French reside in that province.

4. Settlement Patterns outside Quebec

According to Maurice Beaudin, Francophones in Canada occupy two different worlds (Beaudin, 1998). The first is relatively well-established and rooted in the traditional regions of Francophone settlement. The second, considerably more mobile, lives and works in the larger urban centres where English is very much the dominant language. The pattern of settlement of Francophone immigrants closely resembles that of the vast majority of persons who come to Canada. Apart from Quebec, Ontario takes in the largest number of Francophones (13.4%). The new arrivals tend to settle in Toronto and Ottawa. Although a very small percentage of people living in B.C. are Francophones (1.5%), a relatively large proportion of Francophone immigrants settle in that province (4%). In New Brunswick, by contrast, there is a considerable gap between that province's share of Canada's Francophone population (3.5%) and the

percentage of Francophone immigrants it receives (1.4%).

In short, today's immigrants do not necessarily choose to settle in the areas where Canada's Francophone population outside Quebec is concentrated. The vast majority of immigrants settle in the provinces of Ontario, British Columbia and Quebec, and particularly in the cities of Toronto, Vancouver and Montreal.

Canada's Francophones have for some time been affected by the gradual movement from the less urban centres to the larger metropolises. Like most immigrants,

Like other immigrants, most who speak French settle in the largest cities.

Francophone entrants are mainly concentrated in the country's large urban centres.

For some observers, unless action is taken this movement toward largely English-speaking centres will inevitably accelerate the process of language loss among French speakers.

According to Beaudin (1998) the future vitality of the French language will depend upon such considerations as:

- the economic revitalization of the less urban, more traditional regions of Francophone settlement;
- a stronger network between these areas and the minority Francophones in larger urban centres;
- the presence of Francophones in the big cities. Immigrants represent a strategic link in the evolution of the Francophone economic space.

If Beaudin is correct, Francophone immigrants may play a non-negligible role in the vitality of the French language.

5. Rootedness

The effects of the international and interprovincial migration of Francophones have created a mixture in the degree of "rootedness" of French speakers in the biggest cities. The notion of a host or receiving community is increasingly difficult to define in pluralistic societies with a large number of immigrants. It is presumed that the "host" has a certain degree of rootedness in the receiving community. In the larger urban centres, more recent arrivals often constitute a greater share of the population than "hosts." This can affect the dynamics of a community. As we can observe from Table 8 the province of British Columbia has the highest percentage of persons of French mother tongue who were not born in the country. Indeed in that province there are more immigrants of French mother tongue than Francophones who were born there.

Interprovincial migration has an impact on the rootedness of Francophone communities that requires further study. As we can observe, the movement of the Francophone population has meant that, in British Columbia, Newfoundland and Alberta, most Francophones were born outside the province.

In Toronto and Vancouver, Francophone immigrants account for nearly one-quarter of all Francophones, and in Calgary they represent over 10% of the Francophone population.

Thus the estimated number of Francophones in a given area can vary considerably, depending on which criterion is employed: mother tongue or first official language spoken. If the latter, the presence of French-speaking immigrants is the more significant factor. Where immigrants are few, there will be more mother-tongue Francophones than first-official-language ones. Where there are more immigrants, there will be more FOLS Francophones than French speakers in the mother-tongue category.

Table 8

Place of birth of mother-tongue Francophones in provinces of Canada, 1996

	Total	Born in province	Born elsewhere in Canada	Born outside Canada
Newfoundland	2,300	930 (40.0%)	1,290 (59.8%)	210 (2.1%)
New Brunswick	242,385	216,120 (90.1%)	21,050 (8.7%)	2,475 (1.0%)
Nova Scotia	36,370	24,830 (70.6%)	9,350 (26.6%)	950 (2.5%)
P.E.I.	5,725	3,865 (69.4%)	1,605 (28.8%)	90 (1.6%)
Quebec	5,728,290	5,442,160 (95.0%)	144,280 (2.5%)	134,655 (2.3%)
Ontario	502,725	316,465 (65.3%)	143,710 (29.6%)	23,850 (4.9%)
Manitoba	49,625	38,965 (81.5%)	7,690 (16.0%)	1,285 (2.7%)
Saskatchewan	19,790	14,810 (76.8%)	3,870 (20.0%)	550 (2.9%)
Alberta	55,675	21,670 (40.8%)	28,275 (53.2%)	2,955 (5.5%)
B.C.	57,345	5,170 (9.5%)	41,655 (77.0%)	6,915 (13.0%)

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

Table 9

Place of birth of mother-tongue Francophones in major Canadian cities, 1996

	Total	Born in province	Born elswhere in Canada	Born outside Canada
Quebec City	476,590	462,695 (97.0%)	6,775 (1.4%)	6,530 (1.4%)
Sherbrooke	117,320	113,580 (97.0%)	1,585 (1.4%)	1,955 (1.6%)
Montreal	933,235	830,950 (89.0%)	25,935 (3.0%)	71,315 (8.0%)
Ottawa-Carleton	111,530	69,675 (62.0%)	36,315 (33.0%)	5,315 (5.0%)
Toronto–Region	47,290	14,045 (29.0%)	22,695 (48.0%)	10,855 (23.0%)
Winnipeg	26,750	20,910 (78.0%)	4,905 (18.0%)	925 (4.0%)
Edmonton	12,990	5,940 (46.0%)	6,155 (47.0%)	855 (7.0%)
Calgary	11,600	1,580 (14.0%)	8,810 (76.0%)	1,210 (10.0%)
Hamilton	6,425	2,685 (42.0%)	3,075 (48.0%)	615 (10.0%)
Vancouver	24,070	2,505 (10.0%)	16,865 (70.0%)	4,460 (19.0%)

Source: Statistics Canada, Census of Canada 1996.

Immigration sometimes means the rapid growth of French-speaking minorities, thus favourably modifying the Francophone share of the community population.

Highlights from the data

- Outside Quebec, the province of Ontario takes in the largest number of Francophones (13.4%). The new arrivals tend to settle in Toronto and Ottawa. The number of immigrant Francophones who settle in British Columbia (4%) far exceeds that community's share of the Canadian francophonie (1.5%).
- In some of the larger urban centres there are more Francophones born outside the province than within.
- Immigration can favourably modify the Francophone share of the community population.

B. Francophone Immigration: Attraction and Recruitment

1. Source Countries

The evolving linguistic profile of immigration in recent years is a function of the source countries of new entrants, which have been changing. An immigration policy with some demolinguistic orientation will to some extent target recruitment in particular countries. In its most recent immigration plan, CIC (February 2001) refers to a number of international trends that affect its selection programs. Among them are:

- an increase in non-immigrant movement;
- global labour shortages in certain key economic sectors;
- competition in the global market;
- a shift in source countries; and
- growing numbers of people on the move.

Efforts to recruit Francophone immigrants confront similar challenges. French immigrants are considered a relatively minor immigrant group. The three principal sources for such immigration are Western Europe, North Africa and Sub-Saharan Africa.

The majority of persons with French as a mother tongue are found in Western Europe. Whereas the economic context in Africa offers more of an incentive to move, French is a second language in many countries in that part of the world. Indeed not all immigrants from the countries that are part of la Francophonie learn French as a primary language.

As we can see from Table 10, Europe has been the principal source of French-speaking immigration to Canada. We included both immigrants whose first official language spoken was French and those who spoke English and French (Statistics Canada has generally allocated half to each group to get the estimated total for each linguistic community).

In Quebec, some 40% of all French-speaking immigrants have come from Europe. During the 1990s, however, the majority of French-speaking immigrants arriving in Quebec were not from Europe, and nearly three-quarters of these new arrivals were members of visible minority groups. Between the periods 1990-1994 and 1995-1999 the share of immigrants from Europe and Africa (in particular North Africa) increased, and immigration from the Americas and Asia declined.

During the period 1990-1994 the principal source countries were Lebanon, Hong Kong and Haiti, whereas from 1995-1999 they were France, China and Algeria. The origins of Francophone immigrants who settled in other parts of Canada followed a similar evolution.

Table 10

Number of immigrants by country/continent of origin in Canada, Quebec, Ontario, and the other provinces combined, 1996

	Canada		Quebec		Ontario		Other provinces	
	French	English/ French	French	English/ French	French	English/ French	French	English/ French
Total	337,400	160,815	293,855	105,430	28,210	40,660	15,335	14,725
United States	14,430	990	10,400	625	1,290	225	2,740	140
Central and South America	28,730	14,215	27,680	9,900	705	2,930	345	1,385
Caribbean and Bermuda	47,785	3,155	44,470	2,690	2,960	415	355	50
Europe	140,425	70,020	119,020	45,735	12,415	17,835	8,990	6,450
Africa	52,820	14,415	43,670	8,490	7,190	5,145	1,960	780
Asia	51,910	57,840	46,975	37,850	3,545	14,100	1,390	5,890
West Central Asia and Middle East	25,315	27,055	22,350	18,570	2,290	6,900	675	1,585
Southeast Asia	19,860	15,025	18,520	11,070	810	2,550	530	1,405

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

Compared with Quebec, Ontario has lower shares of French-speaking immigrants from Central and South America and the Caribbean and Bermuda. In the province of Ontario, some 25% of all Francophone immigrants are from Africa, whereas immigrants from Africa constitute 15% of Quebec's Francophone immigration. Outside Quebec and Ontario, the United States was the second largest source of Francophone immigrants, the overwhelming majority (1,820) of whom settled in New Brunswick.

Since it has obtained a greater role in recruitment of immigrants, the Quebec government has been more active overseas in areas where more candidates have a knowledge of French. In 1989, an agreement was ratified with authorities in France (l'Office des migrations internationales, OMI) to support the migration of Francophones. Renewed in 1992, 1995 and 1999, this agreement called for Quebec delegates to organize information sessions in France for prospective candidates for immigration (MRCI, *Rapport annuel,* 2000).

Elsewhere, in 1998 Quebec Immigration Services held numerous information sessions for potential candidates in Brussels; they conducted promotional activities in Lebanon, took out ads to reach French speakers in Bulgaria and Romania, and developed partnerships with the Alliances françaises to recruit skilled workers in Mexico.

Recently the MRCI announced a reorganization of its immigration services overseas by moving its Damascus operations to Beirut and opening an office in Rabat, Morocco, which is described as being at the heart of an important source of Francophone immigration.

The government of Canada does engage in the active recruitment of economic immigrants and has a number of business immigrant coordination centres located in Beijing, Hong Kong, London, Paris, Berlin, Seoul, Singapore, Damascus and Buffalo. This contrasts somewhat with Quebec's selection network abroad. Its immigration services offices are located in Mexico City, New York, Paris, Brussels, Vienna, Damascus and Hong Kong. The federal government does not make any direct effort to recruit French-speaking immigrants overseas (though we saw earlier that, in the case of Manitoba, CIC does seem willing to help local communities do such recruitment).

2. *Canada and the United States*

Quebec makes great efforts to recruit Francophone immigrants and provides a French-speaking environment that is unparalleled anywhere else on the continent. It is therefore not surprising that it attracts the largest percentage of such immigration to Canada. More than four out of five Francophone immigrants settle in Quebec. Nevertheless, French-speaking immigrants have also shown an interest in settling in some of the larger urban centres in the rest of the country and elsewhere on the continent. We can compare the respective numbers of Francophone immigrants who have chosen to settle in Quebec and the rest of Canada; however, it is difficult to identify a framework to evaluate Canada's success in attracting such immigrants.

Despite the differences in the size of Canada and the United States, their policy orientations and their respective capacity to receive new immigrants, we have chosen to compare the extent to which the United States draws immigrants from certain French-speaking countries. Although the United States cannot offer the services in the French language that Canada does, the strength of its economy is a powerful source of attraction for immigrants from many parts of the world. Between 1990 and 1998, some 220,000 immigrants (approximately 160,000 of them from Haiti) were admitted to the United States from French-speaking countries or ones where French is widely used.

As we can see from Table 11, over the period 1991-96 the United States was able to attract a significant number of immigrants from French-speaking countries (182,029), compared with the number arriving in Canada (33,980). Our neighbour to the south was able to attract immigrants from France despite the fact that Canada offers better socio-cultural conditions for French speakers. Despite assimilation rates that are considerably higher than those in Canada, between 1980 and 1990 the French-speaking population of the United States actually increased, largely due to the influx of persons born in Haiti.

Despite rates of language loss that average 90%, French-speaking immigration to the United States has contributed to an increase in the number of persons who speak French in their homes. (Some of the increase seen in Table 12 is a function of the migration of French Canadians south of the border.) Recruitment of immigrants through overseas offices and the dissemination of information to potential entrants are essential to attract French-speaking immigration. CIC acknowledges that it makes no direct efforts to recruit French-speaking immigrants abroad. It focuses more on the distribution of information as a means of attracting such immigration.

Table 11

Immigration from North Africa, France and Haiti to the United States and Canada (Quebec and the rest of Canada), 1991-1996

	United States	Canada	Quebec	Rest of Canada
North Africa	11,785	10,505	9,080	1,425
France	29,063	11,890	9,890	2,000
Haiti	141,181	11,585	10,435	1,150

Sources: Immigration and Naturalization Services of the United States, 1998 and Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

Table 12

Language spoken at home for the foreign-born population of the United States five years old and over, 1980 and 1990

Language	1990	1980
French (including Creoles)	543,192	376,060
French (excluding Creoles)	387,915	359,870
French Creole (Haitian)	140,433	14,519

Source: United States Bureau of the Census, Census of 1980 and 1990.

Highlights from the data

- Europe has been the largest source of French-speaking immigration to Canada.
- During the 1990s the majority of French-speaking immigrants arriving in Canada were not from Europe, and nearly three-quarters of these new arrivals were members of visible minority groups.
- Between 1991 and 1996 the United States was able to attract a significant number of immigrants from French-speaking countries, compared with the number arriving in Canada.

3. *Categories of Immigrants*

The government's immigration plan for the year 2000-2001 reflects its commitment to reaping the social and economic benefits of immigration while maintaining Canada's long-standing humanitarian tradition. The plan maintains the current balance between the economic and family class components, ensuring that immigration provides significant economic benefits while at the same time giving priority to family reunification. There are three principle classes of immigrants:

Family class — close family members sponsored by a Canadian citizen or resident, including spouses, fiancés, dependent children, parents, and grandparents.

Independent — selected for their economic contribution, including skilled workers and business immigrants.

Refugee — includes United Nations Convention refugees and other displaced persons resettled from abroad, with government assistance or private sponsorship, and persons who have successfully claimed Convention refugee status in Canada.

In 1978 for the first time the number of persons from the family and refugee categories combined exceeded the number of independent immigrants. Coinciding with this change was the evolution away from the traditional source

countries – the United States, the United Kingdom and Western European nations – to the less developed countries of Asia, Latin America and Africa. These changes are widely viewed as having had an impact on the process of immigrant adaptation.

Overall, in 2000, the country received some 26.6% family class, 13.2% refugee class, and 6% business class immigrants; 51.9% were skilled workers, and other categories totalled about 2%. This breakdown differs somewhat from the pattern of Francophone immigration to the country. There remains a significant difference in the percentage of refugees who spoke French only upon arrival and the overall share of refugees within the total Canadian immigration. In Table 13 we can observe that there has been a recent decline in the proportion of refugees who speak French only and a large increase in the percentage of French-speaking skilled workers. It is worth examining how Canada's targets for immigration categories affect the overall admission of French speakers.

Table 14 points to important differences in the categories of immigrants on the basis of their knowledge of official languages. While there were considerably more refugees who knew French only upon arrival than those who knew both official languages, bilingualism was far more pervasive among skilled workers.

Regional variations are also notable in the categories of Francophone immigrants who

Table 13

Immigrants who know French only, by category of immigrants and share of total immigration, 1996-1999

Category	1996	1997	1998	1999
Family	2,446 (25.6%)	2,242 (27.6%)	1,830 (22.0%)	2,115 (22.3%)
Refugee	3,363 (35.1%)	2,412 (29.7%)	2,050 (24.7%)	2,672 (28.2%)
Business class	317 (3.3%)	340 (4.1%)	479 (5.1%)	426 (4.5%)
Skilled workers	3,458 (36.1%)	3,125 (38.5%)	4,028 (48.2%)	4,251 (45.0%)
Total	9,584	8,119	8,377	9,464

Source: Citizenship and Immigration Canada, *Facts and Figures: Immigration Overview*, 1996-2000.

Table 14

Immigrants who declare knowledge of French only and of English and French in Canada, by category of immigrants and share of total immigration, 2000

Category	Overall immigration	French only	English and French
Family	60,517 (30.2%)	2,235 (22.3%)	1,454 (14.8%)
Refugee	30,044 (15.0%)	2,661 (26.6%)	825 (8.4%)
Business class	13,655 (6.8%)	361 (3.6%)	263 (2.6%)
Skilled workers	118,495 (59.2%)	5,072 (50.0%)	7,292 (74.3%)
Total	222,711	10,329	9,834

Source: Citizenship and Immigration Canada, *Facts and Figures*, 2000.

come to Canada. In 1999, the Montreal region had a higher proportion of skilled workers and investor class immigrants among its Francophone immigration (50.3%) than either Ottawa (30%) or Toronto (39%). Ottawa had a high proportion of refugees (42%) within its total French language immigration, while Toronto had a higher proportion of family class immigrants (33.2%).

Since the introduction of its new selection criteria, the Quebec Ministry of Immigration is better able to select those independent immigrants who can best contribute to economic well-being, participate fully in the society and require less assistance from the state. The MRCI points out that some 60% of independent immigrants know French (80% when one excludes business class immigrants). This proportion drops to 30% for family class immigrants and 25% for refugees.

Highlights from the data

- In the refugee category, the percentage of immigrants who spoke French only was lower than in the other categories.
- While there were considerably more refugees who knew French only upon arrival than those who knew both official languages, bilingualism was far more pervasive among immigrants in the skilled workers category.

C. Integration and Adaptation

1. Canada

The Commissioner of Official Languages has already pointed out that in the large urban centres the linguistic majority communities have developed the structures and services designed to help new immigrants adapt to life in Canada and make them feel at home as quickly as possible (Commissioner of Official Languages, 1989).

CIC regards the successful integration of immigrants as a priority. Both immigrant and non-immigrant generally identify economic insertion as the key to successful integration. It is therefore not surprising that, in surveys of immigrants, they describe this as the main problem they confront upon their arrival in Canada.

According to CIC, successful integration is aided by:

- proficiency in one of Canada's official languages;
- the ability to find and keep a job;
- the ability to transfer, and make use of, previously acquired occupational skills and educational credentials;
- the ability to integrate commonly held Canadian values and attitudes; and
- the ability to access and fully participate in the institutions and associations that are available to all Canadians (CIC, February 2001).

Canada's immigrant settlement programs focus on enabling immigrants to become participating and contributing members of Canadian society as quickly as possible. CIC emphasizes several aspects of the process of immigrant adaptation. Perhaps the five main areas are: employment, housing, education, health, and income security.

A series of integration fact sheets issued by CIC (June 97) alludes to the importance of learning English or French in order to secure employment. The following is a relevant excerpt from the employment section of a fact sheet.

> If you practised a profession or trade in your country of origin, you may need to upgrade your skills to meet Canadian requirements. Your qualifications may not be accepted until you have Canadian documents or training, some work experience and good ability in English or French.

CIC regards the ability of immigrants to speak one of the official languages as vital to their economic insertion. But it notes that linguistic requirements will vary by region of settlement.

Several times during the 1990s, CIC opted for arrangements with organizations representing official language communities for the provision of services for immigrants. But determining to whom or what body such support should be extended has not always been simple. In addition to language-based services, many Francophone immigrants also have requirements related to their ethnocultural backgrounds. There has been much discussion over which segment of the linguistic community should be responsible for receiving the immigrants and, depending on the answer, how resources should be allocated.

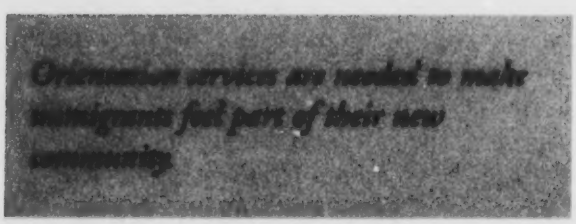

2. *Quebec*

As immigrants were directed to Quebec's French-speaking institutions, the province began to develop expertise on the adaptation of new arrivals. In its 1990 policy document on immigration, the Quebec government adopted the following principles.

- Integration affects every aspect of community life.
- Integration requires the commitment of both the immigrant and the entire host society.
- Integration is a long-term process of adaptation that unfolds at varying rates.

Quebec policy makers add that the linguistic dimension of immigrant integration largely depends on the socio-economic milieu, the level of immigrants' participation in the institutions of the host society, and the quality of the interpersonal relationship between immigrants and members of the host society. All these factors influence both the opportunity to speak the language and the immigrants' attitude toward it. As elsewhere, in Quebec the process of integration has given rise to many questions about the respective roles and responsibilities of the immigrant and the host community.

During the 1990s Quebec's integration strategies for new arrivals were structured around the concept of the Centre d'orientation et de formation des immigrants (COFI). The COFIs' primary function was the delivery of French language instruction and services to non-Francophone immigrants. The COFIs were to be a "single window" for the francization of new arrivals.

In the initial years of settlement, the degree of contact immigrants have with Francophones is considered a critical factor in the acquisition of the French language. A study commissioned by the MRCI describes the absence of contact with Francophones as a major obstacle for the

acquisition of French, and this is particularly true for those who have rapidly entered the workplace.

A working group on the government's integration services recommended more individualized support service for the new immigrant through the process of adaptation that follows francization and social and economic insertion. Thus a counselor would follow the immigrant's integration process and provide support appropriate to the changing condition of the immigrant (MRCI, 1998).

In November 1999, the MRCI reformed the welcoming and integration services offered to new immigrants. The principal measure was the replacement of the Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFIs) with the Carrefours d'intégration. The Carrefours d'intégration offer immigrants a wide range of reception and integration services in their new environment.

Each Carrefour provides the new immigrant with access to services and necessary information regarding:

- his or her first contact; and
- support for the settlement process in Quebec, notably in the areas of health, education and employment.

As to francization, the Carrefours will evaluate the needs of new immigrants and provide access to appropriate training, either on-site or in an institutional or communal setting (MRCI, *Rapport annuel,* 2000).

The reform was designed to bring francization and integration services closer to the institutional mainstream. The ministry will deploy francization services in the college and university network, making available the training that best corresponds to the needs of the immigrant clientele. The opportunity to learn French will be more in line with the level of integration of the immigrant and will be sensitive to the context within which the new arrival adapts. The integration services will operate in greater harmony with the broader range of services provided in a given territory. The emphasis will be on partnerships with the neighborhood institutions of the general Quebec population, such as the local employment centre, the local health centre, the school, the municipality and the local community organization (the MRCI maintains partnerships with many public, parapublic and community organizations to provide services for new immigrants). Placing the immigrant at the centre of the institutions of the Francophone community, the francization process is believed to be an essential element of integration (MRCI, *Les carrefours...* 2000).

3. *Francophone Official Language Minority Communities*

All levels of government offer services in both official languages in a number of areas. However, we do not know whether immigrant Francophones are less able to access government services in French than are non-immigrant Francophones. Research in this area would be useful.

Over three decades ago the government of Ontario recognized the need to offer services in French to the province's Francophones. In November 1989 it passed a law that guaranteed the provision of services in French. This permitted all citizens who so request to be served in French in the principal offices of the ministries and provincial government organizations in 23 designated regions.

The government of Ontario's Office of Francophone Affairs estimates that some 85% of the province's Francophone population has access to these services. Larocque's study (1997) reveals that medical and health matters are the services in greatest demand among Francophone immigrants.

The vast majority of Francophone immigrants have sought services in the French language. Nearly one-quarter of those who did were able to obtain the services they sought, about one-third reported they were able to secure them only in part, and just under a third were unable to receive service in French.

Table 15 identifies the services that Francophone immigrants found particularly difficult to obtain in the French language.

Outside Quebec the integration and settlement services for immigrant Francophones are still in development, and adjustments are being made to existing structures depending on the number of such immigrants and their source countries.

It is largely over the past two decades that French-speaking communities outside Quebec have been developing strategies for the reception of new arrivals. Such initiatives coincided with the period when several Francophone communities struggled for the control of schools and other institutions. It is essential for the integration of new immigrants that French schools be managed by Francophones.

Table 15

Services refused in French

	%
Medical	21.3
Legal	14.7
Educational	13.3
Immigration	12.0
Social	10.7
Employment	9.3
All services	8.0

Source: Daniel Larocque, Survey of Toronto Urban Community for CIC, Ontario Region, and Canadian Heritage, 1997.

In 1998 consultations held in Ontario for CIC examined the principal settlement issues of new immigrants and discovered that, independent of ethnic and or/linguistic differences, immigrants shared many basic concerns. In meetings held specifically with Francophone immigrants, they reported needs similar to those of non-Francophone immigrants (Canadian Institute of Cultural Affairs, 1998). Some of their main recommendations can be summarized as follows.

- Sensitize those responsible for integration services offered in English to the existence and importance of the Francophone community and the services it has to offer.
- Ensure that immigrants are aware that services are available in French.
- Support research that helps identify the existing means for integration in French and adapt them to the Franco-Ontarian experience.
- Establish links with French service providers and widely disseminate information to Francophone immigrants.
- Be more flexible with respect to new organizations created by the immigrants themselves.
- Create a resource centre for Francophone immigrants of African origin.
- Establish ways to reflect the diverse needs of the Francophone immigrant population.
- Establish partnerships with employers that may require employees who speak French.

A study on settlement services in Ontario's African community refers to some of the same concerns raised previously about immigrant adaptation. George and Mwarigha (1999) point

to difficulties encountered by immigrants from French-speaking Africa in Toronto because of inadequate bilingual services. According to focus group participants, many agencies that serve newcomers do not have French-speaking settlement staff. Consequently, clients either do not receive service or may endure long waits. Limits to the capacity to speak English and the absence of services in French slow down the resettlement and integration process of these newcomers. Africans who are Francophone often have a difficult settlement experience, even if they possess very desirable professional qualifications and job skills.

Participants in the focus groups stated that there is insufficient information about settlement support services such as health and child care, education and the Canadian legal system. The Francophones consulted expressed a very strong need to have a resource centre or "hub" that would help them obtain badly needed information (George and Mwarigha, 1999).

Similar recommendations have been made in the rest of Canada. In Manitoba, the Société franco-manitobaine (SFM) has defined the main challenges with regard to immigration as follows.

Linguistic

- The majority of Francophone immigrants have very little knowledge of English, and in Manitoba it is necessary to have some knowledge of English to function properly in society and to find a job (it can take from half a year to a full year to attain the level of English needed to join the workforce).
- There are no French language classes offered to immigrants. (Why only ESL classes?)
- The linguistic evaluation for English classes (e.g., the service at reception desks is offered only in English; the clients must sign a contract that is available only in English).
- Many provincial and federal offices lack bilingual personnel.

Employment

- Provide assistance in the translation of CVs into English.
- Put newcomers in touch with employers.
- Provide evaluation services for professional certification (even when dealing with an exceptional case, the service is available only in English). Often certificates and diplomas are not equivalent to Manitoban ones, and the clients must return to studies.
- Provide training in professional domains.

Housing

- There is a lack of housing in the Francophone neighborhood of St. Boniface or near French language schools.

Schools

- Schools must offer more support services for new students (the SFM is considering a plan of action).
- Programs need to be developed and implemented to sensitize teachers and others in the education sector about immigration (SFM, 2000).

D. Institutional Life

1. National Organizations

Outside Quebec the debate over the impact of Francophone immigration in the established Francophone communities has perhaps been most active in Ontario. Within Francophone communities, there has been very little outreach to immigrants. According to one analyst,

beginning in the1960s, Franco-Ontarians gradually came to understand the challenges presented by cultural diversity and were concerned that the presence of the immigrants would ultimately throw into question the notion of Canada's two founding peoples (Martel, 1995).

Through immigration, linguistic minorities can grow rapidly, but the character of the community may undergo social and cultural change.

Still, in 1990 the Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada adopted a series of resolutions in response to the phenomenon of pluralism both within and outside the official language minorities. In a declaration of principles on the issue of pluralism and immigration the FCFA highlighted the following.

Whereas:

Canada is facing irreversible demographic changes and in a few years, the "multicultural" population shall be larger than that of the majority Anglophone and Francophone populations of Canada. It is of importance to the Francophone and Acadian communities that:

- Immigrants, new and established, fully and willingly adopt the national ideology of linguistic duality, regardless of the linguistic community into which they wish to integrate.
- Immigrant Francophones as well as immigrants opting to learn French have the opportunity and the means to integrate into the Francophone and Acadian communities.
- The Canadian francophonie can and shall adapt to forthcoming changes so as to increase the number of French-speaking Canadians wishing to participate fully in the development of the Francophone and Acadian communities (Churchill and Kaprielian-Churchill, 1991).

A publication the FCFA commissioned on the issue of pluralism and Canada's francophonie made a number of suggestions to improve the relationship, among them:

- the need for greater outreach by established Francophone community organizations to Francophone immigrants.

Concerning multicultural policies, the following suggestions were made:

- to develop, through the provincial member associations, joint programs aimed at cooperating with different racial and ethnocultural groups to improve mutual understanding and, specifically, to promote the theme of protecting individual rights and the rights of members of minority groups in a pluralist society;
- to pursue discussions on the subject of how Francophone New Canadians can best be integrated within Francophone and Acadian communities across Canada. The provincial Francophone associations should emphasize their desire to develop relationships that, in a spirit of open-mindedness, respect cultural differences of immigrants (Churchill and Kaprielian-Churchill, 1991).

At the national level, Canada's Francophone leadership has moved toward greater openness to immigration and multiculturalism. Indeed the FCFA recently established an initiative called

Dialogue, which seeks to sensitize various segments of the population, including ethnic communities, to the concerns of Canada's Francophones (FCFA, 1999).

With regard to strategies, it is contended that Canadian Francophones and Acadians can demand to be partners in the recruitment and settlement of immigrants who speak French. Opportunities exist for Acadian and Francophone communities to take effective action in conjunction with Citizenship and Immigration Canada via their local organizations and their provincial and territorial associations.

Clearly it is important that the national representative body of Francophone Canadians outside Quebec is reflecting upon the contribution of immigration to the regional and local communities and is pursuing initiatives in that regard. It is essential to find ways to actively involve Francophone immigrants in the national bodies themselves and to ensure that the structures properly reflect their presence.

2. *Education*

While the right to French language instruction is not automatically conferred upon them, there is little evidence that immigrant children have been turned away from French language schools outside Quebec where the parents expressed a desire for them to receive such instruction. Still, there may be a disincentive to enrol in French language schools where access is difficult.

In Ontario, subject to parental choice and local availability, the provincial *Education Act* provides for a procedure whereby a non-rightsholder can have access if a request is submitted to the French language admission committee of the appropriate school board. Admission is granted in accordance with the board's own set of established criteria, which may include the newcomer's knowledge of French or the parents' attitude with respect to the mandate of Franco-Ontarian education.

In Saskatchewan, concerns have also been raised about access for the children of Francophone immigrants to French language schools. The problem was illustrated in a recent case involving two immigrant Francophone families that wished to enrol their children in a French language school. To be eligible, they needed permission from the school council of the French school in question, the approval of the local Francophone school board and the agreement of the majority English school in the district.

Although Francophones have control of the French schools, immigrant Francophones need authorization from the Anglophone school sector for student enrolment if they do not fall under the provisions of section 23 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. The Francophone school division of Saskatchewan is examining the relationship between the provincial law providing for the management of French language schools in Saskatchewan (Bill 144) and the relevant section of the Charter (Radio-Canada, Saskatchewan, 2001).

To a significant degree, it is in Quebec (notably in the Montreal region) and Ontario (notably in Toronto and Ottawa) that the French language schools have confronted the reality of pluralism. In Quebec, since 1977, the *Charter of the French Language* has obliged nearly all children of immigrants to attend French language schools. In fact, in the Montreal area a number of such schools have a majority of immigrant children. Toronto and Ottawa also have some schools in which most students are children of immigrants, but such institutions are the exception rather than the rule. In only one year, 1989-1990, the percentage of immigrant children in one of Ottawa's large French language high schools rose from 30% to a majority of the student body.

In 1995, the Ontario government's Royal Commission on Learning concluded that "the impatience and frustration experienced by newly arrived Francophones is quite certainly legitimate, but the resistance to change or the slow pace of it among certain elements of the Franco-Ontarian community are also understandable in the provincial educational context." The Commission noted that submissions from most major groups involved in French language education stressed the importance of opening up to ethnocultural Francophone communities.

In the following year a complementary consultation in the province focused on the issues that preoccupied the ethnocultural Francophones. The following recommendations were issued.

- Curriculum and educational programs should respond to the needs of a pluralistic Francophone population. This should be reflected in the teaching of history and geography as well as in the field of literature, which would focus on Canadian as well as international francophonie.
- Teaching and administrative staff in French language schools should reflect the ethnocultural diversity of the student population, in particular in schools with a high concentration of such diversity.
- It is important to instil self-confidence in the students by providing them with role models who have succeeded in their professional lives.
- A credible provincial structure should be put into place to represent the concerns of the ethnocultural Francophones to school boards, regional bodies, the provincial administration and other governmental authorities (États généraux complémentaires, Ontario, 1998).

In minority communities, the school plays a primary role in the integration of immigrants.

A study conducted in 1991 by the Comité canadien francophone pour l'éducation interculturelle shows that much work remains to be done to introduce multicultural education into minority language schools, both within the large urban centres and on a lesser scale in areas where there are fewer ethnocultural Francophones in the school system. For many Franco-Ontarians ethnocultural diversity is a relatively recent phenomenon. Very often the Francophones are dependent on the strategies adopted by the English language sector relative to the presence of ethnocultural pluralism.

In some instances, schools whose ethnocultural composition has shifted rather suddenly feel a need to revisit their mission and adjust to a new path that recognizes the value of French within a multi-ethnic and often within a multilingual context. All this is occurring in a situation where many Francophone institutions are struggling with a rising sense of biculturalism among the Francophone student population (Lafontant, 2000).

In an FCFA publication, Stacy Churchill and Isabel Kaprielian-Churchill (1991) suggest that the national organization "promote actively the role of the French school as a place of welcome and a place for the initial integration of Francophone immigrant children, intended to help newly arriving families identify themselves closely with the local Francophone community."

While attention and resources are primarily focused on Ontario, the challenges described above are by no means confined to schools in that province. In Alberta, despite the

government's support for the financing of French language schools, many believe that not enough is being done to respond to the needs of new immigrants. Apart from the lack of choice of educational institutions in Alberta, there are too few teachers in French language schools to support the number of students (Couture et al., 2001). In 1996 non-sectarian French schools were established in both Calgary and Edmonton in response to the fact that many immigrants sending their children to French language schools were not of the Christian faith and thus ineligible to attend the Catholic schools. According to Robert Stebbins, it is unknown "how Canadian-born Francophones in Calgary and Edmonton feel about these newcomers in their midst, most being racially and religiously different and most having a good command of the French language, though they often speak it with an unfamiliar accent" (Stebbins, 2000).

3. *Pluralism*

Conflicts between established members of a community and new arrivals are not uncommon, especially where the demographic situation evolves rapidly and the community's identity is in flux. Those who believe that the notion of two founding peoples is fundamental to the defence of the rights of French speakers in Canada may encounter difficulty situating immigrant Francophones in this paradigm. Moreover, these immigrants challenge the way many rooted Francophones have traditionally understood the link between language and ethnicity.

As the composition of Francophone minorities in the predominantly English-speaking urban centres becomes more ethnically diverse, the presumed opposition between linguistic duality and multiculturalism begins to wane. Recent public opinion surveys indicate that the presence of multicultural policies has not contributed to any erosion in support for the French language outside Quebec among non-Francophone Canadians. Moreover, such policies have not deterred non-Francophone Canadians from learning French (Jedwab, *Ethnic Identification...*, 2000). Much more can and should be done in this regard. The phenomenon of multiculturalism in the French language is on the rise. In future the Multiculturalism Program of the Department of Canadian Heritage should be increasingly supportive of the French fact.

Visible-minority Francophones represent a relatively small proportion of the overall French-mother-tongue population: less than 1.5% in Quebec, slightly over 2% in Ontario and about 2.5% in British Columbia. However, as nearly all those defined as visible-minority Francophones reside in the large urban centres, their proportion of the metropolitan minority Francophone population is quite different. When the category used is first official language spoken, there is a modest increase in the proportion of visible-minority Francophones. For example over 12% of Toronto's mother-tongue Francophone population (including York and Peel regions) are defined as visible minorities, and when FOLS is the criterion used their share rises above 20%.

One analyst has identified three types of Francophones in a multi-ethnic school context: one, described as "rooted" (*de souche*), consists of those born in Canada who constitute a minority within the larger English-speaking majority; second, there are the immigrant ethnocultural groups that have joined the rooted Francophone minority, making the latter the dominant group from an interethnic standpoint; the third group consists of those ethnocultural groups and rooted Francophones who together see themselves as a minority community in their interaction with the English-speaking community (Gérin-Lajoie, 1995).

These categories are a reflection of the intersection of linguistic, ethnocultural and ethnoracial identities and the respective importance that the immigrants attribute to such attachments. The cohabitation of students with different cultural baggage gives rise to new questions about membership, community formation and solidarity. For example, one observer points to a contradiction over the rooted Francophones' view of themselves as a group not receiving equitable treatment with English speakers and the ethnocultural Francophones' feeling of inequality within the broader Francophone community. Monica Heller contends that "it becomes increasingly difficult to rally all components of the population to the Franco-Ontarian cause of fighting common oppression when certain groups within that population themselves feel oppressed by others; this is notably the case of immigrant groups who feel shut out of the educational process by the locally-established population" (Heller, 1994).

Much of the growing intercommunal debate among Francophones in a multiethnic environment revolves around the changing definition of the host or receiving society. What are the respective roles and responsibilities of the established Francophone community and the new arrivals? It is difficult to talk about the integration of ethnocultural Francophones into the broader Francophone minority context, since both communities are in their own ways undergoing a process of redefinition.

A number of immigrant Francophones have complained that the co-operation with the established community has been inadequate (Quell, 2000). Initiatives to include ethnocultural Francophones have often been perceived as too limited, and there is a feeling that resources are not adequately shared across the entire community. Therefore the pleas for unity made by some established Francophone leaders are often looked upon with skepticism by ethnocultural and ethnoracial Francophones. For the latter, this failure to have a communal meeting of the minds has culminated in the distinction made between the ethnoracial and the rooted Francophones. The debate about these identity questions and how they get translated into an equitable formula for resource distribution is a good deal more complex, given that neither party within the language community is monolithic.

Robert Choquette acknowledges that traditional Franco-Ontarian institutions did not always greet French-speaking immigrants with open arms and, as a consequence, a whole range of associations were created by the ethnocultural Francophone communities. He points to one source of such tension in noting that it was the tenacity of the rooted Franco-Ontarians that resulted in the strengthening of the institutional network that the province's French speakers possess. Choquette believes that dialogue between immigrants and non-immigrants is essential and that rapprochement will require compromises from all in order to pursue joint projects and develop common strategies (Choquette, 2000).

A linguistic community can include many expressions of ethnicity, just as an ethnic group can function in more than one language. However, as noted previously, the federal government's commitment to promote the linguistic vitality of official language communities does not imply support for the ethnocultural expression of the group identities. Such support may be available under the Multiculturalism Program, although the latter no longer offers significant funding for mono-ethnic groups. Thus it is hard to justify support for the promotion of ethnic identification within the support for official languages. On the other hand, it is essential that those who receive government aid for the promotion of official

languages be inclusive and reflect the diversity of the communities they represent.

For its part the Multiculturalism Program can support dialogue among Francophones of different origins. Partnerships have been attempted in Ontario between the provincial French language organizations and the ethnocultural and ethnoracial Francophones. Although they have not all met with success, it is important that efforts continue to support such co-operation. Too much fragmentation may not be compatible with the objective of fostering vitality, since it may make it difficult to determine all the needs of the Francophone population and in what areas service may be remiss. The common desire for services in French is a strong reason for pooling efforts. The ethnocultural and ethnoracial communities may be able to enhance support for such goals among the broader non-Francophone ethnic minority population. In addition to reinforcing the French language in Ontario, ethnocultural and ethnoracial Francophones may create opportunities for greater participation in the international Francophonie.

Attempts have been made to establish a structure for community dialogue based upon the values and identity of the Francophone community. Without cooperation and a sense of inclusion in the Francophone community, there is a risk that ethnic and racial attachments will lead immigrants to pursue their integration in such a way that, in some cases, they will identify primarily as a linguistic minority within their broader ethnocultural or ethnoracial community. For many such immigrants, however, the French language is an important expression of their cultural identity. For example, many African Francophones want to preserve their linguistic distinctiveness. By not pursuing the objective of full participation, immigrants risk further language loss, and this is not conducive to creating conditions of vitality.

The Multiculturalism Program can support dialogue among Francophones of different origins.

A number of the organizations that address the needs of ethnocultural Francophones are supported by Citizenship and Immigration Canada and the Department of Canadian Heritage. The Ontario branch of Canadian Heritage has shown interest in assisting ethnocultural Francophones in the development of an institutional model to accommodate their needs. Members of Ontario's ethnoracial Francophone community have drawn the provincial government's attention to the following challenges:

- mistrust of various national and provincial Francophone organizations and a questioning of their leadership;
- the difficulty of assessing the impact of ethnoracial Francophone organizations with respect to the needs of community members, notably in the areas of employment and training; and
- inadequate access to information from various government ministries and departments.

In 1994 the Department of Canadian Heritage met with representatives of Ontario Francophone organizations to discuss new ways of distributing funds to language minorities in the province. A new structure was to be established that was to be called the Coalition for the Development and Expansion of the Franco-Ontarian Community and the Ethnic Francophone Groups of Ontario. Some ethnocultural Francophone groups that participated in the meeting felt they were being obliged to accept that the traditional organizations would control both the funding and the distribution of services.

In 1996 Canadian Heritage included the development of racial minority Francophones as part of its multi-year agreement to support the official language minority communities of Ontario. In fact the Minister committed to paying special attention to this issue. A recent report looked at the needs of the Francophone ethnoracial communities in Ontario. These communities make a vital contribution to the diversity of Ontario's Francophone population. The Canada-community accord for the province of Ontario has recognized the ethnic and racial minorities as part of the francophonie of Ontario, and in concrete terms this required that a plan of action be established to give substance to this recognition.

One of the principal questions regarding integration involves the type of co-operation between non-immigrant and immigrant Francophones that is best suited to address the needs of the new arrivals. Three types of partnership have been envisaged for the groups: (1) partnerships between organizations representing racial and ethnocultural minorities to better harmonize their efforts and avoid duplication of services; (2) partnerships with existing Francophone organizations and institutions, which should not be limited to the appointment of one ethnocultural or ethnoracial representative on boards or committees of such organizations but should aim for equitable representation of members of these communities; (3) partnerships with different levels of government and with the private sector. Government officials do not believe that such initiatives have been explored to their full potential (Muse et al., 1999).

E. Mobility

1. Employment and Income

Earlier we looked at the importance Citizenship and Immigration Canada places on immigrants' knowledge of official languages in determining their eligibility for entry to the country. The relevance of such knowledge is frequently based on an evaluation of the economic adaptation of immigrants over several years. Research conducted by CIC reveals that knowledge of an official language generally results in higher earnings. In fact a skilled worker lacking such ability earns less on average than someone with lesser skills who is able to speak an official language. Furthermore, individuals who have the highest levels of language proficiency are most likely to be employed throughout their working careers. In each case, however, there is variation across the country depending on the economic circumstances of each region and the official language in question. Thus knowledge of French, for those who reside in most parts of the country outside Quebec, will not measurably enhance their situation without some knowledge of English as well.

The relationship between language knowledge and economic insertion can be assessed in a variety of ways, and the conclusions drawn often depend upon what the analyst chooses to emphasize.

Over the past four decades one of the major developments on the language front has been the considerable economic progress of French speakers throughout the country.

Although immigrants have a lower income upon their arrival than non-immigrants, many analysts maintain that the new arrivals will catch up over time. But the estimated time it takes to achieve a certain degree of economic parity has a profound influence on policy makers as they develop selection criteria

sensitive to the country's perceived economic needs and its humanitarian obligations.

According to the study of Francophone immigrants in Toronto referred to previously, some 94% of the new arrivals had no prearranged employment upon their arrival in the country.

Of those seeking employment, some 30% secured a job within one month. For about 12% it took over a year, and 9.6% were unable to find employment. This approximates the national unemployment rate at the time of the study. Nearly one person in four (24.7%) did not receive help finding employment, while others obtained such assistance from family, friends, newspapers, employment offices, and members of their ethnic community.

A number of empirical studies have furnished evidence of a deteriorating labour market experience among recent immigrants. The results are consistent with the observation that a shift in the composition of new arrivals around the 1980s has brought about a decline in immigrants' economic adaptation as measured by average income and employment rates. Nonetheless, the reasons for such erosion are not always adequately explained, and perhaps some have been too quick to attribute the situation to the overall lower skill level of immigrants.

In Quebec there have been important changes in the income differentials between immigrants and non-immigrants, largely depending on how long an immigrant has been established in Canada. Overall, immigrants who arrived in the country between 1971 and 1981 have an income closer to that of the Canadian-born population than those who arrived more recently. If the overall income gap between immigrants and non-immigrants is greater, this is due to the lower earnings of non-European immigrants.

Looking at the situation across Canada, we observe that immigrants who knew French only upon arrival had income levels only slightly higher than those who knew neither official language and had unemployment rates higher than other immigrants, although fewer reported welfare benefits than entrants who knew neither English nor French. But there is considerable variation among the major urban centres. As we shall observe, settling outside Quebec does not result in a greater economic penalty for immigrants who knew French only upon arrival.

Several factors that contribute to the varying employment and earnings condition of immigrants merit further inquiry. Our purpose here is confined to reviewing the findings generated from the data. Further research is required to better understand the economic adaptation of French-speaking immigrants in the various regions of the country.

The leaders of ethnoracial Francophone groups in Toronto insist that members of their group have difficulty finding employment that corresponds to their level of education. Whether they are English-speaking or French-speaking, non-European immigrants tend to have a much lower income than do European immigrants. According to some analysts, the growing variance between visible minority and European groups (as measured by the unemployment rate and lower employment income) may arise from the following factors.

- Increasingly, more immigrants from different ethnocultural groups have come to Canada and they bring different socio-economic attributes (such as education and language proficiency) that provide the "basis" on which to build their socio-economic status.
- More ethnocultural groups came from non-traditional sources.
- Declining settlement support for immigrants means that more recent immigrants lack the proper knowledge/skills and organizational

Table 16

Socio-economic conditions of immigrant taxfilers 18 and over upon arrival, by years since admission and knowledge of official languages, Canada, 1995

Years since admission	Average annual employment earnings				Percentage reporting Unemployment Insurance income				Percentage reporting welfare benefits			
	English	French	Both	None	English	French	Both	None	English	French	Both	None
1	16,423	12,798	18,865	10,498	10%	16%	11%	14%	10%	29%	20%	12%
5	23,418	16,028	23,878	17,023	15%	20%	16%	20%	11%	21%	11%	18%
10	28,242	21,961	33,599	21,108	13%	17%	13%	17%	12%	25%	9%	20%
15	36,158	25,446	39,187	24,995	9%	15%	9%	14%	8%	14%	5%	18%

Source: CIC and Statistics Canada, Longitudinal Immigration Database, 1998.

Table 17

Percentage of immigrant taxfilers 18 and over upon arrival who reported receiving Unemployment Insurance benefits, by years since admission and knowledge of official languages, 1995

Years since admission	British Columbia				Quebec				Ontario			
	English	French	Both	None	English	French	Both	None	English	French	Both	None
5	15%	19%	18%	26%	17%	20%	16%	21%	15%	18%	16%	18%
10	13%	19%	9%	21%	16%	18%	16%	20%	12%	13%	11%	14%
15	10%	14%	8%	18%	9%	15%	11%	17%	9%	12%	7%	13%

Source: CIC and Statistics Canada, Longitudinal Immigration Database, 1998.

Table 18

Average employment earnings of immigrant taxfilers 18 and over upon arrival, by years since admission and knowledge of official languages, 1995

Years since admission	British Columbia				Quebec				Ontario			
	English	French	Both	None	English	French	Both	None	English	French	Both	None
1	16,648	15,088	18,461	10,438	14,264	12,633	17,182	9,383	16,618	14,292	21,729	11,077
5	23,828	20,242	25,148	15,147	18,420	15,383	21,028	13,380	24,158	17,617	28,228	18,597
10	28,414	23,593	32,663	18,232	25,305	20,852	31,877	17,187	28,998	28,862	36,023	23,481
15	34,878	24,971	35,995	23,473	34,612	24,223	37,193	20,116	37,567	31,461	42,377	27,512

Source: CIC and Statistics Canada, Longitudinal Immigration Database, 1998.

supports for better socio-economic integration.

- Immigrants from ethnocultural groups that have strong community support networks do better than those without them; thus the socio-economic gaps widen.

Highlights from the data

- Comparing Ontario, Quebec and British Columbia, immigrants who knew French only upon arrival had the lowest levels of unemployment in the province of Ontario.
- Those French speakers with the highest annual earnings were in Ontario, although earnings were slightly higher in British Columbia for the most recently arrived immigrants who knew French only.
- Immigrants who knew both official languages made major gains in employment over the 15-year period and, in the provinces of Ontario and British Columbia, had the lowest levels of unemployment.
- Immigrants who knew only French upon their arrival had somewhat higher than average rates of unemployment in all three provinces but have fared better than those who knew neither of the two official languages.

Daniel Larocque explored whether jobs landed by immigrant Francophones reflected their previous training. In his survey, the answers to this question were evenly divided. Some 48.7% responded that their work did not correspond to their abilities, and the same percentage felt that their jobs did indeed reflect their training (including 1.3% who reported their jobs were better than they expected).

Immigrants from Asia were more likely to say their jobs reflected their previous training (50%). Not far behind this group were immigrants from Europe (46.5%). The numbers decline precipitously for immigrants from the Americas (23.1%), from Central and Southern Africa (20.6%), and from North Africa/Middle East (5.3%).

CIC data indicate that immigrants who knew French only upon arrival had lower levels of education than did those who knew English only. Those who knew both English and French upon arrival tended to possess higher levels of schooling. The gap between those with greater education who knew French only upon arrival and those with lower levels of education has nonetheless narrowed somewhat since 1980. In general the majority of immigrants who knew both official languages upon arrival had university degrees or some equivalent. Educational differences may explain in part the employment and income differentials among the two linguistic groups. In Toronto a high proportion of immigrants had trade certificates and non-university diplomas.

This situation of underemployment is in part attributed to the non-recognition of training and diplomas received outside Canada, the requirement for Canadian work experience, and the state of the economy (many Canadians, whether they were born here or elsewhere, have difficulties in finding work that reflects their abilities and training). When considering issues of employment it is important to bear in mind

that the state of the provincial economy in a given period undoubtedly has an impact on the overall situation of the labour force.

2. *Language Transfers*

The phenomenon of language loss has a profound impact on most Francophone communities outside Quebec. Language loss is widely viewed as the principal challenge to the linguistic vitality of French-speaking communities in Canada outside Quebec. It is a phenomenon that affects all Francophones, non-immigrant and immigrant alike. Language transfers experienced by Francophone immigrants are a reflection of the phenomenon in the overall Francophone population. In Table 19 we can see that language shifts vary in different parts of the country. In New Brunswick and Quebec there appear to have been few language transfers among mother-tongue Francophone immigrants, and the Francophone population benefited from a certain number of new arrivals whose mother tongue was neither English nor French and who ultimately adopted the French language at home.

There has been a significant rate of language transfer among immigrants in the provinces west of Quebec, particularly following a decade of settlement. In part this is due, in the earlier period, to the vast majority of immigrants

Table 19

Immigrants with French mother tongue and French as a home language in selected provinces, to 1996

	New Brunswick			Quebec			Ontario		
	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)
Before 1961	320	320	0.0	16,115	22,915	+40.0	3,920	1,515	-61.0
1961-70	330	360	+9.8	22,205	30,695	+37.1	4,160	2,170	-48.0
1971-80	1,150	1,290	+12.5	29,150	44,525	+40.0	3,970	2,395	-40.0
1981-90	430	480	+11.0	25,110	41,905	+60.0	4,035	3,005	-23.7
1991-96	150	175	+16.8	24,415	36,290	+50.0	3,040	2,805	-6.7
Total	2,380	2,625	+10.3	116,995	176,330	+52.0	19,120	11,890	-37.5

	Manitoba			Alberta			British Columbia		
	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)
Before 1961	340	115	-66.2	615	185	-70.0	1,460	470	-68.0
1961-70	230	130	-43.5	575	240	-57.9	1,350	460	-66.0
1971-80	260	195	-25.0	720	280	-61.2	1,470	570	-61.3
1981-90	225	175	-20.5	430	185	-57.0	955	600	-37.2
1991-96	85	85	0.0	205	195	-5.0	975	625	-35.9
Total	1,150	710	-38.3	2,545	1,090	-57.1	6,220	2,730	-56.2

(MT) Mother Tongue
(LSH) Language Spoken at Home
(DIFF) Difference

Source: Statistics Canada, Special Compilation, Census of Canada, 1996.

including those of French mother tongue being drawn to English-speaking institutions. They had limited opportunity to participate in the institutional life of those Francophone minorities that were struggling to secure their status. For those who arrived more recently, the rates of language transfer are considerably lower. To curb language transfers among Francophone immigrants, however, it will no doubt be vital to draw them to French language institutions.

It is worth noting that the recent trends vis-à-vis language shifts in Ontario have been more intense outside the Ottawa and Toronto areas. In Ottawa the arrival of Francophone immigrants has actually generated net population gains, largely a function of the shift of certain allophones to the French language.

Table 20 provides data on the phenomenon of language transfer by source country or region, with a focus on immigrants whose mother tongue was French. For comparative purposes we chose the country of France and the regions of North Africa and continental Africa. As seen in the previous tables, an acceleration of language transfer can occur after ten years and, in Canada outside Quebec, about half of Francophone immigrants make such a transfer. Clearly, for those who do retain the French language at home in much of Canada outside Quebec, there is little difference based on the immigrant's country of origin.

Table 20

Language transfers of Francophone immigrants, by region of origin

Canada

	France			North Africa			Continental Africa		
	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)
1981-85	3,525	3,060	-13.2	1,375	1,120	-18.5	705	505	-28.4
1986-90	4,830	4,185	-13.4	2,100	1,710	-18.6	1,720	1,240	-27.9
1991-95	10,875	10,370	-4.6	2,255	1,835	-18.6	3,570	2,950	-17.4

Quebec

	France			North Africa			Continental Africa		
	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)
1981-85	2,800	2,725	-2.7	1,115	995	-10.8	415	370	-10.8
1986-90	3,835	3,690	-3.8	1,885	1,615	-14.3	1,010	865	-14.4
1991-95	9,345	9,140	-2.2	2,035	1,740	-14.5	2,365	2,135	-9.7

Rest of Canada

	France			North Africa			Continental Africa		
	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)	MT	LSH	DIFF (%)
1981-85	725	335	-53.8	260	125	-51.9	290	135	-53.4
1986-90	1,000	500	-50.0	215	95	-55.8	710	375	-47.2
1991-95	1,540	930	-39.6	220	95	-56.8	1,205	815	-32.4

Source: Statistics Canada, Special Compilation, Census of Canada, 1996.

Above half of Francophone immigrants settling west of Quebec tend to switch to speaking English, a phenomenon known as language transfer.

3. *Interprovincial Migration*

Mobility or interprovincial migration has had an important impact on the demographic situation of Francophone communities. It is fair to view the absence of significant interprovincial migration of immigrants as an important component of successful adaptation. One analyst who tracks such patterns has found that between 15% and 20% change province of residence within six years after arriving in Canada (Dougherty, 1994). Further, immigrants seem quite sensitive to economic conditions in choosing their destination. Dougherty's findings suggest that the link between the regional income and unemployment differentials of immigrants will imply higher mobility if immigrants' initial choice of location was determined by other factors.

Table 21

Interprovincial mobility of immigrants, by knowledge of official languages and province where immigrants landed, 1980-1995

Destination at landing		Arrivals	Out-migration	In-migration	Net change	Net %
Atlantic	English	14,180	5,820	1,945	-3,875	-27.3
	French	320	150	70	-80	-25.0
	Both	1,020	355	215	-140	-13.7
Quebec	English	56,965	19,320	5,515	-13,805	-24.2
	French	47,175	2,750	1,020	-1,730	-3.7
	Both	31,865	3,905	1,760	-2,145	-6.7
Ontario	English	393,795	22,655	37,135	+14,480	3.7
	French	6,180	910	2,335	+1,425	23.1
	Both	14,215	2,160	3,725	+1,565	11.0
Manitoba	English	21,900	6,505	1,645	-4,860	-22.2
	French	250	85	35	-50	-20.0
	Both	505	220	100	-120	-23.8
Saskatchewan	English	8,000	3,920	1,160	-2,760	-34.5
	French	95	60	10	-50	-52.6
	Both	285	155	60	-95	-33.3
Alberta	English	61,480	15,560	8,585	-6,975	-11.3
	French	780	250	185	-65	-8.3
	Both	1,850	615	415	-200	-10.8
British Columbia	English	101,975	10,025	27,150	+17,125	16.8
	French	815	130	655	+525	64.4
	Both	3,250	520	1,545	+1,025	31.5

Source: CIC, Longitudinal Immigration Database, 2000.

Highlights from the data

- There has been a significant rate of language transfer among immigrants in the provinces west of Quebec, particularly following a decade of settlement.
- An acceleration of language transfer can occur after 10 years and, in Canada outside Quebec, about half of Francophone immigrants make such a transfer.
- For those who do retain French at home in much of Canada outside Quebec, there is little difference based on the immigrant's country of origin.
- In large urban centres outside Quebec there is a reasonable degree of retention of French-speaking immigrants. The smaller centres have experienced major losses of those French-speaking immigrants who first arrived there.

From 1980 to 1995 some 1,020 immigrants who spoke French only upon arrival and initially settled elsewhere in Canada ended up moving to Quebec; meanwhile, some 2,750 who first settled in Quebec moved to another part of Canada. The data suggest that in large urban centres outside Quebec there is a reasonable degree of retention of French-speaking immigrants. On the other hand, the smaller centres have experienced significant losses of those French-speaking immigrants who first arrived there.

Finally, we can see that about one-third of those who knew English only upon their arrival in Quebec left in the ensuing years.

Discussion/Policy Implications

Recruitment of Francophone Immigrants

The demographic data presented in this chapter (see Table 2) point to a significant disparity between the number of English-speaking and French-speaking immigrants: 3.6% who spoke French only compared with 78.8% who spoke English only. The upward shift since 1961 in the percentage of immigrants who spoke French only upon arrival in Canada (5.4% in 1991-1996 compared with 73.3% of immigrants who spoke English only) is related to Quebec's recruitment of more Francophone immigrants to support the vitality of the French language. Unlike Quebec, the federal government does not make any direct effort to recruit French-speaking immigrants overseas: CIC can do much more in this area. Delegations of Francophones from official language communities should visit source countries of potential immigrants and provide information about conditions and opportunities in their communities. Resources can be put in place in countries where there is potential for recruitment, and arrangements can be made with international organizations that are involved in the migration process. CIC should develop benchmarks relative to the annual numbers of Francophone immigrants that Canada receives and should annually review the progress achieved. It is essential to plan for the arrival of immigrants and establish structures to meet their initial needs. This should be done in close co-operation with the official language communities and, where possible, be based on submissions from them. Such submissions should describe the settlement needs involved in the process of adaptation.

Settlement and Integration

The pattern of settlement of Francophone immigrants closely resembles that of the majority of persons who come to Canada; in short they do not necessarily choose to settle in areas where Canada's Francophone population outside Quebec is concentrated. A broader national survey of the needs of Francophone immigrants would be of considerable value in determining the needs and gaps in service that the new arrivals confront in different parts of the country. Eventual integration into the minority communities is linked to the institutional vitality of these communities. The capacity to receive immigrants is greatly affected by the resources, institutions and structures in place to respond to their needs. We need to give the communities the tools they require to fully develop, including the instruments they need to favour the integration of immigrants. An immigrant from an official language minority not only requires the means to be a full participant in the broader society but may also wish to contribute to the life of the minority community. The absence of institutions aimed at meeting the latter objective no doubt constitutes a major obstacle to community participation and runs counter to the commitment to promote vitality.

Attracting immigrants to the traditional institutions of the Francophone community is an important challenge. Many Francophone immigrants have expressed disappointment with their initial experiences in Canada. Immigrant insertion depends greatly on the knowledge of available services and the initial contacts

that are made upon arrival in the new environment. The Carrefour model as developed by Quebec and examined in section C2 of this chapter may be employed by Francophone communities outside that province to draw immigrants to the communities. OLM Francophone communities have requested that centres or hubs be created to facilitate the adaptation of immigrants.

Barriers to entry to French language schools for the children of Francophone immigrants should be eliminated. For many of Canada's Francophone communities, the French school provides the only milieu outside the family where there is contact with the French language. As such, to a considerable extent, the linguistic integration of the children of immigrants is conditioned by the language of instruction chosen by the parents. While a number of studies have looked at the socio-cultural impact of the presence of Francophone immigrants in French language schools outside Quebec, to date no study has looked at their attraction and retention rates of the children of Francophone immigrants. Such a study would help us understand both the desire of immigrant Francophones to send their children to such schools and the profile of those persons who do choose such instruction.

It is also important to ensure that the professional credentials of immigrants are properly recognized. The role of professional bodies composed of doctors, engineers, psychologists and other professionals in accrediting professionals wishing to immigrate to Canada is important. More thought and adjustments are still required to fully recognize the training of potential immigrants.

Language loss among French-speaking immigrants is similar to the pattern in the wider Francophone community. Efforts to draw immigrants to the Francophone community will help both immigrant and non-immigrant Francophones deal better with the phenomenon of language loss.

Integration is a two-way process that ultimately implies a change in the identity of the host community as well as of the new arrivals. French-speaking immigrants often introduce ethnic diversity into rooted linguistic communities. Moreover, during the past four decades there has been a growing emphasis on regional/provincial identities as well as local/municipal attachments. The presence of Francophone immigrants invites consideration of the defining elements of Canada's French language communities of the future, notably as regards the ethnoracial dimension. It will be essential to enhance the presence of Francophone immigrants in the local and regional and national organizations of the francophonie. French language institutions will confront the need to accommodate the diverse needs of ethnoracial Francophones. Programs aimed at sensitizing service providers in French-language institutions to cultural pluralism should be expanded. There is expertise in this area across the country that can be employed for such purposes. Initiatives should be developed that contribute to further harmonizing the policies of multiculturalism and the promotion of official language communities. Those responsible for the Multiculturalism Program should support the vitality of Francophone communities through cross-cultural initiatives involving immigrant and non-immigrant Francophones as well as other communities. The FCFA program Dialogue is a good example of such an intercultural initiative.

IV. Quebec Anglophones: Immigration and Vitality

Few studies have looked at what support for the linguistic vitality of Anglophones in Quebec might entail. There is no doubt that the loss of Anglophones from interprovincial migration has meant that the flow of new arrivals takes on greater importance in maintaining conditions of vitality. Immigration of English speakers, along with allophones who ultimately adopt the English language in their homes, has not only had a profound demographic impact on the community but has also affected the identity of the Anglophone population.

Despite this, the impact of immigration on Quebec's Anglophone community in the past 20 years has rarely received much attention. In part this is because the focus has been on those who have left the province and the consequences of such departures on the community's demographic and institutional life. It also reflects the shift of responsibility for receiving new immigrants from Anglophone to Francophone institutions. Below, we examine the demographic impact of English-speaking immigration to Quebec and look at several aspects of their linguistic, economic and social integration.

A. Immigration and Demography

From 1945 to 1970, the growth of the Anglophone community in Quebec was primarily attributable to the influx of immigrants from Europe who, for the most part, adopted the English language and were integrated–however partially–by English language institutions. The English-speaking population benefited greatly from the influx of immigrant children who, in overwhelming numbers, were educated in the English school system. With the changing pattern of immigration that began in the early 1970s and the introduction of the *Charter of the French Language*, which obliged almost all subsequent immigrants to send their children to French language schools, immigration has become a less important source of population growth for the Anglophone community. With the transfer of selection and integration services for immigrants to the Quebec government, the Anglophone community has played a very limited role in immigrant insertion.

Between 1996 and 2000, those immigrants to Quebec for whom English was the only official language spoken represented some 20% of the total provincial immigration. This proportion exceeds the share of Quebec's English-mother-tongue population, which stands at just under 10%. Indeed, as the vast majority of immigrants settle in the Montreal region, the per capita arrival of immigrants relative to the Montreal Anglophone population is even greater. It is worth examining whether more Anglophone immigrants would consider settling in regions outside Montreal, whose communities might benefit from such an infusion.

The immigrant presence in the English-speaking community is reflected in the number of language transfers of persons whose mother tongue is neither English nor French. While there were over 586,000 persons in Quebec whose mother tongue was English in 1996, over 700,000 persons declared that they spoke English only in their homes. If we add multiple declarations that include the use of English in the home, the Anglophone population rises to nearly 820,000. Using the criterion of first official language spoken (FOLS), the number of Anglophones rises to 900,000.

1. Knowledge of Official Languages

In the 1970s the number of immigrants who spoke only French significantly exceeded the number that spoke only English. In recent years the pattern has been quite consistent, with just over one-quarter of immigrants declaring that

Table 22

Number of immigrants by knowledge of official languages, Quebec, to 1996

	Total	%	English	%	French	%	Both	%	Neither	%
Before 1961	113,870	17.6	34,860	25.6	19,255	10.9	54,270	17.6	5,485	12.7
1961-1970	109,510	17.0	22,000	16.1	22,560	12.8	57,840	18.7	7,105	16.5
1971-1980	132,370	20.5	20,820	15.3	33,825	19.2	71,050	23.0	6,675	15.5
1981-1990	137,830	21.3	26,515	19.4	47,845	27.1	73,240	23.7	10,235	23.7
1991-1996	150,915	23.4	32,755	24.0	52,740	29.9	51,845	16.8	13,570	31.5
Total	644,495		136,950		176,220		308,250		43,075	

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

they spoke only French, nearly one-fifth only English, and about one-sixth speaking both official languages. In pursuit of the goal of bringing more French speakers to Quebec, the provincial government combines the number and proportion of those who speak French and those who speak both English and French. The number of immigrants who speak French has risen between 1997 and 2000; so too has the number of new arrivals who speak English. Indeed, a majority of immigrants that settle in Quebec do have a knowledge of the English language.

Anglophone immigration has largely compensated for the movement of English-speaking Quebecers to other parts of Canada.

From the late 1980s to the early 1990s, the English-speaking population witnessed an increased influx of candidates to join the community. This is less the result of a rise in the share of Anglophone immigration than of the increase in the total number of immigrants who came to Quebec during those years. While in the mid-1970s a larger Anglophone population received fewer potential Anglophone candidates, a decade later a smaller Anglophone community received twice as many English-speaking immigrants. The impact of immigration on the community is thus far more significant than it was two decades ago. More recently, however, there has been a decline in the real number of immigrants who knew English only upon arrival (some 28,000 persons between 1996 and 2000 compared with over 45,000 persons in the previous five years). In Table 23 we can observe that the share of immigrants for whom English was the only official language spoken upon arrival dropped from approximately 23% to 20%.

Table 23

Knowledge of English only and English and French among immigrants upon arrival in Quebec, 1991-1995 and 1996-2000

	Total	English only	English and French
1991-1995	200,258	46,293 (23.1%)	27,937 (13.9%)
1996-2000	145,619	28,841 (19.8%)	20,297 (13.9%)

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

2. *Mother Tongue/First Official Language Spoken/Rootedness*

Most Quebec immigrants are of neither English nor French mother tongue, as from 1996 through 2000 allophones have represented about 85% of new arrivals. In the year 2000, persons of French mother tongue represented about 13.5% of immigration and those of English mother tongue about 2.5% (down from 3.8% in 1996). As regards the first official language spoken, Table 24 shows that, between 1991 and 1996, over one-third of immigrants spoke English upon arrival.

Whether measured by mother tongue or first official language spoken (FOLS), immigrants represent a very significant share of Quebec's Anglophone community. As we can see in Table 25, some 28% of the FOLS Anglophone population are immigrants and nearly 15% of the mother-tongue-English population are immigrants.

Table 24

Number and percentage of immigrants with English as their first official language spoken, Quebec, to 1996

	Overall Number of FOLS Immigrants	FOLS English	%
Total	664,495	275,000	41.4
Before 1961	113,870	66,510	58.8
1961-1970	109,510	50,800	46.6
1971-1980	132,370	50,500	38.2
1981-1990	157,830	55,400	35.2
1991-1996	150,910	53,250	35.5

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

Table 25

English speakers by first official language spoken and mother tongue, Quebec, 1996

Status	FOLS English	Mother tongue English	FOLS English and French	Mother tongue English and French
Total	842,105	602,865	167,460	56,345
Non-immigrant	603,665 (71.6%)	514,485 (85.6%)	57,960 (34.6%)	51,145 (90.8%)
Born in province of residence	492,345 (58.4%)	410,245 (68.3%)	54,320 (32.5%)	44,780 (79.5%)
Born outside province of residence	111,320 (13.2%)	104,240 (17.3%)	3,645 (2.1%)	6,365 (11.3%)
Immigrant	223,855 (28.4%)	83,670 (14.4%)	105,430 (63.1%)	4,940 (8.7%)

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

Highlights from the data

- From 1945 to 1970, the growth of the Anglophone community in Quebec was primarily attributable to the influx of immigrants from Europe.
- Between 1996 and 2000, those immigrants to Quebec for whom English was the only official language spoken represented some 20% of the total provincial immigration.
- In the 1970s the number of immigrants who spoke French significantly exceeded the number that spoke only English. Recently just over one-quarter of immigrants declared that they spoke only French, nearly one-fifth only English, and about one-sixth spoke both official languages.
- There was a decline over the 1990s in the number of immigrants who spoke English only upon arrival.
- Over one in four people in Quebec's Anglophone community are immigrants.

3. Settlement Pattern: Montreal and the Rest of Quebec

In the years 1991-1996 there was an increase in the concentration of English-speaking immigrants in the Montreal area. The share of new arrivals settling in the rest of Quebec has been on the decline. The settlement pattern of Anglophones differs little from that of other immigrants to the province. Immigrants settling outside the Montreal area are, for the most part, in such places as Laval and the Montérégie. In these two regions, the geographic proximity to the Montreal region and the critical mass of Anglophones makes for a considerable degree of institutional depth. In the Laurentians, Quebec City, Outaouais and the Eastern Townships, the situation is different since there is, on one hand, a reduced number of immigrants and, on the other, a lesser degree of Anglophone community organization.

Anglophone minority communities outside Montreal face different challenges.

Table 26

Settlement pattern of immigrants of English mother tongue in Quebec, Montreal, and the rest of Quebec, to 1996

	Province of Quebec	Montreal Urban Community	Rest of Quebec
Total immigrant population by period of immigration	83,670	58,690 (70.2%)	24,980 (29.8%)
Before 1961	19,495	12,450 (64.1%)	7,045 (35.9%)
1961-1970	17,215	11,640 (67.6%)	5,575 (32.4%)
1971-1980	19,770	13,640 (69.2%)	6,130 (30.8%)
1981-1990	15,730	11,600 (73.8%)	4,130 (26.2%)
1991-1996	11,460	9,360 (82.1%)	2,100 (17.9%)

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

Table 27

Category of immigrants by knowledge of official languages, Quebec, 1996-2000

	Independent	%	Business	%	Family	%	Refugee	%	Total
French only	17,633	34.5	1,618	10.1	8,735	22.3	11,032	29.0	39,018
English and French	14,542	28.4	639	4.0	3,068	7.8	2,048	5.3	20,297
English only	8,491	16.6	2,121	13.2	8,408	21.5	9,821	25.8	28,841
Neither English nor French	10,677	20.9	11,904	74.3	19,568	50.1	15,314	40.2	57,463
Total	51,4343		16,282		39,779		38,215		145,619

Source: MRCI, Tableaux sur l'immigration au Québec 1996-2000, March 2001.

4. *Categories of Immigrants*

We can see from Table 27 that more business class immigrants spoke only English upon arrival than spoke only French. Some 7.5% of all immigrants who knew English only upon arrival were in the business class, while the comparable figure for those who spoke only French is slightly over 4%. It is in the category of immigrants who spoke neither official language that the percentage of business class immigrants is highest.

Immigrants who spoke English only or both English and French upon arrival tended to have higher levels of education than did new arrivals who spoke only French. In the years 1990 and 1995, of those who spoke English only, some 23% and 27% respectively possessed university degrees. The percentage was even higher in 1995 among immigrants who declared knowledge of both languages upon arrival. Among immigrants who spoke French only upon arrival, fewer than one in six had a university degree in the same years.

5. *Origins*

Unlike the Francophone minorities in other parts of Canada, the Anglophone population in Quebec has benefited from significant experience in the integration of members of ethnocultural communities. The source countries of immigrants in the Anglophone community have changed considerably over the past 30 years. Increasingly English-speaking immigrants emanate from the Carribean and Bermuda, Asia and the Middle East. This evolution has significantly modified the composition of the Anglophone community.

Overall, nearly 50% of Quebec's English-speaking immigrants come from countries from which new arrivals are generally identified in the census as visible minorities. Recently the

Table 28

Persons declaring visible minority membership and English mother tongue, Quebec, 1996

	Province of Quebec		Montreal	
Total English	586,430		426,600	
Total visible minority	62,585	(10.6%)	60,015	(14.0%)
Black	34,430	(5.8%)	33,335	(7.8%)
South Asian	10,080	(1.7%)	9,705	(2.2%)
Chinese	3,955	(0.7%)	3,660	(0.8%)

Source: Statistics Canada, Census of Canada, 1996.

number of English-speaking immigrants from visible minorities has further increased. During the 1991-1996 period they represented nearly three-quarters of all English-speaking immigrants as defined by first official language spoken (FOLS).

The growing diversity in the source countries of the English-speaking population will likely increase the significance of the ethnoracial dimension of the Anglophone community. As we can see from Table 28, in 1996 over 10% of Quebec's mother-tongue-English population were members of visible minorities, and the figure in Montreal rises to 15%. When the criterion used is first official language spoken, the proportion of visible minority members jumps to about 23% of Montreal's English-speaking population and a little over 18% for the province of Quebec. In the 2001 census, Montreal's FOLS-English visible minority population will likely be between one-quarter and one-third of the total group. This will no doubt have a major impact on the community's self-definition and its future institutional needs.

Highlights from the data

- In the years 1991-96 there was an increase in the concentration of English-speaking immigrants in the Montreal area and a decline in the share of new arrivals settling in the rest of Quebec.
- There were more business class immigrants who spoke only English upon arrival than those who spoke only French.
- Overall, nearly 50% of Quebec's English-speaking immigrants come from countries where new arrivals are identified as visible minorities in Canada.
- Close to a quarter of Montreal's English-speaking population are members of visible minorities.

B. Mobility

1. Employment and Income

Quebec immigrants who knew either English only or both English and French upon arrival fare reasonably well in terms of economic integration. For example, tracking immigrants over the years 1980-1995, one finds that immigrants who knew English only upon arrival had the lowest unemployment levels of any of the linguistic groups. They also ranked nearly as low in the collection of welfare benefits as those immigrants who knew both English and French at the time of arrival. Much of this success has to do with the profile of those immigrants who spoke English only upon arrival, in particular between 1980 and 1990. A study conducted by Quebec's Conseil de la langue française found that at least 80% of mother-tongue-English immigrants operate primarily in English in the workplace, while over 10% use mostly French (Béland, 1999).

Table 29

Did the extent and quality of French language instruction that you received prepare you to be successful in Quebec?

	Born in Canada (%)	Born outside Canada (%)
Yes	39	28
More or less	10	8
No	44	32
Did not learn French	6	30
DNK / Refusal	1	2

Source: CROP-Missisquoi Survey of anglophones, 2000.

In sum, the experience of Anglophone immigrants is quite similar to that of the broader Anglophone community with respect to the situation in the workplace. But when asked about the support extended to Anglophones relative to the acquisition of the French language, both immigrants and non-immigrants express concerns. In a sweeping attitudinal survey of Quebec Anglophones, half the non-immigrants indicated some degree of satisfaction, but only a little over one-third of Anglophone immigrants responded positively. The major difference is in the extent to which Anglophone immigrants declare that they did not learn French (Table 29).

2. *Language Transfers*

The transfer from English mother tongue to French spoken in the home is quite infrequent among Quebec immigrants. Some 6% of all such immigrants have made such a language shift. This rate is somewhat less than the overall percentage of language transfers among non-immigrants whose mother tongue is English. But these shifts were offset by the transfer from French to English that took place among immigrants whose mother tongue was French. Such immigrant shifts from French to English have recently diminished. More than half the approximately 4,700 mother-tongue-English immigrants who switched to speaking French at home were from the United States.

Table 30

Transfers of English-mother-tongue immigrants to French spoken at home, to 1996

	Number of transfers	Transfer rate (%)
Before 1951	475	5.9
1951-1960	590	5.9
1961-1965	340	6.2
1966-1970	470	4.7
1971-1975	720	6.8
1976-1980	595	7.7
1981-1985	400	6.7
1986-1990	515	6.6
1991-1996	570	6.2
Total	4,685	6.2

Source: Statistics Canada, Special Compilation, 1996.

3. *Interprovincial Migration*

The factors that motivate the departure of Quebec's English-speaking immigrants for other provinces are generally similar to those of the broader Anglophone population. We noted earlier that since 1980 Quebec has experienced a net loss to the other provinces of nearly 25% of all immigrants who spoke English only upon arrival. As Table 31 shows, immigrants report that they are more inclined to leave for educational and economic opportunities, while non-immigrant English speakers more

Table 31

Main reasons identified by immigrant and non-immigrant English Quebecers in a potential decision to move to another province

	Born in Canada (%)	Born outside Canada (%)
Educational opportunity	7	13
Economic opportunity	24	31
Politics	26	15
Feeling of discrimination	5	15
Family reasons	13	11
Retirement	3	4
Other / no reason	22	10

Source: CROP-Missisquoi Survey of Anglophones, 2000.

frequently cite political considerations. A greater share of Anglophone immigrants cite discrimination as a factor in the decision to leave the province.

The various institutions of the Anglophone community may be able to play a greater role in the efforts to retain English-speaking immigrants in the province if they are provided with mechanisms to support this objective. Another matter that merits attention is the perception of Quebec society that Anglophone immigrants have prior to their arrival. According to an SOM/La Presse/Radio-Canada survey, about 50% of Anglophones who chose to settle in the province saw no differences between Quebec and the rest of Canada.

Highlights from the data

- Tracking immigrants who arrived between 1980 and 1995, one finds that immigrants who knew English only upon arrival had the lowest unemployment levels of any of the linguistic groups.
- The transfer from English mother tongue to French spoken in the home is quite low among Quebec immigrants. Some 6% have made such a language shift.
- Quebec's English-speaking immigrants report that they are more inclined to leave the province for better educational and economic opportunities, while non-immigrant English speakers more frequently cite political considerations.
- Quebec's English-speaking community has become more diverse over the past 30 years due to a considerable change in the source countries of immigrants in this period of time.

Shortly after their establishment some 80% changed their view, approximately one-third for the better and one-third for the worse. It is worth noting that some 80% of Anglophones say that they have made efforts to reach out to the Francophone population (SOM/La Presse/Radio-Canada, October, 2001).

4. *Role of the Community in Immigrant Integration and Retention*

From a qualitative standpoint it would be fair to argue that the English-speaking population, particularly in the Montreal area, has historically enjoyed and continues to benefit from a significant degree of institutional depth. Still, the important demographic changes to the community have modified its institutional needs. For the most part English language institutions do not aim at the integration of new immigrants. Under the education provisions of the *Charter of the French Language*, English language schools no longer focus on immigrant integration. Yet there are a number of social agencies toward which English-speaking immigrants gravitate.

C. CIC's Action Plans and Quebec Anglophones

CIC has recommended a number of initiatives in its action plans regarding its section 41 obligations with respect to Quebec's English speakers, namely:

- maintaining co-operative relations and the communication of departmental information to organizations representing Quebec's linguistic minority;
- raising awareness of official language minority communities about the department's citizenship and immigration program;
- participating in joint advisory panels whose members include organizations

representing Quebec's Anglophone minority;

- developing objectives for the Regional Management Committee with regard to Part VII of the OLA;
- consultating on issues of common interest with representatives of organizations representing Quebec's Anglophone community;
- improved understanding of common objectives, identification of avenues for further co-operation, and development of projects for the next three years.

CIC must ensure that its action plans are implemented effectively to promote the harmonious integration of immigrants to Quebec's English-speaking community.

Discussion/Policy Implications

The demographic data presented in this chapter underscore the critical role that immigration plays in supporting Quebec's Anglophone communities. These data show that a very significant share of the Anglophone population was not born in Canada and that the current share of English-speaking immigrants exceeds the share of the Anglophone population within Quebec. The overwhelming majority of these immigrants settle in Montreal, where the Anglophone community is very diverse in its ethnic composition and possesses considerable experience in the integration of Anglophone immigrants. The situation is different in the Laurentians, Quebec City, Outaouais and the Eastern Townships since there are fewer immigrants and a lesser degree of Anglophone community organization.

From an economic standpoint, the performance of English-speaking immigrants has been reasonably good. Moreover the data suggest that the workplace values bilingualism and many Quebec immigrants claim knowledge of both official languages. Still, Anglophone immigrants complain of inadequate French language training.

The principal challenge in the relationship between immigration and the promotion of the vitality of the Anglophone community is the retention of the new arrivals. There is a very high rate of interprovincial migration of English-speaking immigrants, and it is important to provide the organizations of the communities with the ability to counteract this phenomenon by instilling in immigrants a sense of community.

V. Conclusion

At the beginning of the 21st century, immigration is the single most important factor contributing to the real growth of Canada's population; in the past 15 years alone, it has accounted for approximately 50% of this growth.

Historically, immigrants helped strengthen the position of the English-speaking population while the Francophone population relied primarily on natural increase for population growth. When the Francophone birth rate declined around the 1960s, immigration became important to Francophone population growth as well. Subsequent Quebec government initiatives are an example of the way immigration policy can support the demographic vitality of linguistic communities: between 1968 and 1999, some 310,000 French-speaking immigrants have entered the province. Francophone immigrants will undoubtedly continue to play an important role in the demographic renewal of the French-speaking population of Quebec.

In addition to a low birth rate, a significant rate of language transfers to English among Francophones outside Quebec makes the situation particularly acute for these official language communities. The 1996 census indicated that language loss or transfers rose from 30.1% to 31.3% outside Quebec (persons for whom French was the first language they had learned and still understood but for whom English was the language they used most often in their home). While the situation varies from community to community, immigration is as important a component of demographic renewal for Francophone communities outside Quebec as it is for the majority.

The demographic data presented in chapter II point to a significant disparity between the number of English-speaking and French-speaking immigrants who come to Canada: 3.6% French-only speakers compared with 78.8% speakers of English only. Although the percentage of Francophone immigrants relative to Anglophone immigrants has shifted slightly upward since 1961, this is mainly due to Quebec's recruitment of French-speaking immigrants. Unlike Quebec, the federal government does not make any direct effort to recruit French-speaking immigrants overseas. CIC can do much more in this area: the department should develop benchmarks to increase the number of Francophone immigrants who will settle in regions outside Quebec and these benchmarks should be reviewed annually to measure progress in this area. Government regulations and policies must support these goals.

The situation with respect to Quebec's Anglophone communities is somewhat different. While immigration has contributed to their growth, the very unfavourable rates of interprovincial migration culminated in significant population losses from 1971 to 1986. Most English-speaking immigrants settle in Montreal where the Anglophone community is very diverse in its ethnic composition. The principal challenge for the Anglophone communities is the retention of new arrivals. In order to counteract the very high rate of interprovincial migration, it is important to ensure that Anglophone institutions have the ability to counteract this phenomenon by instilling in immigrants a sense of community.

There are problems for minority official language communities with respect to settlement and integration issues as well. The capacity of the official language communities to integrate Francophone immigrants who do settle in communities outside Quebec is often quite low. The Commissioner of Official Languages observed in a report in 1996, which proposed an action plan for implementing Part VII of the *Official Languages Act*, that Canada's minority official language communities, with the exception of English Montrealers, frequently lack the

English Montrealers, frequently lack the resources to create the institutions and structures needed to help immigrants adapt to their new environment. This study confirms this finding and goes further, proposing that minority official language communities must be supported by the federal government at all levels of the process, from planning to settlement and integration activities. There is definitely a need to reach out to Francophone immigrants outside Quebec who may be unaware that Francophone institutions exist and that many services are available in French. As far as integration is concerned, it is a two-way process that ultimately implies a change in the identity of the host community as well as of the new arrivals.

RECOMMENDATIONS

Policies and Principles

- Governments must clearly recognize that immigration plays an important role in modifying the demographic character of Canada and of its official language communities and is thus critical to the promotion of vitality.
- An integrated approach must be enunciated by the federal government and objectives, regulations and policies with respect to demographic renewal of official language communities put in place and acted upon, in close collaboration with the affected communities.
- As to immigration policy, any modifications to the point system should support knowledge of official languages and not limit the importance of the knowledge of the second official language relative to the first. To do so would be inconsistent with the objectives of the *Immigration and Refugee Protection Act* with respect to linguistic duality.
- With respect to the recent federal-provincial immigration agreements, the provincial authorities must be sensitive to the obligation to support the linguistic vitality of official language communities and should work with the communities in this regard. Where such agreements exist, federal-provincial action plans for the promotion of linguistic vitality should be developed jointly by the federal and provincial governments, in consultation with official language communities.
- There should be greater harmonization between the official languages and multicultural policies in support of the intersection of official language and ethnocultural communities.

Recruitment and Promotion

- A strategy with regard to Francophone recruitment should be developed; benchmarks should be established to increase Francophone immigration to minority language communities and reviewed annually to ensure progress in this area.
- The recent introduction of a number of federal-provincial immigration agreements should result in initiatives that involve cooperation between the linguistic communities and federal and provincial authorities.
- As to promotion, CIC should provide more information about support for the linguistic vitality of official language communities and the availability of services. Potential candidates should be made aware of the important historic and contemporary contribution of official language communities to Canada. Federal and Quebec authorities should work together to ensure harmonization in the information issued to immigrants by CIC and the MRCI.
- The federal government should support efforts to attract immigrants from official language communities in missions abroad. Leadership from official language community organizations should be invited to join missions to recruit immigrants and inform them about resources available in the communities.

Settlement and Integration

- In order for minority official language communities to play their role in encouraging immigrants to come to their areas, welcoming them and helping them integrate into Canadian society, they must be supported by the federal government at all levels of the process, from planning to settlement and integration activities.
- CIC, Canadian Heritage and HRDC (Human Resources Development Canada) should support the creation of hubs or centres in the various official language communities along the model of the Carrefours d'intégration in Quebec. These centres should be used to draw immigrants from official language communities into closer contact with the members of the linguistic community.
- The existing service organizations of Quebec's English-speaking community should develop a more formal mechanism to address the needs of immigrants. CIC and Canadian Heritage should assist Quebec's Anglophone institutions outside Montreal to ensure that they have adequate resources to serve new arrivals who are Anglophone and help them integrate into their communities.
- Improved French language training should be provided for English-speaking immigrants to Quebec.
- There should be increased outreach to involve ethnoracial Francophones in national organizations that represent official language communities. As an interim measure a national advisory body should be established that reflects the diversity of the official language communities. The objective of this advisory body would be to propose measures to ensure greater inclusion of the ethnoracial minorities in the institutions of the community.
- The Multiculturalism Program of Canadian Heritage should support cross-cultural initiatives in official language communities and programs aimed at sensitizing service providers to the needs of ethnoracial Francophones.
- Where relevant, intercultural sensitization programs should be expanded in the school system to help school personnel confront the challenges of diversity. The Department of Canadian Heritage should provide greater support for the development of such programs.
- CIC and Canadian Heritage should work with HRDC to expedite the recognition of immigrants' educational and employment credentials. The relationship between language knowledge and the recognition of credentials should be examined.

BIBLIOGRAPHY

Data Sources

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Longitudinal Immigrant Database* (IMDB), 1980-1995

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Special Compilations on Immigration*, 1980-2000

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Facts and Figures: Immigration Overview*, 1991-2000

Canada, Statistics Canada, Census of Canada, 1996, *Dimension Series, Ethnocultural and Social Characteristics*, 94F004XCB

Canada, Statistics Canada, Census of Canada, 1996, *Dimensions Series, Portrait of Official Language Communities*, 94F001OXCB

Canada, Statistics Canada, *Census of Canada*, 1996, Special Compilation, place of birth, mother tongue and language spoken at home, pre-1951-1996

Canada, Statistics Canada, *The Daily*, Population Projections 2000-2026, March 13, 2001

United States of America, United States Bureau of the Census, 1990, 1996 and 1998

Government Documents

Canada, *Immigration and Refugee Protection Act*, November 2001

Canada, *Speech from the Throne to Open the First Session of the 37th Parliament of Canada*, January 2001

Canada, *Department of Canadian Heritage Act*, June 1995

Canada, *Official Languages Act*, 1988

Canada, *Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, Book IV*, Queen's Printer, 1969

Canada, Canadian Heritage, Multiculturalism, *Immigrants and Civic Participation: Contemporary Policy and Research Issues*, November 23, 1997

Canada, Canadian Heritage, *Entente-cadre visant à favoriser le développement et l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne et des minorités raciales francophones de l'Ontario*, October 24, 1996

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Federal-Provincial Agreements on Immigration with the Provinces of British Columbia, Saskatchewan and Manitoba, New Brunswick and Newfoundland, 1998-2000*, 2001

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Official Languages Act Part VII: Implementation of Section 41 of the Official Languages Act, Action Plan 1999-2002*, 2001

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Welcome to Canada: What You Should Know*, March 2001

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Planning Now for Canada's Future: Introducing a Multi-year Planning Process and the Immigration Plan for 2001 and 2002*, February 2001

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Guide for Independent Applicants*, January 2001.

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Implementation of Section 41 of the Official Languages Act, Progress Report 1999-2000*, 2000

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Official Languages Progress Report, Achievements, 1998-1999*, 2000

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *The Interprovincial Migration of Immigrants to Canada*, IMDB Profile Series, January 2000

Canada, Citizenship and Immigration Canada, Strategic Policy, Planning and Research, *Immigration Overview, Facts and Figures*, 1999

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Canada... the Place to Be, Annual Immigration Plan for the year 2000*, November 1999

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *A Look at Canada*, July 1999

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *The Economic Performance of Immigrants: Education Perspective*, May 1999

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Progress Report 1997-1998 and Action Plan 1998-1999 for the Implementation of Section 41 of the Official Languages Act*, January 1999

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Not Just Numbers: A Canadian Framework for Future Immigration*, 1998

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *The Economic Performance of Immigrants: Immigration Category Perspective*, IMDB Profile Series, December 1998

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Towards a New Model of Selection—Current Selection Criteria: Indicators of Successful Establishment?*, November 1998

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Canada—A Welcoming Land*, October 1998

Canada, Citizenship and Immigration Canada, Strategic Research and Review Branch, *A Selection Criteria Chronology, 1967-1997: Critical Changes in Definitions, The Point System and Priority Processing*, April 1998

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Integration Fact Sheets*, June 1997

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *A Newcomer's Introduction to Canada*, March 1997

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Immigration Legislative Review Advisory Group: 2*, January 1997

Canada, Citizenship and Immigration Canada, *Canada-Quebec (McDougall-Gagnon-Tremblay) Accord on Immigration*, 1991

Canada, Commissioner of Official Languages, *Immigration and Official Language Communities: Report on the consultation held March 29, 2001*, 2001

Canada, Commissioner of Official Languages, *Evaluation Report on the First Generation of Action Plans for the Implementation of Part VII of the Official Languages Act of 1988*, May 1996

Canada, Commissioner of Official Languages, *Annual Report 1988*, 1989

Canada, Commissioner of Official Languages, *Report, Official Languages Audit*, December 1983

Canada, Health Canada, *Canadian Research on Immigration and Health*, 1999

Ontario, *Report of the Royal Commission on Learning*, January 1995

Ontario, Office des affaires francophones, *L'historique des services en français (1968-2001)*, 2000

Ontario, Office des affaires francophones, *Profil statistique, Les francophones en Ontario*, 1998

Quebec, *La capacité d'intervention du Québec en matière d'immigration, Consultation 2001-2003*, 2001

Quebec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Cadre juridique et programmes d'immigration*, January 1994

Quebec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), *Let's Build Quebec Together: A policy statement on immigration and integration*, 1990

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), *Grille du programme Employabilité et Mobilité professionnelle (Grille EMP)*, 2001

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Newcomer's Kit*, 2001

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Situation des services d'immigration du Québec (SIQ) dans le monde*, 2001

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Promotion du Québec à l'étranger... la réorganisation des services d'immigration du Québec à l'étranger*, March 2001

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Tableaux sur l'immigration au Québec, 1996-2000*, March 2001

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Caractéristiques de l'immigration au Québec*, 2000

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Les carrefours d'intégration, un bon contact ! Pour développer des liens et agir ensemble*, 2000

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Rapport annuel 1999-2000*, 2000

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Statistiques sur l'immigration au Québec*, June 2000

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (Ste-Marie, Gisèle), *Présence au Québec et dans les régions, en 1999, de l'immigration récente*, September 1999

Quebec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Groupe de travail externe sur la révision de l'offre de service en francisation, *Pour une francisation et une insertion sociale et économique réussies des nouveaux arrivants et des non-francophones*, March 1998

United States of America, Immigration and Naturalization Services, 1998

Books and Articles

Badets, Jane, and Howatson-Leo, Linda, Recent immigrants in the labour force, *Canadian Social Trends*, Statistics Canada, Spring 1999

Beaudin, Maurice, *Les minorités Francophones au Canada : une réalité difficile à cerner, Données linguistiques sur les minorités de langue officielle*, March 12, 1998

Beaujot, Roderic, *Immigration and Canadian Demographics: State of the Research, Special Study*, Citizenship and Immigration Canada, 1998

Béland, Paul, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997 : rapport de recherche*, Government of Quebec, Conseil de la langue française, 1999

Bourhis, Richard Y., Introduction and overview of language events in Canada, *International Journal of the Sociology of Language*, 105/106, Mouton de Gruyter, 1994

Bourhis, R.Y., Giles, H., and Rosenthal, D., Notes on the construction of a 'Subjective Vitality Questionnaire' for ethnolinguistic groups, *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 1981

Boyd, Monica, and Vickers, Michael, 100 years of immigration in Canada, *Canadian Social Trends*, Statistics Canada, Autumn 2000

Breton, Albert (ed.), Economic Approaches to Language and Bilingualism, *New Canadian Perspectives*, Canadian Heritage, 1998

Canadian Institute of Cultural Affairs (ICA Canada), *Consultations sur les fonds supplémentaires pour l'établissement – Rapport sommaire*, a public consultation by Citizenship and Immigration Canada, Settlement Division–Ontario Region, September 25, 1998

Charbonneau, Paul, *Gardons notre santé, Résumé du rapport préparé pour le compte de la FCFA du Canada*, July 1998

Choquette, Robert, La réconciliation des politiques des langues officielles et du multiculturalisme, *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*, Summer 2000

Churchill, Stacy, and Kaprielian-Churchill, Isabel, *Facing Pluralism: The Future of Francophone and Acadian Communities in a Pluralistic Society*, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, 1991

Couture, Claude (ed.), *L'association multiculturelle francophone de l'Alberta : après 10 ans*, Centre d'études canadiennes, Faculté St-Jean, University of Alberta, 2002

Denton, Frank (ed.), *Immigration Labour Force and the Age Structure of Population*, McMaster University, USEP Research Report, No. 335, 1997

Dougherty, C.R., *The Secondary Migration of Immigration to Canada*, Citizenship and Immigration Canada, unpublished paper, 1994

Environics, *Focus Canada–Statistical Tables 2000-1*, 2000

États généraux complémentaires de l'éducation élémentaire et secondaire de langue française de l'Ontario, *L'école franco-ontarienne de l'avenir, Saisir l'opportunité*, June 1998

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, *Projet Dialogue*, 1999

George, Usha, and Mwarigha, M.J., *Consultation on Settlement Programming for African Newcomers: Final Report for CIC, Ontario, Administration of Settlement and Immigration Services*, Faculty of Social Work, University of Toronto, March 1999

Gérin-Lajoie, Diane, Les écoles minoritaires de langue française canadiennes à l'heure du pluralisme ethnoculturel, *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, XXVII, No. 1, 1995

Giles, H., Bourhis, R.Y., Taylor, D.M., *Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations, Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, European Association of Experimental Social Psychology, Academic Press, 1977

Grant, Hugh M., and Oertel, Ronald R., Diminishing returns to immigration? Interpreting the economic experience of Canadian immigrants, *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, XXX, No. 3, 1998

Green, Alan G., and Green, David A., The economic goals of Canada's immigration policy: Past and present, *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, Vol. XXV, No. 4, 1999

Grenier, Gilles, *Immigration, langues et performance économique : le Québec et l'Ontario entre 1970 et 1995*, Département de science économique, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, 2000

Harvey, Edward B., Siu, Bobby, and Reil, D.V. Kathleen, Ethnocultural groups, period of immigration and socioeconomic situation, *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, XXXI, No. 3, 1999

Heller, Monica, Quel(s) français et pour qui?, Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien, in Labrie, Normand, and Forlot, Gilles, *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Les Éditions Prise de parole, 1999

Heller, Monica, *Idéologies alternatives de la francophonie/Alternative ideologies of la francophonie*, Blackwell Publishers, 1999

Heller, Monica, The school system as border patrol: Language, education and ethnicity in Ontario, in *Crosswords*, Mouton de Gruyter, 1994

Heller, Monica, Language and ethnic identity in a Toronto French language school, *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, XVI, No. 2, 1984

Heller, Monica, and Labrie, Normand, *L'immigration et la communauté franco-torontoise*, project proposed by CERIS (Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement), Toronto, 1999-2000

Hood, Sarah, The new Franco-Ontarians, in *Language and Society*, No. 39, Summer 1992

Hum, Derek, and Simpson, Wayne, Wage opportunities for visible minorities in Canada, *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, Vol. XXV, No. 3, 1999

Jedwab, Jack, *Ethnic Identification and Heritage Languages in Canada*, Les Éditions Images and Université de Montréal, 2000

Jedwab, Jack, *As the World Turns–A Profile of Canadian Immigration at Century's End*, Canada West Foundation, 2000

Jedwab, Jack, *English in Montreal–A Layman's Look at the Current Situation*, Les Éditions Images, 1996

Johnson, A.C., *Project on the African Communities in Toronto (Part II), Report on Phase II*, African Training and Employment Centre, 1992

Kindell, Gloria, and Lewis, Paul M. (eds.), *Assessing Ethnolinguistic Vitality: Theory and Practice*, SIL Publishers, 2000

Labrie, Normand, and Forlot, Gilles, *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Les Éditions Prise de parole, Collection Ancrages, 1999

Labrie, Normand, *Language Politics: Franco-Ontarians' position on linguistic diversity and language policy*, unpublished paper, 1999

Lachapelle, Judith, Les immigrants anglos, société distincte, in *La Presse*, October 17, 2001

Lacombe, Danièle, *The Franco-Albertan community*, Canadian Heritage, Association canadienne-française de l'Alberta, November 1996

Lafontant, Jean, Les jeunes Franco-Manitobains et l'identité culturelle, in *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*, Summer 2000

Landry, Rodrigue, *De la démographie au développement psycholangagier : une question de vitalité*, Données linguistiques sur les minorités de langue officielle, March 12, 1998

Landry, Rodrigue, Allard, Réal, and Bourhis, Richard, Profils sociolangagiers des jeunes Francophones et Anglophones du Québec en fonction de la vitalité des communautés linguistiques, *Identité franco-canadienne et société civile québécoise aujourd'hui*, December 2, 1995

Langlois, Simon, (book review) *Recherches Sociographiques*, XLI, No. 1, January-April 2000

Larocque, L. Daniel, *Un aperçu des nouveaux arrivants, Sondage sur les besoins des nouveaux arrivants et des Canadiens et des Canadiennes de première génération parlant français de la communauté urbaine de Toronto*, Citizenship and Immigration Canada, Settlement Division–Ontario Region, and Canadian Heritage, 1997

Marmen, Louise, and Corbeil, Jean-Pierre, Languages in Canada, 1996 Census, *New Canadian Perspectives*, Canadian Heritage and Statistics Canada, 1999

Martel, Angéline, *Langue, familles et droits éducatifs, Les ayants droit francophones selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés*, 1999

Martel, Marcel, Le dialogue avec l'Autre : les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968, *Journal of the Canadian Historical Association*, Volume 6, 1995

McConnell, Grant D., *The Macro-Sociolinguistic Analysis on Language Vitality*, Presses de l'Université Laval, 1991

Missisquoi Institute, *Quebec's English-Speaking Communities in the Year 2000: A Preliminary Report on the Attitudes and Experiences of English-speaking Quebecers* (detailed breakdowns), 2000

Muse, Roda, Brihmi, Mohammed, and Mesmin, Pierre, *Réflexion et concertation : Le développement des communautés raciales et ethnoculturelles francophones, Document de travail*, Department of Canadian Heritage, Ontario Region, December 23, 1999

O'Keefe, Michael, Francophone minorities: Assimilation and community vitality, in *New Canadian Perspectives*, Department of Canadian Heritage, 1998

Pâquet, Martin, *Toward a Quebec Department of Immigration, 1945 to 1968*, Canada's Ethnic Groups, Series no. 23, published by the Canadian Historical Association, 1997

Quell, Carsten, *Speaking the Languages of Citizenship*, Ph.D. thesis, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 2000

Quell, Carsten, Citizenship concepts among Francophone immigrants in Ontario, *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, XXX, No. 3, 1998

Radio-Canada, Saskatchewan, *La division scolaire Francophone pourrait se rendre devant les tribunaux* (interview with Dennis Ferré), January 13, 2001

Société franco-manitobaine, documents regarding immigration to Francophone Manitoba, 2000

SOM/La Presse/Radio-Canada, October 2001

Stebbins, Robert A., *The French enigma–Survival and Development in Canada's Francophone Societies*, Detselig Enterprises Ltd., 2000

Thériault, Joseph-Yvon (ed.), *Francophones minoritaires : L'état des lieux*, Éditions d'Acadie, 1999

Weinfeld, Morton, *A Preliminary stock-taking on immigration research in Canada, A synthetic overview of state-of-the-art on immigration and immigrant integration in Canada from six disciplinary perspectives*, Metropolis Project, Citizenship and Immigration Canada, 1998

L'IMMIGRATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE AU CANADA : POLITIQUES, DÉMOGRAPHIE ET IDENTITÉ

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES
CANADA
OFFICE OF THE COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

dwab est le directeur général de l'Association d'études canadiennes. De 1994 à 1998, il fut directeur général du Congrès juif canadien pour la région du Québec. M. Jedwab détient un doctorat en histoire du Québec de l'Université Concordia et donne actuellement un cours intitulé *Canada's Official Language Minorities: History and Demography* (minorités de langue officielle au Canada : histoire et démographie) à l'Institut d'études canadiennes de McGill.

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2002
N° de cat. : SF31-54/2001
ISBN : 0-662-65825-6

Imprimé sur du papier recyclé
Printed on recycled paper

L'IMMIGRATION ET L'ÉPANOUISSEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE AU CANADA : POLITIQUES, DÉMOGRAPHIE ET IDENTITÉ

Jack Jedwab
Institut d'études canadiennes de McGill

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE 1

I. INTRODUCTION 3

A. Définition des enjeux 3

II. POLITIQUES EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES ET D'IMMIGRATION AU CANADA 7

A. Langues officielles 7

1. Définition de l'épanouissement linguistique 7

B. Politique du Canada en matière d'immigration 9

C. Langues officielles et immigration : recoupements des politiques 10

1. Plans d'action de CIC en matière de langues officielles 12

D. Accords fédéraux-provinciaux en matière d'immigration 13

1. Accords en matière d'immigration entre le Canada et le Québec 14

2. Autres accords en matière d'immigration 16

E. Diffusion d'information 16

1. Le Canada 16

2. Le Québec 18

Discussion/Incidence sur les politiques 19

III. LES FRANCOPHONES AU CANADA 21

A. Les immigrants et la démographie des communautés de langue officielle 21

1. Connaissance des langues officielles chez les immigrants 21

2. Première langue officielle parlée/Contact initial 25

3. Langue maternelle 26

4. Répartition hors Québec 28

5. Enracinement 29

B. Immigration francophone : Attraction et recrutement 31

1. Pays sources 31

2. Le Canada par rapport aux États-Unis 33

3. Catégories d'immigrants 34

C. Intégration et adaptation 36

1. Le Canada 36

2. Le Québec 37

3. Les communautés minoritaires francophones 39

D. Les institutions 41
1. Organismes nationaux 41
2. Éducation 43
3. Pluralisme 45
E. Mobilité 48
1. Emploi et revenu 48
2. Transfert linguistique 53
3. Migration interprovinciale 54
Discussion/Incidence sur les politiques 56

IV. LES ANGLOPHONES AU QUÉBEC : IMMIGRATION ET ÉPANOUISSEMENT 59
A. Immigration et démographie 59
1. Connaissance des langues officielles 60
2. Langue maternelle/Première langue officielle parlée/Enracinement 61
3. Répartition : Montréal et le reste du Québec 62
4. Catégories d'immigrants 62
5. Origines 63
B. Mobilité 65
1. Emploi et revenu 65
2. Transfert linguistique 65
3. Migration interprovinciale 65
4. Le rôle de la communauté dans l'intégration et la rétention des immigrants 67
C. Les plans d'action de CIC et les anglophones au Québec 67
Discussion/Incidence sur les politiques 68

V. CONCLUSION 69

RECOMMANDATIONS 71

BIBLIOGRAPHIE 73

TABLEAUX

1. Connaissance des langues officielles chez les immigrants à leur arrivée au Canada, 1991-1995 et 1996-2000 21
2. Immigration totale au Canada, selon la connaissance des langues officielles à l'arrivée, jusqu'à 1996 22
3. Connaissance des langues officielles chez les immigrants à leur arrivée dans certaines provinces, de 1996 à 1999 22
4. Connaissance du français seulement chez les immigrants à leur arrivée dans certaines provinces, jusqu'à 1996 24
5. Connaissance du français et de l'anglais chez les immigrants à leur arrivée dans certaines provinces, jusqu'à 1996 24
6. Nombre total d'immigrants au Canada (en milliers) selon la première langue officielle parlée à leur arrivée, jusqu'à 1996 25
7. Immigration par langue maternelle (français), Canada et certaines provinces, jusqu'à 1996 27
8. Lieu de naissance des francophones de langue maternelle dans les provinces du Canada, 1996 30
9. Lieu de naissance des francophones de langue maternelle dans quelques grandes villes canadiennes, 1996 30
10. Nombre d'immigrants par pays ou continent d'origine au Canada, au Québec, en Ontario et dans les autres provinces combinées, 1996 32
11. Immigrants en provenance de l'Afrique du Nord, de la France et d'Haïti, vers les États-Unis et le Canada (Québec et le reste du Canada), 1991 à 1996 34
12. Langue parlée à la maison par les immigrants aux États-Unis âgés de 5 ans et plus, 1980 et 1990 34
13. Immigrants ne connaissant que le français, par catégorie d'immigrants, exprimé en nombre et en pourcentage de l'immigration totale, de 1996 à 1999 35
14. Immigrants déclarant connaître le français seulement et le français et l'anglais, par catégorie d'immigrants, exprimé en nombre et en pourcentage de l'immigration totale, 2000 35
15. Services qu'on n'a pu obtenir en français 39
16. Conditions socio-économiques des contribuables immigrants de 18 ans et plus à leur arrivée, selon le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée et leur connaissance des langues officielles, 1995 50
17. Pourcentage de contribuables immigrants de 18 ans et plus à leur arrivée ayant déclaré toucher des prestations d'assurance-chômage, selon le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée et leur connaissance des langues officielles, 1995 50
18. Revenu d'emploi moyen des contribuables immigrants de 18 ans et plus à leur arrivée, selon le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée et leur connaissance des langues officielles, 1995 50

19. Immigrants dont la langue maternelle et la langue parlée à la maison est le français, dans certaines provinces, jusqu'à 1996 52
20. Transferts linguistiques chez les immigrants francophones, selon la région d'origine 54
21. Mobilité interprovinciale chez les immigrants, selon leur connaissance des langues officielles et par province à l'arrivée, de 1980 à 1995 55
22. Nombre d'immigrants au Québec, selon leur connaissance des langues officielles, jusqu'à 1996 60
23. Connaissance de l'anglais seulement et du français et de l'anglais chez les immigrants à leur arrivée au Québec, 1991-1995 et 1996-2000 61
24. Nombre et pourcentage d'immigrants dont l'anglais est la première langue officielle parlée, au Québec, jusqu'à 1996 61
25. Anglophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée, au Québec, 1996 61
26. Répartition des immigrants de langue maternelle anglaise au Québec, à Montréal et dans le reste du Québec, jusqu'à 1996 63
27. Catégories d'immigrants, selon leur connaissance des langues officielles, au Québec, de 1996 à 2000 63
28. Personnes déclarant appartenir à une minorité visible et être de langue maternelle anglaise, au Québec, 1996 64
29. L'étendue et la qualité de l'enseignement de la langue française que vous avez reçu vous ont-elles préparé à réussir au Québec ? 65
30. Transferts linguistiques de l'anglais langue maternelle au français comme langue parlée à la maison, chez les immigrants, jusqu'à 1996 66
31. Principales raisons invoquées par les anglophones du Québec, immigrants et non immigrants, pour décider éventuellement de déménager dans une autre province 66

SOMMAIRE

En ce début du XXIe siècle, l'immigration est le facteur qui contribue le plus à la croissance réelle de la population canadienne. Elle a une grande importance pour l'équilibre démographique du pays et l'avenir de la dualité linguistique. Par exemple, environ la moitié de la croissance de la population des quinze dernières années est attribuable à l'immigration.

Traditionnellement, l'immigration a contribué à alimenter la population anglophone, tandis que la croissance de la population francophone a surtout été le fruit de l'accroissement naturel. Mais avec la chute du taux de natalité survenu chez les francophones vers le début des années 1960, l'immigration a désormais pris de l'importance pour la croissance de la population francophone aussi. Les initiatives du gouvernement du Québec qui ont suivi sont un exemple de comment une politique de l'immigration peut favoriser l'épanouissement démographique des collectivités linguistiques : de 1968 à 1999, la province a accueilli quelque 310 000 immigrants francophones.

Dans son discours du Trône du 21 janvier 2001, le gouvernement affirmait que « la dualité linguistique du Canada est au cœur de notre identité canadienne et constitue un élément clé de notre société dynamique ». Si le gouvernement veut réaliser son engagement à favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle, il est nécessaire qu'il trouve des façons de faire en sorte que ces communautés, surtout les communautés francophones hors Québec, profitent des avantages démographiques et sociaux découlant de l'immigration.

Certaines données font ressortir un écart important entre le nombre d'immigrants francophones et le nombre d'immigrants anglophones : 3,6 % des immigrants ne parlant que le français, contre 78,8 % des immigrants ne parlant que l'anglais. La récente hausse du pourcentage d'immigrants ne parlant que le français à leur arrivée au Canada est attribuable au recrutement d'immigrants francophones de la part du gouvernement québécois. Contrairement au Québec, le gouvernement fédéral ne prend aucune mesure directe pour recruter des immigrants francophones à l'étranger. Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pourrait en faire beaucoup plus à cet égard : le ministère devrait établir des cibles afin d'augmenter le nombre d'immigrants francophones qui s'installent ailleurs qu'au Québec et évaluer chaque année les progrès réalisés. Les règlements et politiques gouvernementaux devraient contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

La situation des communautés anglophones du Québec est différente. Si l'immigration a contribué à leur croissance, elles sont affligées par un taux très défavorable de migration interprovinciale, ce qui s'est traduit par un important déclin de leur population entre 1971 et 1986. La plupart des immigrants anglophones s'établissent à Montréal, où la communauté anglophone est multi-ethnique. La rétention des nouveaux arrivants constitue le principal défi auquel les communautés anglophones sont confrontées. Il importe de donner aux organisations communautaires les moyens de contrer le phénomène de forte migration interprovinciale en créant chez les immigrants un sentiment d'appartenance à la communauté.

Les communautés de langue officielle éprouvent par ailleurs des problèmes sur le plan de l'établissement et de l'intégration. Exception faite des anglophones de Montréal, ces communautés n'ont bien souvent pas les ressources qu'il faut pour se doter des institutions et des structures nécessaires pour aider les immigrants à s'adapter à leur nouvel environnement.

Il faut sans contredit trouver le moyen de joindre les immigrants francophones hors Québec qui ne savent peut-être pas qu'il existe des

institutions francophones et que de nombreux services sont offerts en français. L'intégration est un processus à deux sens qui implique un changement d'identité tant pour les nouveaux arrivants que pour la communauté d'accueil.

La présente étude fait des recommandations qui relèvent des domaines clés suivants : politiques et principes; recrutement et promotion; établissement et intégration. Parmi les recommandations les plus importantes, on retrouve :

- Le gouvernement fédéral devrait adopter une **approche intégrée** et, avec le concours des communautés visées, élaborer et mettre en œuvre des objectifs, règlements et politiques visant le ressourcement démographique des communautés de langue officielle.
- Il faut élaborer une stratégie visant le **recrutement d'immigrants francophones**; il est nécessaire d'établir des cibles afin d'augmenter le nombre d'immigrants francophones qui s'installent dans des communautés de langue officielle et d'évaluer chaque année les progrès réalisés.
- Pour que les communautés de langue officielle puissent jouer le rôle qui leur revient lorsqu'il s'agit d'attirer les immigrants chez eux, de les **accueillir** et de les aider à **s'intégrer à la société canadienne**, il leur faut l'appui du gouvernement fédéral à toutes les phases du processus, soit de la planification à l'établissement et l'intégration.

I. INTRODUCTION

A. Définition des enjeux

L'immigration a une grande importance pour l'équilibre démographique du pays et l'avenir de la dualité linguistique; environ la moitié de la croissance de la population des quinze dernières années est attribuable à l'immigration. Si le gouvernement veut réaliser son engagement à favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle, il est nécessaire qu'il trouve des façons de faire en sorte que ces communautés, surtout les communautés francophones hors Québec, profitent des avantages démographiques et sociaux découlant de l'immigration.

Il y a près de quinze ans, le gouvernement du Canada adoptait une loi qui réaffirmait que la dualité linguistique est bel et bien un élément fondamental de l'identité canadienne. En effet, avec la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* de 1988, le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Plus récemment, dans son discours du Trône du 21 janvier 2001, le gouvernement affirmait que « la dualité linguistique du Canada est au cœur de notre identité canadienne et constitue un élément clé de notre société dynamique ». Diverses mesures ont été adoptées depuis afin d'appuyer la réalisation de cet engagement, par exemple, l'accord Canada-Québec sur l'immigration. Par contre, on s'est peu penché sur l'incidence que pourrait avoir sur ces communautés l'un des facteurs ayant les répercussions les plus importantes sur la population canadienne ces dernières décennies : l'immigration. La présente étude examine les répercussions que peut avoir l'immigration sur la protection et la promotion de la dualité linguistique. Plus précisément, elle examine l'influence que l'immigration peut avoir sur le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle, en plus de faire des recommandations visant à contribuer à soutenir ces dernières.

Depuis 1867, le Canada a accueilli plus de 14 millions d'immigrants. Au fil de notre histoire, ces immigrants et leurs descendants ont contribué à la croissance de l'économie canadienne, ainsi qu'au développement social et culturel du pays. Ils ont aidé à tisser notre identité collective. Cela demeure vrai aujourd'hui. En ce début du XXI^e siècle, l'immigration est le facteur qui contribue le plus à la croissance réelle de la population canadienne. La croissance future de la population dépendra de plus en plus de l'immigration (Statistique Canada, mars 2001).

Jusqu'aux années 1960, les personnes d'origine britannique et française formaient la grande majorité de la population canadienne, les francophones étant très fortement concentrés au Québec et les anglophones constituant la grande majorité des habitants du reste du pays. Cependant, l'arrivée d'immigrants en provenance de diverses parties du monde avait déjà commencé à changer le visage du Canada.

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (la Commission) a noté qu'en 1881, les nouveaux arrivants d'origine autre que britannique ou française constituaient 11 % de la population canadienne et qu'en 1961, ils en représentaient 26 %. Les commissaires ont prédit que les membres des « autres groupes ethniques » pourraient éventuellement constituer la majorité de la population canadienne.

La plupart des immigrants ont adopté l'anglais plutôt que le français après leur arrivée au Canada, ce qui a fortement contribué à l'épanouissement de la communauté anglophone. Bien que la Commission ait reconnu l'importance de l'immigration pour la croissance de la population canadienne, elle observe dans son

rapport (1969) que cette croissance disproportionnée pourrait se traduire par un déclin du pourcentage de la population francophone au Canada. Cependant, la Commission a proposé peu de mesures visant la préservation du fait français, surtout hors Québec.

Dans les décennies qui ont suivi les travaux de la Commission, l'immigration a continué de contribuer à la revitalisation de la société canadienne, mais son incidence a continué de se faire surtout sentir dans la communauté anglophone. Aujourd'hui, le Canada compte près de cinq millions d'immigrants; quelque 3,8 millions d'entre eux parlent uniquement l'anglais, environ 180 000 parlent uniquement le français et près de 600 000 parlent les deux langues officielles. Pour chaque immigrant dont la langue maternelle est le français, il y en a dix dont la langue maternelle est l'anglais.

Pour cette raison et d'autres, dont la chute du taux de natalité chez les francophones depuis 1960, de nombreux Canadiens et Canadiennes n'envisagent pas avec grand optimisme l'avenir de la langue française. Selon un sondage, environ 83 % des répondants francophones ne croient pas que la langue et la culture françaises aient un avenir assuré à l'extérieur du Québec. Quelque 53 % des Canadiens de langue anglaise partagent cette opinion, de même que la majorité des immigrants (Environics, 2000).

Un certain nombre de facteurs peuvent influer sur l'épanouissement démographique d'une collectivité, dont la fertilité, le taux de mortalité, la migration (immigration, émigration et migration interprovinciale) et la mobilité linguistique (la perte de la langue maternelle ou l'acquisition de nouvelles langues). Dans son *Rapport annuel 1988*, le Commissaire aux langues officielles observe que, malgré le fait que la croissance démographique du Canada dépende de plus en plus de l'immigration, les décideurs ont rarement évalué l'incidence de cette dernière sur l'épanouissement démographique des minorités de langue officielle du pays (Commissaire aux langues officielles, 1989).

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) souligne régulièrement que le pays profite des compétences et de l'expérience diversifiées des immigrants. L'ex-ministre de l'Immigration, Elinor Caplan, a observé à juste titre que les immigrants « sont une source essentielle de capital humain contribuant à l'essor de notre économie et à l'épanouissement de nos collectivités » (CIC, novembre 1999).

Sa politique d'immigration peut-elle aider le Canada à actualiser son engagement réglementaire **à appuyer la dualité linguistique** et à favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle ? La présente étude évalue les mesures en matière d'immigration en place pour veiller à la réalisation de cet engagement et soutenir ces communautés, ainsi que le potentiel de convergence des objectifs en matière de langue et en matière d'immigration.

Qu'est-ce que le gouvernement peut faire pour encourager les immigrants à s'installer dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les aider à s'y établir ? À quels obstacles ces immigrants font-ils face au plan de l'emploi ? Y a-t-il des failles dans les services gouvernementaux s'adressant aux immigrants et dans la formation qui leur est offerte ? De quelle façon les communautés minoritaires ont-elles accueilli les nouveaux arrivants jusqu'à maintenant, et peuvent-elles en faire davantage pour les aider à participer pleinement à la société canadienne ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles la présente étude tente de répondre.

De nombreuses sources ont été consultées pour effectuer cette étude, soit des documents des gouvernements fédéral et provinciaux (notamment Citoyenneté et Immigration Canada et Patrimoine canadien), des rapports produits par les communautés de langue officielle et les

organismes les représentant, des comptes rendus de recherche sur l'immigration et les langues officielles, des rapports sur des consultations auprès d'immigrants au sein des communautés de langue officielle, des sondages effectués dans les communautés et des données tirées de la Base de données longitudinales sur les immigrants de Citoyenneté et Immigration Canada et de Statistique Canada.

II. Politiques en matière de langues officielles et d'immigration au Canada

A. Langues officielles

En 1969, le gouvernement fédéral a adopté la première *Loi sur les langues officielles* du Canada (la *Loi*). En vertu de la *Loi*, le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada et elles ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. L'objet de la *Loi* est énoncé à l'article 2 : assurer le respect du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada, leur égalité de statut et l'égalité des droits et privilèges quant à leur usage dans les institutions fédérales.

En 1988, le gouvernement fédéral a renforcé les mesures pour venir en aide aux minorités de langue officielle du pays en adoptant la nouvelle *Loi sur les langues officielles*. Cette nouvelle *Loi*, rédigée en termes novateurs, allait bien au-delà de la précédente. La partie VII de la *Loi* de 1988 stipule ce qui suit à l'article 41 : « Le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Promouvoir la dualité linguistique, en général, et favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, en particulier, exige la collaboration de tous les ministères et organismes fédéraux. En ce qui a trait à ce dernier objectif, l'épanouissement démographique des communautés de langue officielle en situation minoritaire constitue un élément essentiel du développement et de la croissance des communautés francophones et anglophones minoritaires du Canada (Commissaire aux langues officielles, 1989).

Tel que mentionné auparavant, il est dit sans équivoque dans le discours du Trône de janvier 2001 que « la dualité linguistique du Canada est au cœur de notre identité canadienne et constitue un élément clé de notre société dynamique ». Et l'on ajoute :

> La protection et la promotion de nos deux langues officielles sont une priorité du gouvernement, d'un océan à l'autre. Le gouvernement renouvellera son engagement à l'égard des communautés minoritaires de langue officielle viables et du renforcement de la culture et de la langue françaises, tout en mobilisant ses efforts pour que tous les Canadiens puissent communiquer avec le gouvernement dans la langue officielle de leur choix (discours du Trône ouvrant la première session de la 37e législature du Canada).

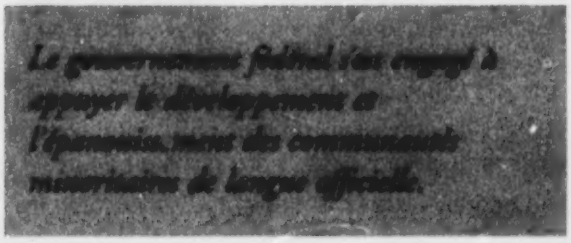

1. *Définition de l'épanouissement linguistique*

La définition et l'incidence législative du concept d'épanouissement ont engendré certains débats. À la lumière des débats parlementaires qui ont eu lieu pendant la période où la notion d'épanouissement a été intégrée à la *Loi sur les langues officielles*, on a l'impression que l'application du concept devait être souple et tenir compte de l'évolution de la situation des communautés de langue officielle. L'interprétation qu'en fait le système judiciaire canadien porte à penser que le législateur a voulu qu'on en fasse une vaste application.

On évalue souvent l'épanouissement linguistique d'une communauté selon sa situation démographique, plus précisément selon l'évolution du nombre de membres d'un groupe et/ou de son pourcentage par rapport à

l'ensemble de la population d'un territoire défini (ville, province ou pays) et le degré de transfert linguistique. Même si le gouvernement joue un rôle fondamental par rapport au soutien des institutions d'une communauté, il ne peut intervenir que de façon limitée pour stimuler l'épanouissement démographique. Comme le note Simon Langlois, réduire l'importance du facteur démographique dans l'examen de la question de l'épanouissement serait une grave erreur (Langlois, 2000).

D'autres chercheurs ont souligné par contre l'importance des facteurs non démographiques de l'épanouissement. Il y a une corrélation manifeste entre les aspects démographiques et non démographiques de la vie communautaire, autrement dit, entre les dimensions quantitatives et qualitatives de l'épanouissement (O'Keefe, 1998). Quelles sont les conditions optimales qui doivent être présentes pour que les communautés de langue officielle puissent s'épanouir ?

Landry, Allard et Bourhis (1995) ont établi les critères suivants afin de déterminer si les conditions nécessaires sont présentes pour qu'une communauté donnée s'épanouisse.

1) le statut – qui est lié à un ensemble de variables de prestige (p. ex., économique, social, socio-historique, linguistique);
2) la démographie – qui est liée au nombre de membres d'un groupe et à leur répartition;
3) le soutien institutionnel – qui renvoie à la mesure dans laquelle un groupe linguistique est représenté de façon formelle et informelle dans les diverses institutions d'un pays, d'une région ou d'une communauté.

Si ces facteurs constituent la somme de tous les éléments caractérisant aujourd'hui l'épanouissement, la logique veut que le gouvernement oriente ses efforts en ce sens s'il veut atteindre cet objectif. La capacité organisationnelle ou institutionnelle du groupe sous-tend ces facteurs – c'est-à-dire que son niveau d'intégralité institutionnelle est jugé comme un facteur essentiel au bien-être de la communauté.

La croissance naturelle, la migration et le maintien ou la perte de la langue sont des aspects fondamentaux des changements démographiques. Dans le cas de nombreux francophones hors Québec, le transfert linguistique est le principal facteur menaçant l'épanouissement. Par contre, l'assimilation n'est pas la principale menace à l'épanouissement démographique des communautés anglophones du Québec. Il s'agit plutôt du taux très défavorable de la migration interprovinciale, qui s'est traduit par un important déclin de leur population entre 1971 et 1986. Les communautés de langue officielle peuvent donc donner à la notion d'épanouissement une définition très différente selon leurs circonstances respectives. Les conditions préalables à l'épanouissement chez un Montréalais anglophone et chez un Gaspésien anglophone divergeront très probablement. Les mesures nécessaires pour soutenir l'épanouissement peuvent être très différentes à Moncton et à St-Boniface. En fait, la situation d'une communauté linguistique peut donner lieu à plusieurs interprétations de l'épanouissement linguistique et nécessiter diverses solutions pour atteindre ce but.

L'immigration et la migration interprovinciale peuvent être déterminantes pour la situation démographique d'une communauté donnée. D'après Maurice Beaudin, l'immigration n'a pas avantagé les francophones à l'extérieur du Québec. Celui-ci note qu'au cours des quinze dernières années, environ 3 % des immigrants arrivés au Canada avaient le français comme langue maternelle et que 82 % de ces immigrants se sont installés au Québec (Beaudin, 1998).

B. Politique du Canada en matière d'immigration

D'un point de vue historique, l'objectif de la politique d'immigration du Canada était de promouvoir la croissance de la population. Cette politique sélective était étroitement liée à la capacité d'absorption de l'économie. Pendant la première moitié du XX^{e} siècle, l'immigration ne visait pas à modifier le caractère fondamental de la population canadienne puisque l'immigration européenne était favorisée et que des restrictions étaient toujours imposées à l'immigration asiatique. En fait, la politique d'immigration avait des objectifs ethniques et économiques assez clairs (Green et Green, 1999).

En 1962, le gouvernement du Canada a retiré les aspects discriminatoires de sa politique d'immigration. À partir de ce moment, l'entrée au pays s'est fondée sur des facteurs tels que les études et/ou autres habiletés plutôt que sur la nationalité du candidat. Cette décision a entraîné l'augmentation considérable du nombre de pays sources d'immigrants venant s'installer au Canada. Depuis 1966, avec la fusion du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et du ministère de la Main-d'œuvre qui créa le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, le niveau d'immigration et la composition des cohortes sont liés aux besoins du marché du travail.

En 1967, un système de sélection (ou système de points d'appréciation) a été introduit comme mesure importante pour limiter les pouvoirs discrétionnaires des agents d'immigration et leur fournir des lignes directrices explicites. La *Loi sur l'immigration* du Canada définissait trois objectifs stratégiques principaux : i) faciliter la réunion au Canada des citoyens canadiens et résidents permanents avec leurs proches parents de l'étranger; ii) remplir, envers les réfugiés, les obligations imposées au Canada par le droit international et continuer à faire honneur à la tradition humanitaire du pays; iii) stimuler le développement d'une économie florissante et concourir à assurer la prospérité de toutes les régions du pays.

Bien que l'immigration ait une profonde incidence sur les réalités démographiques, le groupe consultatif sur la révision de la législation sur l'immigration (CIC, janvier 1997) constate que le Canada n'a aucune politique démographique. Dans le cas des communautés de langue officielle, il n'y a aucun objectif démographique réel lié à la présence d'immigrants. Alors que le Québec, qui est la seule province dotée du pouvoir de sélectionner des immigrants, s'est donné des objectifs démolinguistiques pour l'immigration, ailleurs au Canada l'absence de critères permettant de mesurer la contribution de l'immigration aux objectifs de la population rend une telle évaluation difficile.

La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, qui a obtenu la sanction royale en novembre 2001, a entre autres pour objet :

- de permettre au Canada de retirer de l'immigration le maximum d'avantages sociaux, culturels et économiques;
- d'enrichir et de renforcer le tissu social et culturel du Canada dans le respect de son caractère fédéral, bilingue et multiculturel;
- de favoriser le développement économique et la prospérité du Canada et de faire en sorte que toutes les régions puissent bénéficier des avantages économiques découlant de l'immigration;
- de promouvoir l'intégration des résidents permanents au Canada, compte tenu du fait que cette intégration suppose des obligations pour les nouveaux arrivants et pour la société canadienne.

CIC décrit ainsi les responsabilités des immigrants :

- obéir aux lois canadiennes;
- participer au processus démocratique du Canada;
- respecter les droits et libertés des autres;
- respecter la dualité linguistique et le patrimoine multiculturel du Canada.

La politique d'immigration a pour objet, entre autres, de renforcer le tissu social et culturel du Canada.

Parmi les principaux défis nationaux définis récemment par CIC, citons entre autres :

- veiller à ce que toutes les régions du Canada profitent des avantages découlant de l'immigration;
- éliminer les obstacles à l'établissement et à l'intégration.

D'un point de vue économique, CIC perçoit l'immigration comme un moyen d'augmenter la population et de modifier la répartition de sa structure par âge. L'objectif à long terme de la politique semble être d'utiliser l'immigration pour rendre la main-d'œuvre canadienne plus compétente et plus souple. Cet objectif a fait l'objet de récents débats entourant la modification du système de points. Certains soutiennent que la politique d'immigration n'est pas toujours un bon outil pour atteindre un tel objectif. Compte tenu du profil des personnes qui s'établissent au Canada, ils se demandent, entre autres, si l'immigration contemporaine compense le vieillissement de la population.

C. Langues officielles et immigration : recoupements des politiques

La politique d'immigration du Canada n'a peut-être pas d'objectifs démographiques explicites, mais elle a une énorme incidence sur la démographie des communautés de langue officielle. Le recoupement le plus évident entre les deux politiques est peut-être le fait que l'un des objectifs de CIC est « d'enrichir et de renforcer le tissu social et culturel du Canada dans le respect de son caractère fédéral, bilingue et multiculturel » (Canada, novembre 2001). Cet objectif est compatible avec celui de Patrimoine canadien de voir à « la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais et la promotion et le développement des minorités francophones et anglophones du Canada » (Canada, juin 1995).

Par ailleurs, la nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* comporte un objet en matière d'immigration qui se rapporte directement aux communautés de langue officielle :

3(1)(*b*.1) de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada.

Et les dispositions suivantes ont été ajoutées relativement à la mise en œuvre de la nouvelle loi :

3(3)*d*) d'assurer que les décisions prises en vertu de la présente loi sont conformes à la *Charte canadienne des droits et libertés*, notamment en ce qui touche les principes, d'une part, d'égalité et de protection contre la discrimination et, d'autre part, d'égalité du français et de l'anglais à titre de langues officielles du Canada.

3(3)*e*) de soutenir l'engagement du gouvernement du Canada à favoriser l'épanouissement de minorités

anglophones et francophones du Canada.

CIC n'a toujours pas proposé de règlements visant directement ces nouvelles dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Au fil des années, CIC a examiné à plusieurs reprises ses critères de sélection des candidats à l'immigration. Même si l'attribution de points aux immigrants potentiels pour leur connaissance des langues officielles peut être perçue comme étant un objectif basé sur l'identité, cette connaissance a aussi une dimension économique importante puisqu'elle facilite l'adaptation des nouveaux immigrants. En effet, des recherches effectuées sur les niveaux d'emploi et les revenus d'emploi démontrent que la langue est un facteur crucial d'une adaptation et d'une insertion réussies.

En vertu du système de sélection actuel, un candidat à l'immigration doit obtenir 70 des 110 points de la grille de sélection pour entrer au Canada. Une valeur maximum de 14 %, ou 15 points, est attribuée à la connaissance des langues officielles (c'était 10 points avant le 1er janvier 1986, date à laquelle 5 points supplémentaires y ont été alloués). Sur ces 15 points, jusqu'à 9 points peuvent être attribués pour une excellente connaissance de l'une des langues officielles du Canada. La compétence linguistique peut représenter le troisième plus grand nombre de points attribués à un candidat à l'immigration. D'autres points d'appréciation sont accordés, entre autres, pour les études (16 points au maximum); un facteur études et formation (18 points au maximum); la connaissance du français et/ou de l'anglais (15 points au maximum); les qualités personnelles (10 points au maximum); un facteur démographique (10 points au maximum); en plus de points supplémentaires pour entrepreneurs ou investisseurs (30 points au maximum) (CIC, janvier 2001).

Selon un rapport de CIC intitulé *Vers un nouveau modèle de sélection*, la plupart des emplois au Canada sont unilingues (CIC, novembre 1998). Sur le marché du travail, c'est la langue officielle la plus forte qui importe le plus pour obtenir et conserver un emploi.

Selon ce rapport, la connaissance de la langue seconde à l'arrivée ne se traduit pas par des revenus d'emploi plus élevés, ni par un taux de chômage moindre (sauf dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick et dans la ville d'Ottawa). On accorderait peut-être donc trop de points à la connaissance de la langue seconde par rapport à la langue première. Toutefois, selon le rapport, des raisons économiques peuvent justifier l'attribution de quelques points pour la seconde langue officielle. Par exemple, la connaissance de la langue seconde peut favoriser l'obtention plus rapide d'un emploi, ou d'un autre emploi dans le cas d'un chômeur. Les personnes bilingues pourraient avoir un choix un peu plus vaste.

De plus, toujours selon le rapport de CIC, tout changement apporté à la structure des points et à la pondération du critère linguistique doit être compensé ailleurs dans le système de sélection afin que les travailleurs qualifiés ayant une connaissance moyenne de la langue obtiennent assez de points pour être admis.

Le rapport de CIC recommande les critères de sélection suivants à l'égard des connaissances linguistiques.

- La maîtrise de la langue (c.-à-d. la capacité de communiquer) devrait sans nul doute être un facteur de sélection clé.
- L'importance de la langue devrait se refléter par un nombre plus élevé de points dans la nouvelle grille.
- La différence de points entre le niveau maximum de maîtrise de la langue et les autres niveaux devrait être plus importante.

- Il faudrait modifier la différence de points entre la langue première et la langue seconde afin de mettre davantage l'accent sur la langue première. La grille de sélection devrait néanmoins encore reconnaître et encourager le bilinguisme.
- La langue ne doit pas être utilisée comme un obstacle à l'admission. Tout changement apporté à la structure des points et à la pondération du critère linguistique devrait être compensé ailleurs dans le nouveau système de sélection.

La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* prévoit une grille proposée qui accorde 16 points pour la maîtrise de la première langue officielle et 4 points pour la maîtrise de la seconde langue officielle, ce qui est conforme aux recommandations susmentionnées. Le nouveau système proposé a été conçu pour :

- faire en sorte que le système de sélection des travailleurs qualifiés permette de sélectionner efficacement des immigrants pouvant réussir dans une économie axée sur le savoir et qui évolue rapidement;
- faire en sorte que le Canada sélectionne des travailleurs qualifiés et polyvalents plutôt que des travailleurs spécialisés dans un emploi pour lequel il n'existe peut-être plus de demande au Canada.

À première vue, la grille de sélection proposée semble favoriser les immigrants qui connaissent les langues officielles du Canada puisque la valeur accordée à la connaissance des langues passe de 16 à 20 points. Il y a toutefois une nuance importante pour ce qui est de la connaissance de la seconde langue officielle. En effet, le rapport entre la connaissance de la première et de la seconde langue officielle dans la grille proposée est de 4 contre 1 tandis que dans la grille actuelle, il est de 3 contre 2. Ainsi, le bilinguisme chez les immigrants n'est pas un facteur aussi important dans l'attribution de points proposée. Dans la grille de sélection du Québec, le rapport entre les points alloués pour la connaissance de la langue première et de la langue seconde est de 2,5 contre 1.

Il importe d'examiner l'incidence que tout changement au système des points pourrait avoir sur la capacité à attirer des personnes qui parlent les deux langues officielles, particulièrement des francophones désirant s'établir ailleurs qu'au Québec.

Comment la politique d'immigration peut-elle contribuer à l'atteinte des objectifs énoncés à l'article 41 de la Loi sur les langues officielles ?

1. Plans d'action de CIC en matière de langues officielles

Pour réaliser son engagement pris à l'égard de l'article 41 de la *Loi* et actualiser l'engagement réglementaire du gouvernement fédéral à promouvoir la dualité linguistique et à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, CIC présente depuis 1998 des plans d'action qui prévoient diverses initiatives jusqu'en 2002. Ces plans d'action rappellent que « des mesures seront prises pour sensibiliser le personnel dans les bureaux de CIC au Canada et à l'étranger quant à l'importance de développer les communautés de langue officielle en situation minoritaire ». Les objectifs décrivant l'engagement pris par CIC à l'égard de l'article 41 comprennent, entre autres, les suivants.

- Faciliter l'intégration des immigrants dans les collectivités MLO (minoritaires de langue officielle).
- Encourager les collectivités MLO à participer aux activités de CIC.

- Sensibiliser les clients de CIC et l'ensemble de la population au caractère bilingue du Canada et à la présence de collectivités MLO dans chaque province et territoire.
- Tenir compte des intérêts des collectivités MLO au moment de l'élaboration des politiques et des programmes.
- Veiller à ce que les politiques et les programmes de CIC favorisent la reconnaissance et l'usage de l'anglais et du français dans la société canadienne.

Les principales initiatives que les directions générales de CIC ont entrepris ou ont l'intention d'entreprendre sont énumérées ci-après.

Direction générale de la sélection : Cette direction générale tiendra compte de l'article 41 dans l'élaboration et l'examen des politiques, surtout celles qui concernent les étudiants étrangers et l'accès aux métiers et aux professions et veillera à ce que la connaissance du français et de l'anglais continue d'être traitée de la même façon parmi les critères de sélection fédéraux des immigrants qualifiés. (Ce traitement égal facilite la sélection d'immigrants qualifiés ayant l'intention de s'établir dans des collectivités MLO francophones.)

Direction générale de l'intégration : Par l'intermédiaire des représentants régionaux de CIC, cette direction générale consultera les associations communautaires pour déterminer les besoins de ses clients en matière de langue.

Direction de l'établissement : Cette direction défendra les intérêts des collectivités MLO pendant les négociations engagées avec les provinces en vue de réorienter l'administration des services d'établissement. Cette direction va incorporer des clauses précises en matière de prestation de services dans les langues officielles et offrir des services d'établissement aux collectivités qui intègrent de nouveaux arrivants. Ces services seront offerts en anglais et/ou en français.

Région internationale : Cette région invitera les organismes MLO à présenter de la documentation qui donne de l'information sur leurs collectivités et sur les services qu'elles offrent aux nouveaux immigrants, afin qu'elle soit mise à la disposition des missions à l'étranger.

Les mesures décrites ci-dessus se rapportent à la diffusion de l'information aux candidats potentiels et au renforcement des services d'établissement au moment de l'arrivée des immigrants. Elles ne sont pas liées directement à des questions démographiques comme la sélection (un élément qui sera sans doute touché plus directement par le système de points). Cependant, dans son rapport d'étape de 1999-2000, CIC laisse entendre que la nouvelle loi donnera à la Direction générale de la sélection la possibilité de souligner l'importance de la connaissance d'une des langues officielles du Canada. Dans son plan d'action de 1999-2000, CIC indique qu'il collabore avec la Société franco-manitobaine (SFM) pour attirer plus d'immigrants francophones au Manitoba. Voilà un bon exemple de ce qui peut être fait en collaboration avec d'autres communautés francophones. CIC semble disposé à examiner attentivement de telles possibilités.

D. Accords fédéraux-provinciaux en matière d'immigration

Les accords survenus entre les provinces et le gouvernement fédéral pourraient avoir une incidence déterminante sur le recrutement et l'intégration des nouveaux arrivants. Il y a plus de vingt ans, le Québec a obtenu des pouvoirs étendus en matière d'immigration. Selon de nombreux observateurs, c'est grâce à cela que le gouvernement du Québec est en mesure d'attirer davantage d'immigrants francophones. Étant donné que les accords avec les autres provinces ont été conclus plus récemment, il est difficile

d'évaluer dans quelle mesure ils favorisent l'épanouissement des communautés de langue officielle. Certains se demandent toutefois si les objectifs de la politique fédérale en matière d'immigration concordent avec ceux des provinces.

1. Accords en matière d'immigration entre le Canada et le Québec

Les initiatives du gouvernement du Québec sont un exemple de comment une politique de l'immigration peut favoriser l'épanouissement démographique des collectivités linguistiques. La coopération qui existe entre les instances fédérales et québécoises traduit une reconnaissance tacite de l'idée que dans certains cas, il est à la fois légitime et possible d'utiliser l'immigration pour favoriser l'épanouissement linguistique. Le gouvernement du Québec est conscient du rôle primordial que l'immigration joue pour favoriser l'épanouissement de la langue française (Pâquet, 1997). Depuis le début du siècle jusqu'aux années 1960, de nombreux dirigeants canadiens-français se sont inquiétés de l'afflux d'immigrants et ont craint que cette situation diminue leur poids démographique au Canada. Une certaine peur et hostilité régnaient envers les immigrants et ont engendré un climat malsain dans les relations entre les communautés. Après la Seconde Guerre mondiale, les leaders d'opinion au Québec se sont intéressés plus directement aux répercussions de l'immigration. Avec la chute du taux de natalité chez les Canadiens-français dans les années 1960, on a prédit de fortes baisses du pourcentage de la population francophone. Ces baisses étaient attribuées en partie au fait que les immigrants s'intégraient très majoritairement aux institutions anglophones.

En décembre 1968, le projet de loi 75 créait le ministère de l'Immigration du Québec. Un accord conclu en 1971 entre le gouvernement du Canada et celui du Québec reconnaissait aux agents du Québec à l'étranger le rôle d'informer les candidats potentiels de la réalité linguistique de la province. En 1975, un autre accord a modifié ce rôle en celui de conseiller auprès des instances fédérales pour les candidats qui voulaient s'établir au Québec. Mais l'Accord Canada-Québec de 1978 sur l'immigration et la sélection de ressortissants étrangers fut peut-être le plus important de tous. À partir de ce moment, le Québec avait le pouvoir considérable de choisir les candidats qui voulaient s'installer dans la province. Le gouvernement du Québec a alors établi des objectifs quant au nombre d'immigrants francophones qu'il désirait attirer. Les déclarations des représentants fédéraux à cette époque démontrent que les parties comprenaient très bien la portée que le pouvoir de sélectionner des immigrants avait sur la situation démographique du Québec. Si la politique d'immigration fédérale n'avait pas d'objectifs démographiques explicites, cela n'empêcha pas le Québec de définir les siens.

À la fin des années 1970, le gouvernement du Québec a cherché à diriger les nouveaux arrivants vers les institutions francophones. Avec l'adoption de la *Charte de la langue française* en 1977, à de rares exceptions près, les enfants d'immigrants étaient dirigés vers les écoles de langue française. Cette mesure a eu pour effet de conférer une grande partie de la responsabilité de l'accueil des nouveaux immigrants aux institutions francophones. À la fin des années 1980, le gouvernement du Québec a réussi à négocier, avec les instances fédérales, le transfert des responsabilités – et des fonds – en matière de services d'accueil et d'établissement destinés aux nouveaux arrivants. Ce faisant, le Québec a raffermi son rôle d'intégration des nouveaux immigrants. L'Accord Canada-Québec sur l'immigration, également appelé accord McDougall-Gagnon-Tremblay, stipulait que le gouvernement fédéral conservait la responsabilité de fixer les niveaux d'immigration; le gouvernement fédéral permettrait au Québec

d'obtenir une proportion de l'immigration totale au Canada correspondant à la proportion de la population du pays que la province représente.

Entre 1968 et 1989, près de 180 000 immigrants francophones sont entrés dans la province, soit environ 35 % du nombre total de nouveaux arrivants au Québec; 130 000 autres, ou presque 37 % de l'immigration totale, sont arrivés entre 1990 et 1999. De plus, la connaissance du français chez les immigrants est passée d'un peu plus de 50 % en 1971 à environ 73 % en 1996.

Les immigrants venaient de pays de plus en plus variés et le Québec a dû composer avec l'incidence d'une diversification ethnique accrue sur un milieu francophone. De nouvelles approches ont dû être élaborées pour traiter les questions d'identité découlant de cette diversité grandissante. En 1990, l'ancien ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec a publié un énoncé de politique ou plan d'action sur l'immigration et l'intégration intitulé *Au Québec, pour bâtir ensemble* (MCCI, 1990). Ce document contient bon nombre des objectifs sur lesquels repose encore aujourd'hui la politique du Québec en matière d'immigration. Il réitère la conviction qu'a le Québec que l'immigration peut et doit renforcer le fait français. Par ailleurs, il décrit quatre défis – très interdépendants – que l'immigration future du Québec doit relever, soit : le redressement démographique du Québec (également appelé le rétablissement démographique); la prospérité économique; la pérennité du fait français; l'ouverture sur le monde.

Puisque les niveaux réduits d'immigration étaient perçus comme une menace à l'épanouissement économique et culturel de la province, il fallait donc redresser la situation démographique sans nuire à la situation de la langue française.

Le système de points applicable aux travailleurs indépendants, tel qu'établi par les instances de l'immigration du Québec, exige qu'un candidat obtienne 65 points.

- Formation : études, 11 points; 2 de plus pour une deuxième spécialité; 4 pour une spécialisation.
- Emploi : emploi assuré, 15 points; compétences recherchées, 12 points; employabilité, 7 points.
- Âge : 10 points.
- Connaissances linguistiques : français, 15 points au maximum; anglais, 6 points au maximum.
- Adaptabilité : séjour au Québec, 5 points au maximum; qualités personnelles, 5 points; connaissance du Québec, 2 points.
- Expérience : expérience de travail, 10 points; expérience en gestion, 15 points (MRCI, *Grille EMP*, 2001).

Même si le nombre de points accordé pour la connaissance de la langue française est deux fois et demie supérieur à celui attribué pour l'anglais, le système de points du Québec récompense tout de même les candidats qui connaissent les deux langues. Environ 19 % des points de la grille de sélection sont accordés pour les connaissances linguistiques; les candidats admissibles qui connaissent à la fois le français et l'anglais peuvent obtenir environ un tiers des points nécessaires pour l'admission.

Les politiques d'immigration de la province visant à attirer davantage les francophones, notamment au niveau du recrutement, ont eu pour effet d'intégrer un plus grand nombre d'immigrants et leurs descendants à la communauté francophone du Québec. Parallèlement, le nombre d'immigrants anglophones est demeuré plus élevé que la proportion d'anglophones dans la population provinciale. C'est ainsi qu'au cours des années 1990, l'immigration a contribué à la stabilité de la situation démographique de la communauté

anglophone. Sans l'immigration, la diminution de la population anglophone du Québec attribuable à la migration interprovinciale aurait sans doute causé un plus fort déclin de cette communauté.

2. Autres accords en matière d'immigration

Au cours des dernières années, CIC a négocié des accords en matière d'immigration avec les provinces de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. En vertu de ces accords, la province assumera désormais l'entière responsabilité de mettre sur pied et de fournir des services et programmes d'établissement et d'intégration des nouveaux arrivants. Par ailleurs, elle jouera un plus grand rôle dans les consultations visant à élaborer les politiques et les plans en matière d'immigration et à accroître l'immigration des gens d'affaires. Le gouvernement fédéral conservera son rôle dans l'établissement de normes nationales et transférera à la province des fonds pour les programmes et les services d'établissement (CIC, *Accords fédéraux-provinciaux en matière d'immigration*, 2001). Ces partenariats visent à tailler sur mesure l'approche en matière d'immigration de sorte que la province tire le maximum de tout ce que l'immigration a à offrir.

E. Diffusion d'information

1. Le Canada

La diffusion d'information au sujet du Canada aux candidats potentiels peut jouer un rôle déterminant dans le recrutement comme dans l'adaptation des nouveaux arrivants. Dans un sondage réalisé auprès d'immigrants francophones à Toronto, quelque 71 % des répondants ont indiqué qu'ils savaient que des services étaient offerts en français quand ils sont arrivés au pays. Par contre, près du tiers semblait ignorer l'existence des tels services (Larocque, 1997). Il n'a pas été possible de préciser si les nouveaux arrivants avaient obtenu cette information des agents canadiens d'immigration. Dans cette même étude, près du tiers de ces nouveaux arrivants ont indiqué qu'ils avaient une bonne ou une très bonne connaissance du Canada avant leur arrivée. Inversement, environ 59 % d'entre eux ont déclaré n'avoir qu'une connaissance limitée du Canada et un peu moins de 10 % ne savaient rien. Les nouveaux immigrants ont accès à cinq principales sources d'information : les médias (45 %), les écoles (41,7 %), la famille (38,3 %), les amis (28,5 %) et les agents du gouvernement fédéral (25 %). À la lumière de ces constatations, il serait imprudent de présumer que les agents d'immigration jouent un rôle clé pour ce qui est d'informer les candidats potentiels sur le pays (Larocque, 1997). La situation s'explique bien sûr en partie par les catégories auxquelles appartiennent les immigrants francophones (par ex., famille) et les pays sources.

Il incombe aux gouvernements fédéraux et provinciaux de bien renseigner les immigrants potentiels sur la dualité linguistique au Canada.

Il est important de ne pas créer de fausses attentes vis-à-vis la situation linguistique du pays. À cet égard, les immigrants ont rapporté des faits contradictoires sur l'information qu'ils ont reçue sur les conditions linguistiques hors Québec. Bien que certains immigrants soutiennent qu'on leur avait précisé qu'ils ne pourraient trouver du travail ailleurs au pays s'ils ne connaissaient pas l'anglais, d'autres immigrants francophones installés à l'extérieur du Québec disent avoir découvert à leur grande surprise que certaines parties du pays n'étaient pas aussi bilingues qu'ils avaient été amenés à le croire.

Dans l'ensemble, l'information diffusée par CIC décrit de façon raisonnable la situation

linguistique au Canada. On pourrait par contre en faire davantage pour bien sensibiliser les immigrants à l'importance de la dualité linguistique en tant que caractéristique fondamentale de l'identité canadienne.

Nous faisons ici le survol de l'information que CIC et que le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec (MRCI) donnent aux immigrants au sujet de la réalité démographique et linguistique au Canada et au Québec. Voici ce que CIC a à dire au sujet de la langue au Canada :

- Le Canada compte deux langues officielles – le français et l'anglais. Presque tout le monde au Canada parle au moins une de ces langues et des millions de Canadiennes et de Canadiens parlent les deux. Dans chaque province et territoire, on trouve des communautés anglophones et des communautés francophones. L'anglais est la langue de la majorité de la population partout au Canada, sauf au Québec où le français est la langue officielle. Le français est également la langue utilisée dans nombre de collectivités d'autres provinces, particulièrement au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba. Le Nouveau-Brunswick est une province officiellement bilingue.
- Une des choses les plus importantes dont vous aurez besoin pour vous adapter à la vie au Canada, c'est de parler le français ou l'anglais. Une fois que vous aurez appris l'une de ces deux langues, il vous sera plus facile de trouver un emploi, de comprendre le Canada et de communiquer avec vos enfants, qui apprendront rapidement le français ou l'anglais à l'école. Vous devrez également connaître le français ou l'anglais pour devenir citoyen canadien (CIC, *Bienvenue au Canada*, 2001).

La publication de CIC *Regard sur le Canada* distribuée à grande échelle comprend des sections qui portent sur les langues officielles du Canada et la description des conditions dans les provinces contient de nombreuses références à la dualité linguistique. Le sujet est présenté comme suit :

> Les francophones et les anglophones de ce pays vivent ensemble depuis plus de 300 ans. Le français et l'anglais sont les deux langues officielles du Canada. Cette dualité linguistique est un aspect important de notre identité canadienne : plus de 98 % des Canadiennes et des Canadiens parlent le français ou l'anglais ou les deux langues. Pour devenir citoyen canadien, vous devez connaître le français ou l'anglais.

Par contre, d'autres documents publiés par CIC et remis à ceux qui s'établissent au Canada ne soulignent pas assez l'importance du fait français. Le meilleur exemple de ceci est la publication intitulée *Le Canada et les nouveaux arrivants* (CIC, 1997). La section « Un nouveau départ » mentionne l'importance d'apprendre le français ou l'anglais. Il y est dit : « Participer à la vie de votre nouvelle collectivité est la meilleure façon de vous y adapter. Essayez de parler le français ou l'anglais, même si vous faites des fautes. Une connaissance des langues officielles du Canada vous aidera à vous adapter plus facilement. »

Une autre section, « Profil du Canada », mentionne à juste titre l'importance des Premières nations et la réalité multiculturelle, mais ne fait aucune référence au fait français comme une caractéristique importante que les nouveaux Canadiens devraient connaître.

Les immigrants devraient savoir que le français est non seulement la langue d'une communauté ayant de profondes racines historiques, mais que celle-ci possède une riche culture dont le gouvernement fédéral s'est engagé à soutenir l'épanouissement.

2. *Le Québec*

Récemment, le gouvernement du Québec a modifié le contenu de l'information qu'il transmet aux candidats à l'immigration. Dorénavant, les documents insistent beaucoup plus sur la diversité du Québec. Le MRCI décrit la situation linguistique des immigrants de la manière suivante :

Une société francophone ouverte à la diversité

- Au Québec, le français est la langue maternelle de 82 % de la population.
- Afin de renforcer l'identité francophone du Québec, de protéger les droits linguistiques et de promouvoir l'épanouissement de la langue française, les gouvernements successifs ont légiféré pour assurer l'utilisation du français dans différents domaines de la vie publique et garantir à la minorité anglophone l'usage de sa langue et de ses institutions.
- Au Québec, l'éducation se donne principalement en français. L'enseignement est également assuré en anglais de même que dans des établissements privés. Les travailleurs étrangers temporaires peuvent choisir la langue et l'établissement d'enseignement de leurs enfants pour la durée de leur séjour.
- Montréal, métropole du Québec, est la deuxième ville d'expression française au monde. Ville internationale et cosmopolite, des milliers de personnes y sont en contact quotidien avec les milieux d'affaires partout dans le monde. Le bilinguisme, français et anglais, est très répandu.
- Deuxième groupe linguistique quant au nombre, la communauté anglophone est concentrée dans les régions de Montréal, de l'Estrie et de l'Outaouais.
- Il y a aussi d'importantes concentrations de citoyens d'origines diverses surtout à Montréal et, dans une moindre mesure, dans les régions de Québec, Hull et Sherbrooke.

L'apport de l'immigration et la diversité culturelle

- Outre la venue des Français et des Anglais aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, le Québec a connu plusieurs vagues d'immigration depuis le XIX^{e} siècle. Ainsi, l'arrivée des Irlandais catholiques durant la seconde moitié du XIX^{e} siècle a marqué plusieurs régions du Québec.
- Au tournant du XX^{e} siècle, les immigrants viennent en grande partie d'Europe. Le recensement de 1911 dénombrait, outre les Irlandais, environ 8 000 personnes originaires d'Allemagne. Les années 1920 voient arriver des personnes originaires de pays de l'Europe de l'Est. En 1931, la communauté juive comptait déjà 60 000 membres au Québec et il y avait près de 25 000 Italiens, 10 000 Polonais ainsi que 1 000 Allemands. La diversité culturelle et religieuse fait aujourd'hui partie du quotidien au Québec (MRCI, *Trousse du nouvel arrivant*, 2001).

CIC et le MRCI ne fournissent pas une information aussi différente qu'il pourrait y paraître. Dans les deux cas, on accorde beaucoup d'importance à la diversité de la population. D'une part, CIC est assez prudent quand aux informations données sur la situation linguistique au Québec et hors Québec. D'autre part, le MRCI souligne la présence du français et de l'anglais. Par exemple, parmi les « Témoignages et conseils d'immigrants » de la Trousse du nouvel arrivant du MRCI, on retrouve : « Maîtrisez la langue anglaise, surtout si vous voulez vivre à Montréal ». L'information transmise par le

gouvernement fédéral ne signale pas la présence d'une communauté anglophone au Québec et parle peu du caractère multiculturel de la province.

Discussion/Incidence sur les politiques

Il est dit sans équivoque dans le discours du Trône ouvrant la première session de la 37e législature du Canada que « la dualité linguistique du Canada est au cœur de notre identité canadienne et constitue un élément clé de notre société dynamique ».

L'immigration joue un rôle majeur en ce qu'elle vient modifier le caractère démographique du Canada et de ses communautés de langue officielle et par conséquent, elle est essentielle à la question de l'épanouissement. Les gouvernements doivent reconnaître clairement ce lien et adopter des mesures sur l'immigration qui favorisent l'épanouissement linguistique des communautés de langue officielle. Il est nécessaire d'élaborer un cadre ou des lignes directrices qui décrivent les éléments qui contribuent à l'épanouissement d'une communauté et suggèrent des initiatives appuyant cet objectif.

De plus, par égard à l'existence de notre dualité linguistique, les modifications au système de points en vigueur pour l'admission des immigrants devrait accorder une grande importance à la connaissance d'une langue officielle et fortement favoriser la connaissance des deux langues officielles.

Comme on a pu le constater dans le cas de l'Accord Canada-Québec, les accords fédéraux-provinciaux en matière d'immigration peuvent avoir une incidence profonde sur la sélection et le recrutement d'immigrants. Ainsi, il est crucial que les instances provinciales soient sensibles aux communautés de langue officielle qui désirent attirer des immigrants afin de soutenir leur épanouissement. Ces accords ne devraient en aucun cas permettre aux instances fédérales ou provinciales de se soustraire à leurs obligations face aux communautés de langue officielle. CIC devrait travailler de près avec les gouvernements provinciaux qui ont récemment signé de tels accords afin d'assurer que l'on tient compte des besoins des communautés de langue officielle.

Qui plus est, étant donné l'importance des plans d'action de CIC relativement à la partie VII de la *Loi* pour les communautés de langue officielle, ces plans devraient s'accompagner d'une série de mesures ciblées; ils devraient répondre aux propositions faites par les communautés et, dans la mesure du possible, être élaborés avec leur participation.

La diffusion de l'information est déterminante non seulement au moment du recrutement des immigrants, mais aussi pour assurer un établissement et une intégration réussis; il est nécessaire de revoir certains des documents distribués à l'étranger. Il faut qu'on y mette davantage l'accent sur l'importance de la dualité linguistique, ainsi que sur l'existence des communautés de langue officielle et leur contribution. Les ministères fédéral et québécois responsables devraient viser une plus grande harmonisation de l'information qu'ils diffusent aux immigrants potentiels.

III. Les francophones au Canada

A. Les immigrants et la démographie des communautés de langue officielle

Lorsqu'il s'agit de prédire l'incidence des gestes posés par les gouvernements sur les communautés de langue officielle, il peut être utile d'identifier les secteurs où les politiques sur l'immigration et sur les langues convergent et à quel degré il y a des recoupements. Les conditions démographiques sont sans l'ombre d'un doute l'une des facettes les plus importantes à considérer lorsqu'on désire évaluer la situation des communautés de langue officielle. Une autre facette dont il faut tenir compte est celle de la qualité de vie, soit celle du bien-être institutionnel de la communauté ou, pour reprendre les termes du sociologue Raymond Breton, « institutional completeness » (intégralité institutionnelle). Si certains analystes mettent l'accent sur le nombre de personnes appartenant à un groupe linguistique donné (importance numérique), d'autres se préoccupent davantage de la proportion que cette communauté linguistique représente dans la population totale de la municipalité/métropole, de la province ou du pays (poids démographique).

L'importance numérique et le poids démographique d'une communauté de langue officielle comptent pour beaucoup dans l'élaboration de certaines politiques gouvernementales et souvent lorsqu'il s'agit de déterminer l'étendue et le type de services qui lui seront offerts. Pour cette raison, les leaders communautaires sont très intéressés à connaître le nombre total de personnes appartenant à la communauté.

Or, ce nombre peut varier selon les critères d'appartenance utilisés par l'analyste. Aux fins de l'analyse de l'incidence de l'immigration sur les communautés de langue officielle, nous avons utilisé ici les catégories linguistiques suivantes.

- La connaissance des langues officielles a servi à déterminer la contribution de l'immigration à l'état général de la langue française.
- La première langue officielle parlée a servi à déterminer la taille de la communauté; dans les situations où les répondants ont déclaré les deux langues officielles, on a procédé à une distribution égale de ces personnes entre les populations francophone et anglophone.
- La langue maternelle a servi à examiner la répartition des immigrants francophones de même que leur incidence sur la composition de la communauté.

1. Connaissance des langues officielles chez les immigrants

Tandis que CIC mesure la connaissance des langues officielles au moment de l'arrivée, Statistique Canada étudie l'état de ces connaissances au moment du recensement. Ainsi, les données de Statistique Canada nous permettent de savoir dans quelle mesure l'immigrant a appris une langue officielle entre le moment de son arrivée et le moment du recensement.

Tableau 1

Connaissance des langues officielles chez les immigrants à leur arrivée au Canada, 1991-1995 et 1996-2000

	1991-1995	1996-2000
Immigration totale	1 175 821	1 033 346
Français	58 587 (5,3 %)	46 490 (4,6 %)
Français et anglais	42 531 (3,8 %)	36 702 (3,6 %)

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres*, 1991-2000.

Le tableau 1 nous permet de voir dans quelle mesure les immigrants ont déclaré connaître le français à leur arrivée. La baisse du nombre d'immigrants connaissant le français constatée pour la période 1996-2000 va de pair avec l'affaiblissement des taux annuels d'immigration de la fin des années 1990; par contre, il y a également une baisse de la proportion d'arrivants connaissant le français, notamment de la proportion d'immigrants ne connaissant que cette langue.

Le tableau 2 permet d'examiner les fluctuations observées dans le nombre d'immigrants arrivés au pays entre 1961 et 1996 qui possèdent aujourd'hui une connaissance du français et/ou de l'anglais. L'écart par rapport aux données du tableau 1 s'explique principalement par les personnes qui ont déclaré ne connaître que

Tableau 2

Immigration totale au Canada, selon la connaissance des langues officielles à l'arrivée, jusqu'à 1996

	Canada	Français	Français et anglais	Anglais	Ni l'un ni l'autre
Nombre total d'immigrants	4 971 070	183 380 (3,6 %)	571 785 (11,4 %)	3 864 015 (78,8 %)	351 890 (6,2 %)
Avant 1961	1 054 935	19 865 (1,8 %)	105 075 (10,0 %)	899 320 (85,6 %)	30 660 (2,5 %)
1961-1970	788 580	23 140 (2,9 %)	107 140 (13,5 %)	617 225 (79,1 %)	41 075 (4,5 %)
1971-1980	996 160	35 075 (3,5 %)	132 505 (13,3 %)	772 505 (78,0 %)	56 075 (5,1 %)
1981-1990	1 092 405	49 755 (4,6 %)	135 345 (12,4 %)	815 615 (74,8 %)	91 685 (8,2 %)
1991-1996	1 038 995	55 540 (5,4 %)	91 715 (8,9 %)	759 345 (73,7 %)	132 390 (12,0 %)

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Tableau 3

Connaissance des langues officielles chez les immigrants à leur arrivée dans certaines provinces, de 1996 à 1999

Année	Langue connue	Canada	N.-B.	Québec	Ontario	Manitoba	Alberta	C.-B.
1996	Anglais	117 017	401	6 779	70 769	2 240	7 553	25 971
	Français	9 799	51	8 182	1 191	42	89	183
	Les deux	6 607	33	3 419	2 283	61	202	502
1997	Anglais	111 324	362	5 958	68 712	2 150	7 021	24 215
	Français	8 302	35	6 935	1 032	31	72	138
	Les deux	6 111	30	3 010	2 160	43	220	556
1998	Anglais	83 628	336	4 694	51 559	1 483	5 717	17 725
	Français	8 497	47	7 145	991	38	113	123
	Les deux	7 644	42	3 542	2 038	53	199	481
1999	Anglais	92 545	331	5 548	58 422	1 775	6 414	17 939
	Français	9 530	49	8 069	1 102	41	80	138
	Les deux	7 644	45	4 424	2 305	56	245	471

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, 1996-1999.

le français à leur arrivée qui ont depuis appris l'anglais, les immigrants anglophones au Québec qui ont depuis appris le français et tous les allophones qui, surtout au Québec, ont depuis appris le français. Les données publiées par Statistique Canada indiquent que le pourcentage d'immigrants qui ne connaissaient que le français s'est accru entre 1961 et 1991 de près de 50 % dans chacune des décennies visées. Le pourcentage d'immigrants qui ne connaissaient que le français a progressé de façon constante entre 1961 et 1996 (passant de 2,9 % à 5,4 %), une situation largement attribuable aux efforts déployés par le Québec pour recruter de tels immigrants. Lorsqu'on inclut les immigrants ayant déclaré connaître les deux langues officielles, le pourcentage d'immigrants connaissant le français grimpe aux environs de 16 % et 17 % pour la période allant de 1961 à 1991. En fait, malgré les points supplémentaires accordés en 1986 pour la connaissance des langues officielles, la proportion d'immigrants qui déclarent connaître le français à leur arrivée a peu changé.

La proportion d'immigrants qui connaissent les deux langues officielles demeure en deçà de la proportion globale de Canadiens capables de s'exprimer en anglais et en français, laquelle se situait autour de 17 % lors du recensement de 1996. Bien qu'il faille laisser à la cohorte d'immigrants de 1991-1996 le temps d'apprendre une autre langue officielle, il est légitime de se demander si on pourrait faire davantage dans le domaine de la formation en langue seconde des immigrants.

Lorsque CIC procède à la collecte de données sur l'immigration, il concentre plus particulièrement ses efforts sur la connaissance des langues officielles au moment de l'arrivée et examine comment cette situation peut influer sur le processus d'adaptation. Comme le montre le tableau 3, au cours des dernières années, la répartition des immigrants en fonction de leur connaissance des langues officielles demeure assez constante, le Québec accueillant 70 % de tous les immigrants qui déclarent connaître le français. En poussant la ventilation encore plus loin, cela représente 84 % de toutes les personnes qui ne connaissent que le français, et 57 % de tous les nouveaux arrivants ayant déclaré connaître le français et l'anglais.

On pourrait penser que la répartition initiale, en fonction des connaissances linguistiques, des immigrants qui s'installent dans le reste du Canada contribuerait à accroître le niveau de bilinguisme de la population. Cependant, il est important de tenir compte de la part que représente une telle immigration, de même que de la façon dont les connaissances linguistiques des immigrants évoluent au fil des ans.

La quasi-totalité des immigrants francophones s'installent au Québec. Dans les autres provinces, l'immigration peut avoir pour effet de réduire le poids démographique des minorités francophones.

Le tableau 3 montre qu'entre 1996 et 1999, le nombre réel d'immigrants qui ne parlaient que le français au moment de leur arrivée et d'immigrants qui parlaient le français et l'anglais est resté relativement constant. Ces données sont immanquablement liées aux taux annuels d'immigration. Ainsi, pour l'an 2000, le nombre d'immigrants a augmenté de près de 20 % (passant d'environ 190 000 à juste un peu plus de 227 000) et dans le même temps, le nombre d'immigrants qui ont déclaré connaître le français a augmenté dans presque la même proportion (il est passé de 17 185 à 20 247 personnes). Ce sont plutôt les arrivants ayant déclaré connaître à la fois le français et l'anglais que ceux ne connaissant que le français qui sont responsables

Tableau 4

Connaissance du français seulement chez les immigrants à leur arrivée dans certaines provinces, jusqu'à 1996

	Canada	N.-B.	Québec	Ontario	Manitoba	Alberta	C.-B.
Avant 1961	19 865	45	19 255	385	35	35	90
1961-1970	23 140	35	22 560	440	15	20	60
1971-1980	35 075	95	33 825	870	45	80	135
1981-1990	49 755	70	47 845	1 485	30	75	250
1991-1996	55 540	90	52 740	2 335	15	130	215
Total	183 375	335	176 225	5 515	140	340	750

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Tableau 5

Connaissance du français et de l'anglais chez les immigrants à leur arrivée dans certaines provinces, jusqu'à 1996

	Canada	N.-B.	Québec	Ontario	Manitoba	Alberta	C.-B.
Avant 1961	105 075	890	54 270	32 620	1 215	3 440	10 570
1961-1970	107 140	975	57 840	31 400	1 280	3 980	9 500
1971-1980	132 505	2 460	71 050	37 335	1 490	6 305	11 445
1981-1990	135 345	1 200	73 240	41 915	1 360	4 905	10 785
1991-1996	91 715	300	51 845	27 585	695	2 680	7 465
Total	571 785	5 825	308 245	170 855	6 040	21 310	49 765

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

de cette hausse, car il s'agit dans un cas de 30 % des arrivants et dans l'autre, de 8 %.

Il n'est pas surprenant de constater que le Québec attire de loin la plus grande part des immigrants qui ne connaissent que le français. Quatre-vingt-seize pour cent des immigrants unilingues francophones habitent au Québec. Pour ce qui est des immigrants qui déclarent connaître à la fois le français et l'anglais, ils sont quelque 54 % à habiter au Québec et, pendant la période allant de 1991 à 1996, ce chiffre s'élevait à 57 %. À une échelle beaucoup moindre, il y a eu un accroissement du nombre d'immigrants ne connaissant que le français en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta. Il appert que bien peu d'immigrants qui ne connaissent que le français habitent à l'extérieur de la province de Québec, bien que les taux d'unilinguisme chez les immigrants puissent avoir été plus élevés au moment où ils se sont initialement installés dans une région donnée. Parmi les quelque 755 000 immigrants ayant déclaré connaître le français, environ les trois quarts parlent les deux langues officielles. Au Québec, environ 63 % des immigrants qui connaissent le français ont également affirmé être capables de parler l'anglais et, dans le reste du Canada, 98 % des immigrants sachant s'exprimer en français parlent l'anglais également. En résumé, bien peu des immigrants qui se sont établis dans le reste

du Canada continuent de parler uniquement le français, ce qui était déjà le cas des immigrants arrivés au pays entre 1991 et 1996.

Une quasi-majorité de ceux qui immigrent au Québec peut s'exprimer en français et en anglais. La probabilité qu'ils maîtrisent les deux langues augmente avec le nombre d'années écoulées depuis l'établissement, surtout s'ils possèdent déjà une bonne connaissance de l'une des deux langues. Quelque 53 % des immigrants arrivés au Québec entre 1971 et 1990 ont déclaré qu'ils pouvaient parler les deux langues, ce qui représente un taux global de bilinguisme plus élevé que celui de la population québécoise. La proportion des immigrants qui ne connaissent que le français a augmenté au cours des dix dernières années, ce qui reflète les changements concernant les sources d'immigration pour le Québec et la plus grande importance qu'accordent les nouveaux immigrants à la maîtrise de la langue française. Tandis que le pourcentage d'immigrants arrivés au Québec entre 1991 et 1996 et ayant déclaré connaître à la fois le français et l'anglais (35,4 %) demeure sensiblement égal au pourcentage total de personnes qui parlent les deux langues dans toute la province (37 %), la situation est bien différente dans le reste du Canada, où l'écart entre les immigrants qui affirment connaître les deux langues (4,5 %) et la population prise dans son ensemble (10 %) est considérable.

2. *Première langue officielle parlée/Contact initial*

Afin de mieux comprendre la situation linguistique de la population immigrante, il faut examiner la connaissance des langues officielles de pair avec d'autres aspects de l'identification linguistique. Les données relatives à la connaissance des langues officielles chez les immigrants ne donnent pas d'indications quant au processus initial d'adaptation linguistique mis en branle dès l'arrivée. Ce genre d'information est évaluée de façon optimale lorsqu'elle est fondée sur les résultats issus de la question du recensement portant sur la première langue officielle parlée.

Le tableau 6 montre que le pourcentage et le nombre réel d'immigrants dont la première langue officielle parlée fut le français ont connu une légère augmentation au cours des décennies étudiées.

Il convient ici de souligner la différence observée entre le pourcentage de nouveaux immigrants qui connaissent le français et le nombre de ceux qui le parlaient au moment de leur arrivée. Pour ce qui est de la période de 1991 à 1996, quelque 55 000 immigrants ont déclaré

Tableau 6

Nombre total d'immigrants au Canada (en milliers) selon la première langue officielle parlée à leur arrivée, jusqu'à 1996

	Canada	Anglais	Français	Français et anglais
Avant 1961	1 054,9	963,0 (91,3 %)	42,1 (4,0 %)	19,4 (2,0 %)
1961-1970	788,5	675,7 (85,7 %)	52,2 (6,6 %)	20,0 (2,5 %)
1971-1980	996,1	836,1 (84,0 %)	75,3 (7,5 %)	29,3 (3,0 %)
1981-1990	1 093,4	865,2 (87,6 %)	86,8 (7,9 %)	50,0 (4,5 %)
1991-1996	1 038,9	786,2 (78,6 %)	80,7 (7,8 %)	41,9 (4,0 %)
Total	4 971,0	4 126,3 (83,0 %)	337,4 (6,8 %)	160,8 (3,2 %)

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

ne connaître que le français, alors que le français fut la première langue officielle parlée par plus de 80 000 nouveaux arrivants. Cette différence de près de 25 000 personnes dépend des personnes ayant déclaré connaître les deux langues officielles au moment de leur arrivée au Canada qui ont adopté le français comme première langue parlée une fois installées. Or, on ne connaît pas le nombre exact de francophones et d'anglophones chez les personnes ayant déclaré connaître les deux langues officielles. Toutefois, les omissions faites par les immigrants arrivés récemment pourraient constituer une autre explication.

Le Québec accueille quelque 80 % de ces immigrants, suivi par l'Ontario, qui attire en moyenne environ 16 % de ces nouveaux arrivants. Il faut savoir faire la distinction entre les immigrants qui ne parlaient que le français au moment de leur arrivée et les immigrants dont les premières langues officielles parlées étaient à la fois le français et l'anglais. En effet, de 1991 à 1996, quelque 90 % des immigrants qui ne parlaient que le français comme première langue officielle sont arrivés au Québec, ce qui représente une augmentation par rapport aux années 1960, où ce pourcentage était de 85 % (pour ce qui est des années antérieures à 1961, le pourcentage se situait aux alentours de 80 %). En revanche, le Québec reçoit aujourd'hui une moins grande part des immigrants dont les premières langues officielles parlées sont à la fois le français et l'anglais.

Au Québec, à l'exception de la période allant de 1981 à 1990, pour chaque tranche de trois immigrants ne parlant que le français, un immigrant parlait à la fois le français et l'anglais. Dans le reste du Canada, la situation est bien différente, puisque pour chaque immigrant ayant déclaré ne parler que le français au moment de son arrivée, plus de deux déclaraient parler à la fois le français et l'anglais. Cette situation représente une transition considérable au fil des ans, car avant 1971, dans toutes les provinces, le nombre d'immigrants qui ne parlaient que le français au moment de leur arrivée était plus élevé que celui des immigrants qui s'exprimaient dans les deux langues. Encore une fois, l'environnement linguistique dans lequel sont plongés les immigrants serait plutôt à l'origine de cette situation que la composition proprement dite de la cohorte d'immigrants.

3. *Langue maternelle*

Comme on a pu le voir à la section précédente, il semble évident que la classification des immigrants qui déclarent à la fois le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées est absolument indissociable de la façon dont on détermine le nombre de francophones habitant dans un territoire donné. Les analystes tendent à affecter la moitié de ces personnes à la communauté anglophone, et l'autre moitié, à la communauté francophone. Avant que la question portant sur la première langue officielle parlée soit introduite dans le recensement de 1991, c'était la langue maternelle et, dans une mesure moins importante, la langue parlée à la maison, qui servaient à évaluer le nombre de francophones se trouvant dans un territoire donné. Tandis que la première langue officielle parlée a pour objet d'examiner le nombre de personnes qui pourraient faire appel à des services linguistiques minoritaires, ce qui inclut automatiquement toutes les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais mais qui utilisent une langue officielle ou encore les deux, la catégorie de la langue maternelle excluait d'emblée les allophones qui savaient utiliser une des langues officielles au moment de leur arrivée. En appliquant le critère de la première langue officielle parlée, on compte quelque 44 000 immigrants francophones établis au Canada ailleurs qu'au Québec, tandis qu'en appliquant celui de la langue maternelle, on en compte environ 39 000. Toutefois, la grande

différence se situe dans le nombre d'immigrants dont les langues maternelles sont à la fois le français et l'anglais, par rapport à ceux ayant déclaré à la fois le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées. En se basant sur la façon dont Statistique Canada répartit les personnes qui font ce genre de double déclaration, on compterait 27 000 immigrants de plus au Canada à l'extérieur du Québec dont la première langue officielle parlée est le français. En revanche, si le critère était la langue maternelle, un peu plus de 2 000 immigrants francophones s'ajouteraient à cette population.

Comme l'indique le tableau 7, plus de 20 % des immigrants au Canada de langue maternelle française résident à l'extérieur du Québec; ce pourcentage grimpe à près de 25 % lorsque l'on compte les gens ayant déclaré avoir comme langues maternelles à la fois le français et l'anglais. Cela dit, la situation a évolué considérablement au cours des dernières décennies, tandis que le Québec a vu s'accroître de façon constante sa part d'immigrants dont la langue maternelle est le français. Entre 1961 et 1970, cette part se situait autour de 76 % et, entre 1991 et 1996, elle était d'environ 85 %. Il y a également eu des fluctuations dans la proportion d'immigrants de langue maternelle française s'étant établis en Ontario. Des quelque 15 % qu'ils étaient pendant la période allant de 1961 à 1970, on n'en comptait plus que 11 % une décennie plus tard. Bien qu'il n'y en ait pas eu en grand nombre, il y a eu une légère augmentation des immigrants de langue maternelle française

Tableau 7

Immigration par langue maternelle (français), Canada et certaines provinces, jusqu'à 1996

	Total	Avant 1961	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1996
Canada						
Français	173 315	25 045	31 600	42 275	38 765	35 630
Français et anglais	9 060	1 320	1 170	2 215	2 415	1 940
Québec						
Français	134 635	16 930	23 810	33 175	31 030	29 705
Français et anglais	4 935	670	650	1 310	1 285	1 025
Ontario						
Français	23 190	4 565	4 720	4 795	4 995	4 115
Français et anglais	2 860	405	355	565	830	710
Nouveau-Brunswick						
Français	2 425	325	345	1 160	445	150
Français et anglais	90	15	-	35	25	15
Manitoba						
Français	1 285	360	255	315	250	100
Français et anglais	80	35	20	10	15	-
Alberta						
Français	2 995	720	620	800	560	260
Français et anglais	335	80	-	130	55	75
Colombie-Britannique						
Français	6 915	1 620	1 500	1 630	1 070	1 105
Français et anglais	630	90	120	150	155	110

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Dans les années 1970, environ un immigrant de langue maternelle française sur dix s'établissait ailleurs qu'au Québec et qu'en Ontario. Toutefois, depuis 1980, le Québec et l'Ontario ont accueilli à eux seuls 95 % de ces immigrants.

Principales constatations se dégageant des données

- Depuis 1961, la proportion d'immigrants qui connaissent le français est demeurée relativement la même (entre 16 % et 17 %).
- La proportion et le nombre réel d'immigrants dont la première langue officielle parlée fut le français ont connu une légère augmentation au cours des décennies étudiées, particulièrement pendant la période allant de 1981 à 1990.
- Quatre-vingt-seize pour cent des immigrants qui déclarent le français comme première langue officielle parlée habitent au Québec. Pour ce qui est des immigrants qui déclarent connaître à la fois le français et l'anglais, ils sont quelque 54 % à habiter au Québec.

4. Répartition hors Québec

Selon Maurice Beaudin, les francophones se divisent en deux groupes qui occupent chacun un univers bien différent au Canada (Beaudin, 1998). Le premier groupe est celui des communautés relativement bien établies ou enracinées (« de souche ») qui vivent dans les régions où les francophones se sont établis à l'origine. Le deuxième groupe est beaucoup plus mobile; ses membres vivent et travaillent dans les grands centres urbains du pays où l'anglais est vraiment la langue dominante. La répartition des immigrants francophones ressemble grandement à celle qu'adopte la très grande majorité des personnes qui arrivent au Canada. L'Ontario reçoit le plus grand nombre de francophones à l'extérieur du Québec (13,4 %). Les nouveaux arrivants ont tendance à s'installer à Toronto et à Ottawa. Bien qu'un très petit nombre de francophones habite la Colombie-Britannique (1,5 %), une proportion des immigrants francophones relativement grande s'y installe (4 %). Au Nouveau-Brunswick en revanche, on remarque un écart considérable entre la proportion de francophones du Canada habitant cette province (3,5 %) et le pourcentage d'immigrants francophones que reçoit cette dernière (1,4 %).

Tout comme les autres immigrants, la plupart des immigrants qui parlent le français s'installent dans les grandes villes.

En fait, les régions dans lesquelles les immigrants choisissent aujourd'hui de s'établir ne correspondent pas nécessairement aux régions où est concentrée la population francophone du Canada, à l'extérieur du Québec. La très grande majorité des immigrants s'établit dans les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec et, plus particulièrement, dans les villes de Toronto, de Vancouver et de Montréal.

Depuis un certain temps déjà, les francophones sont touchés par le déplacement graduel vers les grandes métropoles, au détriment des villes de plus petite taille. Tout comme la majorité des immigrants, les arrivants francophones sont

principalement concentrés dans nos grands centres urbains.

Selon certains observateurs, si rien n'est fait, ce mouvement vers les centres urbains où l'anglais prédomine fera en sorte que les francophones perdront leur langue de plus en plus vite.

Selon Beaudin (1998), l'épanouissement de la langue française dépendra :

- de la revitalisation économique des régions moins urbanisées où les francophones sont établis depuis plus longtemps;
- du renforcement des liens et des échanges entre les habitants de ces régions et les minorités francophones des grands centres urbains;
- de la présence des francophones dans les grandes villes; les immigrants sont un maillon stratégique dans l'évolution de l'espace économique francophone.

Si Beaudin voit juste, les immigrants francophones pourraient donc contribuer de façon significative à l'épanouissement de la langue française.

5. *Enracinement*

L'immigration et la migration interprovinciale ont eu pour effet que dans les grandes villes, les francophones n'ont pas tous le même degré d'« enracinement », ou sentiment d'appartenance. La notion de communauté ou de société d'accueil (« de souche ») est de plus en plus difficile à définir dans une société multiculturelle accueillant un grand nombre d'immigrants. On présume que la population « de souche » a certaines racines qui la rattachent à la communauté. Dans les grands centres urbains, les nouveaux arrivants récents ont tendance à constituer une part plus importante de la population que la population dite « de souche », ce qui peut avoir des répercussions sur la dynamique d'une communauté donnée. Comme l'illustre le tableau 8, c'est en Colombie-Britannique qu'on retrouve le pourcentage le plus élevé de personnes de langue maternelle française nées à l'extérieur du pays. Cette province compte en fait un plus grand nombre d'immigrants de langue maternelle française que de francophones qui y sont nés.

La migration interprovinciale a d'importantes répercussions sur l'enracinement des communautés qu'il faut examiner de plus près. Comme nous pouvons le constater, les migrations ont fait en sorte que la plupart des francophones qui habitent en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et en Alberta n'y sont pas nés.

Les immigrants francophones de Toronto et de Vancouver représentent près du quart de tous les francophones tandis qu'à Calgary, les immigrants francophones représentent plus de 10 % de la population francophone.

Ainsi, le nombre estimé de francophones dans une région donnée peut varier considérablement suivant le critère utilisé, soit celui de la langue maternelle ou celui de la première langue officielle parlée. Dans ce dernier cas, la présence d'immigrants francophones est un facteur très important. Dans les régions où le nombre d'immigrants est peu élevé, on compte un plus grand nombre de francophones de langue maternelle que de francophones dont le français est la première langue officielle parlée. Dans les régions où on compte un plus grand nombre d'immigrants, on retrouve un plus grand nombre de francophones dont la première langue officielle parlée est le français que de francophones de langue maternelle.
L'immigration a parfois pour effet d'entraîner une croissance rapide d'une minorité francophone, ce qui augmente le pourcentage de francophones au sein d'une population donnée.

Tableau 8

Lieu de naissance des francophones de langue maternelle dans les provinces du Canada, 1996

	Total	Nés dans la province		Nés ailleurs au Canada		Nés à l'étranger	
Terre-Neuve	2 300	930	(40,0 %)	1 290	(59,8 %)	210	(2,1 %)
Nouveau-Brunswick	242 385	216 120	(90,1 %)	21 050	(8,7 %)	2 475	(1,0 %)
Nouvelle-Écosse	36 370	24 830	(70,6 %)	9 350	(26,6 %)	950	(2,5 %)
I.-P.-É.	5 725	3 865	(69,4 %)	1 605	(28,8 %)	90	(1,6 %)
Québec	5 728 290	5 442 160	(95,0 %)	144 280	(2,5 %)	134 655	(2,3 %)
Ontario	502 725	316 465	(65,3 %)	143 710	(29,6 %)	23 850	(4,9 %)
Manitoba	49 625	38 965	(81,5 %)	7 690	(16,0 %)	1 285	(2,7 %)
Saskatchewan	19 790	14 810	(76,8 %)	3 870	(20,0 %)	550	(2,9 %)
Alberta	55 675	21 670	(40,8 %)	28 275	(53,2 %)	2 955	(5,5 %)
C.-B.	57 345	5 170	(9,5 %)	41 655	(77,0 %)	6 915	(13,0 %)

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Tableau 9

Lieu de naissance des francophones de langue maternelle dans quelques grandes villes canadiennes, 1996

	Total	Nés dans la province		Nés ailleurs au Canada		Nés à l'étranger	
Québec	476 590	462 695	(97,0 %)	6 775	(1,4 %)	6 530	(1,4 %)
Sherbrooke	117 320	113 580	(97,0 %)	1 585	(1,4 %)	1 955	(1,6 %)
Montréal	933 235	830 950	(89,0 %)	25 935	(3,0 %)	71 315	(8,0 %)
Ottawa-Carleton	111 530	69 675	(62,0 %)	36 315	(33,0 %)	5 315	(5,0 %)
Région de Toronto	47 290	14 045	(29,0 %)	22 695	(48,0 %)	10 855	(23,0 %)
Winnipeg	26 750	20 910	(78,0 %)	4 905	(18,0 %)	925	(4,0 %)
Edmonton	12 990	5 940	(46,0 %)	6 155	(47,0 %)	855	(7,0 %)
Calgary	11 600	1 580	(14,0 %)	8 810	(76,0 %)	1 210	(10,0 %)
Hamilton	6 425	2 685	(42,0 %)	3 075	(48,0 %)	615	(10,0 %)
Vancouver	24 070	2 505	(10,0 %)	16 865	(70,0 %)	4 460	(19,0 %)

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Principales constatations se dégageant des données

- L'Ontario reçoit le plus grand nombre de francophones à l'extérieur du Québec (13,4 %). Les nouveaux arrivants ont tendance à s'installer à Toronto et à Ottawa. Le nombre d'immigrants francophones qui s'installent en Colombie-Britannique (4 %) dépasse de loin la proportion de francophones habitant cette province (1,5 %).
- Dans certains grands centres urbains, les francophones nés hors de la province sont plus nombreux que ceux qui y sont nés.
- L'immigration peut modifier favorablement la proportion de francophones au sein d'une population donnée.

B. Immigration francophone : Attraction et recrutement

1. Pays sources

Le visage linguistique de l'immigration s'est transformé ces dernières années, et cela dû au fait que les pays sources des nouveaux arrivants ne sont plus tout à fait les mêmes. Une politique d'immigration qui comporte certaines orientations démolinguistiques cible, dans une certaine mesure, des pays précis pour le recrutement d'immigrants. Dans son dernier plan d'immigration (février 2001), CIC fait état d'un certain nombre de tendances internationales qui ont une incidence sur ses programmes de sélection, dont :

- une augmentation des mouvements de non-immigrants;
- la pénurie mondiale de main-d'œuvre dans certains secteurs économiques clés;
- la concurrence sur le marché mondial;
- un changement dans les pays sources;
- une augmentation du nombre de migrants.

Ces facteurs jouent également dans le recrutement d'immigrants francophones. Les francophones sont considérés comme un groupe relativement mineur en matière d'immigration. Les trois principales sources d'immigration francophone sont l'Europe de l'Ouest, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne.

La majorité des personnes qui ont le français comme langue maternelle se trouve en Europe de l'Ouest. Même si le contexte économique de l'Afrique pousse plus de gens à émigrer, le français est dans bien des cas une langue seconde dans nombre de pays de cette région du monde. En effet, ce ne sont pas tous les immigrants des pays faisant partie de la francophonie mondiale qui ont le français comme langue maternelle.

Comme l'indique le tableau 10, l'Europe a été la principale source d'immigrants francophones au Canada. Les chiffres incluent les immigrants dont la première langue officielle parlée était le français ainsi que ceux qui parlaient à la fois le français et l'anglais (Statistique Canada a généralement alloué la moitié à chaque groupe pour estimer le total de chaque communauté linguistique).

Au Québec, environ 40 % de tous les immigrants francophones sont venus de pays d'Europe. Pendant les années 1990 par contre, la majorité des immigrants francophones qui sont arrivés au Québec n'étaient pas d'origine européenne et près des trois quarts de ces nouveaux arrivants appartenaient à une minorité visible. Entre la période allant de 1990 à 1994 et celle allant de 1995 à 1999, le pourcentage d'immigrants en provenance d'Europe et d'Afrique (en particulier de l'Afrique du Nord) a

Tableau 10

Nombre d'immigrants par pays ou continent d'origine au Canada, au Québec, en Ontario et dans les autres provinces combinées, 1996

	Canada		Québec		Ontario		Autres provinces	
	Français	Français/ Anglais	Français	Français/ Anglais	Français	Français/ Anglais	Français	Français/ Anglais
Total	337 400	160 815	293 855	105 430	28 210	40 660	15 335	14 725
États-Unis	14 430	990	10 400	625	1 290	225	2 740	140
Amérique du Sud et Amérique centrale	28 730	14 215	27 680	9 900	705	2 930	345	1 385
Caraïbes et Bermudes	47 785	3 155	44 470	2 690	2 960	415	355	50
Europe	140 425	70 020	119 020	45 735	12 415	17 835	8 990	6 450
Afrique	52 820	14 415	43 670	8 490	7 190	5 145	1 960	780
Asie	51 910	57 840	46 975	37 850	3 545	14 100	1 390	5 890
Asie du centre-ouest et Moyen-Orient	25 315	27 055	22 350	18 570	2 290	6 900	675	1 585
Asie du Sud-Est	19 860	15 025	18 520	11 070	810	2 550	530	1 405

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

augmenté et le nombre d'immigrants venant d'Asie et des Amériques a diminué.

De 1990 à 1994, les principaux pays sources ont été le Liban, Hong Kong et Haïti tandis que de 1995 à 1999, ce furent la France, la Chine et l'Algérie. Les sources d'immigrants francophones qui se sont installés dans d'autres parties du Canada ont suivi la même évolution.

Par rapport au Québec, l'Ontario reçoit proportionnellement moins d'immigrants francophones de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, des Caraïbes et des Bermudes. En Ontario, environ 25 % de tous les immigrants francophones viennent d'Afrique tandis qu'au Québec, les immigrants d'origine africaine représentent 15 % de l'immigration francophone. Ailleurs qu'en Ontario ou au Québec, les États-Unis sont la deuxième source d'immigrants francophones en importance et la grande majorité de ces immigrants (1 820 d'entre eux) s'est installée au Nouveau-Brunswick.

Depuis qu'il joue un rôle plus important dans le recrutement des immigrants, le gouvernement du Québec est plus actif à cet égard dans les régions du globe où plus d'immigrants potentiels parlent le français. En 1989, une entente visant à favoriser l'immigration de francophones a été signée avec l'Office des migrations internationales (OMI) de la France. En vertu de cette entente, qui a été renouvelée en 1992, en 1995 et encore en 1999, les membres de la délégation du Québec en France organisent des sessions d'information destinées aux immigrants potentiels (MRCI, *Rapport annuel*, 2000).

Ailleurs dans le monde, en 1998, les services d'immigration du Québec ont organisé des sessions d'information destinées aux immigrants potentiels à Bruxelles; ils ont fait des activités de

promotion au Liban, ont fait paraître des annonces dans les journaux afin de joindre les francophones en Bulgarie et en Roumanie et ont conclu des partenariats avec les Alliances françaises au Mexique dans le but d'y recruter des travailleurs qualifiés.

Récemment, le MRCI a annoncé une réorganisation de ses services d'immigration à l'étranger. Il entend déménager ses services de Damas à Beyrouth et ouvrir un bureau à Rabat (au Maroc), qui est au cœur d'un important bassin d'immigration francophone.

Le gouvernement du Canada cherche activement à recruter des immigrants de la composante économique et possède des centres de coordination des gens d'affaires immigrants dans les villes suivantes : Pékin, Hong Kong, Londres, Paris, Berlin, Séoul, Singapour, Damas et Buffalo. Le Québec a son propre réseau de sélection outre-mer et ses bureaux des services d'immigration sont plutôt situés à Mexico, New York, Paris, Bruxelles, Vienne, Damas et Hong Kong. Le gouvernement fédéral ne prend aucune mesure directe pour recruter des immigrants francophones à l'étranger, bien que nous ayons déjà vu dans le cas du Manitoba que CIC semble prêt à aider les communautés locales dans leur recrutement.

2. *Le Canada par rapport aux États-Unis*

Le Québec s'efforce de recruter des immigrants francophones et fournit un milieu francophone sans pareil sur le continent. Il n'est pas surprenant qu'il attire le plus gros pourcentage de ces immigrants au Canada; plus de 4 sur 5 s'installent au Québec. Néanmoins, des immigrants francophones ont manifesté l'intérêt de s'installer dans certains des plus grands centres urbains du pays et du reste du continent. S'il est possible de comparer le nombre d'immigrants francophones qui ont choisi de s'établir au Québec avec celui du reste du Canada, il est par contre difficile de définir un cadre afin d'évaluer dans quelle mesure le Canada réussit à attirer ce type d'immigrants.

Malgré la différence de taille des deux pays, de leurs orientations politiques et de leur capacité d'accueil de nouveaux immigrants, nous avons choisi d'examiner dans quelle mesure les États-Unis attirent les immigrants de certains pays francophones. Même si les États-Unis ne peuvent offrir de services en français comme le Canada, la force de l'économie américaine exerce un puissant attrait sur les immigrants de plusieurs régions du monde. Entre 1990 et 1998, quelque 220 000 immigrants (dont environ 160 000 d'origine haïtienne) ont été admis aux États-Unis à partir de pays francophones ou de pays où l'usage du français est très répandu.

Comme l'indique le tableau 11, pour la période allant de 1991 à 1996, les États-Unis ont réussi à attirer un assez grand nombre d'immigrants de pays francophones (182 029) par rapport au nombre ayant immigré au Canada (33 980). Nos voisins du sud ont su attirer des immigrants de France en dépit du fait que le Canada offre de meilleurs conditions socioculturelles pour les francophones. De 1980 à 1990, le nombre de francophones aux États-Unis a augmenté malgré des taux d'assimilation beaucoup plus élevés qu'au Canada, en grande partie en raison de l'arrivée de personnes nées en Haïti.

En dépit du taux de transfert linguistique qui s'élève en moyenne à 90 %, l'immigration de francophones aux États-Unis a contribué à une augmentation du nombre de personnes qui parlent français à la maison. (Une partie de cette augmentation, reflétée au tableau 12, est due à la migration de Canadiens-français aux É.-U.). Le recrutement d'immigrants par l'entremise de bureaux outre-mer et la diffusion de l'information aux candidats potentiels sont essentiels pour attirer des immigrants francophones. CIC reconnaît qu'il n'a pris aucune mesure directe pour recruter des immigrants francophones à l'étranger. Il se concentre sur la diffusion

d'information comme moyen pour attirer de tels immigrants.

Principales constatations se dégageant des données

- L'Europe a été la principale source d'immigrants francophones au Canada.
- Pendant les années 1990, la majorité des immigrants de langue française qui sont arrivés au Canada n'étaient pas d'origine européenne et près des trois quarts de ces nouveaux arrivants appartenaient à une minorité visible.
- Entre 1991 et 1996, les États-Unis ont réussi à attirer un nombre considérable d'immigrants de pays francophones par rapport au nombre ayant immigré au Canada.

3. *Catégories d'immigrants*

Le Plan d'immigration du gouvernement pour l'année 2000-2001 traduit les avantages socio-économiques découlant de l'immigration et maintient la longue tradition humanitaire du pays. Il assure un équilibre entre les immigrants de la composante économique et ceux de la catégorie de la famille, ce qui permet aux immigrants d'apporter une importante contribution sur le plan économique, sans oublier d'accorder la priorité à la réunion des familles. Il y a trois principales catégories d'immigrants, soit :

La catégorie de la famille – ce sont les membres de la famille immédiate parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent, soit les conjoints, les fiancés, les enfants à charge, les parents et les grands-parents;

Les immigrants indépendants – sélectionnés pour leur contribution économique, soit les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires immigrants;

Les réfugiés – c'est-à-dire les réfugiés au sens de la Convention des Nations Unies et les autres personnes déplacées sélectionnées à l'étranger aux fins de ré-établissement qui sont prises en charge par le gouvernement ou par le secteur privé, ainsi que les personnes qui ont revendiqué et obtenu le statut de réfugié au sens de la Convention au Canada.

Pour la première fois en 1978, le nombre combiné de personnes des catégories de la famille et des réfugiés était supérieur au nombre total d'immigrants indépendants. Parallèlement à ce changement, les pays sources d'immigrants traditionnels – les États-Unis, le Royaume-Uni et les pays de l'Europe de l'Ouest – ont été remplacés par les pays moins développés de l'Asie, de l'Amérique latine et de l'Afrique. On considère que ce changement a eu une incidence sur le processus d'adaptation des immigrants.

Tableau 11

Immigrants en provenance de l'Afrique du Nord, de la France et d'Haïti, vers les États-Unis et le Canada (Québec et le reste du Canada), de 1991 à 1996

	États-Unis	Canada	Québec	Reste du Canada
Afrique du Nord	11 785	10 505	9 080	1 425
France	29 063	11 890	9 890	2 000
Haïti	141 181	11 585	10 435	1 150

Source : Services d'immigration et de naturalisation des États-Unis, 1998 et Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Tableau 12

Langue parlée à la maison par les immigrants aux États-Unis âgés de 5 ans et plus, 1980 et 1990

Langue	1990	1980
Français (incluant le créole)	543 192	376 060
Français (excluant le créole)	387 915	359 870
Créole français (haïtien)	140 433	14 519

Source : Bureau de recensement des États-Unis, Recensement de 1980 et de 1990.

Sur le nombre total d'immigrants en 2000, le Canada a reçu 26,6 % de personnes de la catégorie de la famille, 13,2 % de réfugiés et 6 % de gens d'affaires; 51,9 % étaient des travailleurs qualifiés. Les autres catégories représentaient au total environ 2 % des immigrants. Cette ventilation diffère quelque peu de celle des immigrants francophones qui viennent s'installer au pays. L'écart est considérable entre le pourcentage de réfugiés qui ne parlaient que le français à leur arrivée et la proportion de réfugiés dans la population canadienne dans son ensemble. Le tableau 13 indique, au cours des dernières années, une diminution du nombre de réfugiés qui ne parlent que le français et une augmentation du nombre des travailleurs qualifiés francophones. Il importe d'examiner

Tableau 13

Immigrants ne connaissant que le français, par catégorie d'immigrants, exprimé en nombre et en pourcentage de l'immigration totale, de 1996 à 1999

Catégorie	1996	1997	1998	1999
Famille	2 446 (25,6 %)	2 242 (27,6 %)	1 830 (22,0 %)	2 115 (22,3 %)
Réfugiés	3 363 (35,1 %)	2 412 (29,7 %)	2 050 (24,7 %)	2 672 (28,2 %)
Gens d'affaires	317 (3,3 %)	340 (4,1 %)	479 (5,1 %)	426 (4,5 %)
Travailleurs qualifiés	3 458 (36,1 %)	3 125 (38,5 %)	4 028 (48,2 %)	4 251 (45,0 %)
Total	9 584	8 119	8 377	9 464

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres*, 1996-2000.

Tableau 14

Immigrants déclarant connaître le français seulement et le français et l'anglais, par catégorie d'immigrants, exprimé en nombre et en pourcentage de l'immigration totale, 2000

Catégorie	Immigration totale	Français seulement	Français et anglais
Famille	60 517 (30,2 %)	2 235 (22,3 %)	1 454 (14,8 %)
Réfugiés	30 044 (15,0 %)	2 661 (26,6 %)	825 (8,4 %)
Gens d'affaires	13 655 (6,8 %)	361 (3,6 %)	263 (2,6 %)
Travailleurs qualifiés	118 495 (59,2 %)	5 072 (50,0 %)	7 292 (74,3 %)
Total	222 711	10 329	9 834

Source : Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres*, 2000.

comment le processus de sélection des immigrants du Canada a une incidence sur l'admission de francophones.

Le tableau 14 fait ressortir d'importantes differences au chapitre de la connaissance des langues officielles selon que l'on appartient à une catégorie d'immigrants ou une autre. Par exemple, il y avait beaucoup plus de réfugiés qui ne connaissaient que le français à leur arrivée que de réfugiés connaissant les deux langues officielles, et le bilinguisme était de loin plus courant chez les travailleurs qualifiés.

D'importantes variations ont été relevées au niveau régional dans les catégories d'immigrants francophones venus s'installer au Canada. En 1999, la région de Montréal a reçu une proportion plus élevée de travailleurs qualifiés et d'investisseurs francophones (50,3 % de l'immigration francophone totale à Montréal) qu'Ottawa (30 %) ou que Toronto (39 %). Ottawa a accueilli une proportion élevée de réfugiés (42 %) parmi son pourcentage total d'immigrants francophones, tandis que Toronto avait une proportion plus grande d'immigrants de la catégorie de la famille (33,2 %).

Depuis la mise en place de ses nouveaux critères de sélection, le MRCI est plus à même de sélectionner les immigrants indépendants qui sont le plus susceptibles de contribuer à l'essor économique de la province, de participer pleinement à la société québécoise et d'exiger le moins d'aide de l'État. Selon les données du MRCI, quelque 60 % des immigrants indépendants connaissent le français (80 % si l'on exclut la catégorie des gens d'affaires). Cette proportion n'est que de 30 % pour la catégorie de la famille et de 25 % chez les réfugiés.

Principales constatations se dégageant des données

- Le pourcentage d'immigrants ne parlant que le français était moins élevé dans la catégorie des réfugiés que dans les autres catégories.
- Il y avait beaucoup plus de réfugiés qui ne connaissaient que le français à leur arrivée que de réfugiés connaissant les deux langues officielles, et le bilinguisme était de loin plus courant chez les travailleurs qualifiés.

C. Intégration et adaptation

1. Le Canada

Le Commissaire aux langues officielles a pu observer que dans les grands centres, les communautés de langue officielle ont mis sur pied des structures et des services visant à aider les nouveaux arrivants à s'adapter à la vie au Canada et à se sentir chez eux le plus rapidement possible (Commissaire aux langues officielles, 1989).

CIC juge prioritaire de bien intégrer les immigrants. Pour les immigrants comme pour les non-immigrants, l'insertion économique est la clé d'une intégration véritable. Il n'est donc pas étonnant que dans les sondages, les immigrants répondent que l'insertion économique est le principal problème auquel ils se heurtent lorsqu'ils arrivent au Canada.

CIC a déterminé que les facteurs suivants contribuent à leur intégration :

- maîtrise de l'une des deux langues officielles du Canada;
- capacité de trouver et de garder un emploi;

- capacité de transférer et de mettre à profit les compétences professionnelles et les titres de scolarité acquis précédemment;
- capacité d'intégrer les valeurs et les attitudes qui ont cours au Canada;
- capacité d'accéder aux institutions et associations s'adressant à l'ensemble des Canadiens et de participer pleinement à leurs activités (CIC, février 2001).

Les programmes canadiens d'établissement des immigrants cherchent surtout à amener les immigrants à devenir des membres à part entière de la société canadienne le plus rapidement possible. CIC s'intéresse à plusieurs aspects du processus d'adaptation des immigrants. Les cinq aspects principaux de ce processus sont peut-être l'emploi, le logement, l'éducation, la santé et la sécurité du revenu.

Dans une série de fiches de renseignements sur l'intégration produites par CIC (juin 1997), on souligne l'importance d'apprendre le français ou l'anglais pour trouver un emploi. Voici un extrait de la section portant sur l'emploi de l'une de ces fiches que nous considérons utile de relever dans le cadre de la présente étude.

> Si vous exerciez une profession ou un métier dans votre pays d'origine, vous devrez peut-être vous recycler pour répondre aux exigences canadiennes. Vos titres de compétences pourraient ne pas être reconnus tant que vous n'aurez pas de titres canadiens, que vous n'aurez pas suivi de formation ou que vous n'aurez pas acquis une certaine expérience de travail au Canada, et que vous n'aurez pas une bonne maîtrise du français ou de l'anglais.

CIC considère que la connaissance d'une des deux langues officielles est une condition essentielle à l'insertion économique des immigrants, soulignant toutefois que les exigences linguistiques varient d'une région à l'autre.

Si l'on veut créer chez les immigrants un sentiment d'appartenance à leur nouvelle communauté, il est nécessaire que des services d'orientation soient en place.

À plusieurs reprises pendant les années 1990, CIC a choisi de confier à des organismes représentant les communautés de langue officielle le mandat de fournir des services aux immigrants. Cependant, il n'est pas toujours simple de déterminer à qui ou à quel groupe l'aide devrait être offerte. Outre les services linguistiques, beaucoup d'immigrants francophones ont certains besoins liés à leur bagage ethnoculturel. Voilà pourquoi on s'interroge abondamment sur la composante de la communauté linguistique qui devrait être responsable d'accueillir les immigrants et, selon la réponse à laquelle on en arrive, sur la façon dont les ressources devraient ensuite être affectées.

2. Le Québec

L'orientation des immigrants vers les institutions francophones du Québec a amené les instances provinciales à développer une expertise en adaptation des nouveaux arrivants. Dans son énoncé de politique de 1990 sur l'immigration, le Québec a adopté les principes suivants en ce qui a trait à l'intégration des nouveaux arrivants :

- l'intégration influe sur tous les aspects de la vie communautaire;
- l'intégration exige un engagement de l'immigrant et de toute la société d'accueil;
- l'intégration est un processus d'adaptation à long terme qui évolue à un rythme variable.

Les responsables de la politique québécoise ajoutent que la dimension linguistique de l'intégration des immigrants dépend en grande

partie du milieu socio-économique, du niveau de participation aux institutions de la société d'accueil, et de la qualité de la relation interpersonnelle établie entre l'immigrant et les membres de la société d'accueil. On croit que tous ces facteurs se répercutent sur les possibilités qui s'offrent à l'immigrant de parler la langue et sur l'attitude qu'il adopte à l'égard de celle-ci. Au Québec comme ailleurs, le processus d'intégration soulève de nombreuses questions quant aux rôles et responsabilités de l'immigrant et de la communauté d'accueil.

Au cours des années 1990, la stratégie d'intégration des immigrants du Québec était articulée autour du concept des Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI). Les COFI avaient pour fonction principale l'enseignement du français et la prestation de services aux immigrants non francophones. Ils se voulaient un guichet unique pour la francisation des nouveaux arrivants.

L'étendue du contact que les immigrants ont avec les francophones qui les entourent au cours des premières années d'établissement est considérée comme étant déterminante dans l'apprentissage du français. Une étude commandée par le MRCI révèle que l'absence de contact avec des francophones est un obstacle majeur à l'apprentissage du français, et cela est particulièrement vrai chez les personnes qui sont entrées rapidement sur le marché du travail.

Un groupe de travail sur les services d'intégration gouvernementaux a recommandé qu'on accorde un soutien plus individuel à l'immigrant pendant la phase d'adaptation qui suit celles de la francisation et de l'insertion sociale et économique. Ainsi, un conseiller suivrait de près le processus d'intégration de l'immigrant et lui apporterait le soutien nécessaire selon l'évolution de ses circonstances particulières (MRCI, 1998).

En novembre 1999, le MRCI a amorcé une réforme qui modifie les services d'accueil et d'intégration offerts aux nouveaux immigrants. La principale mesure adoptée a été le remplacement des Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) par des Carrefours d'intégration. Ces derniers offrent aux immigrants une vaste gamme de services d'accueil et d'intégration à leur nouvel environnement.

Chaque carrefour offrira aux nouveaux immigrants l'accès aux services et aux renseignements nécessaires concernant

- la prise de contact;
- le processus d'établissement au Québec, notamment au chapitre de la santé, de l'éducation et de l'emploi.

Pour ce qui est de la francisation, les carrefours évalueront les besoins des nouveaux immigrants et leur donneront accès à la formation appropriée, que ce soit sur place, dans un établissement ou dans un cadre communautaire (MRCI, *Rapport annuel*, 2000).

La réforme visait à intégrer davantage les services de francisation et d'immigration au réseau institutionnel général déjà en place dans la province. Ainsi, le ministère offrira des services de francisation dans le réseau des collèges et universités afin d'offrir la formation qui correspond le mieux aux besoins de la clientèle immigrante. La situation d'apprentissage du français sera davantage au diapason du degré d'intégration de l'immigrant et tiendra compte du contexte auquel le nouvel arrivant doit s'adapter. Quant à eux, les services d'intégration seront davantage harmonisés à l'ensemble des services offerts sur un territoire donné. On mettra l'accent sur des partenariats avec des institutions s'adressant à la population québécoise en général, soit le centre d'emploi local, le centre de santé local, l'école, la municipalité et l'organisme communautaire local (le MRCI a établi des

partenariats avec de nombreux organismes communautaires publics et parapublics pour la prestation de services aux immigrants). Le processus de francisation, qui consiste à placer l'immigrant au centre des institutions de la communauté francophone, est considéré comme étant un élément essentiel de l'intégration (MRCI, *Les carrefours...*, 2000).

3. *Les communautés minoritaires francophones*

Tous les ordres de gouvernement offrent des services dans les deux langues officielles dans un certain nombre de domaines. Cependant, nous ne savons pas si les immigrants francophones éprouvent plus de difficulté à avoir accès à certains services gouvernementaux offerts en français que les francophones non immigrants. Il serait utile de faire des études dans ce domaine.

Il y a plus de trente ans, le gouvernement de l'Ontario a reconnu le besoin d'offrir des services en français aux francophones de la province. En novembre 1989, la province a adopté une loi qui garantissait la prestation de services en français. Ainsi, tous les citoyens et citoyennes qui en faisaient la demande pouvaient être servis en français dans les bureaux principaux des ministères et organismes du gouvernement provincial dans 23 régions désignées.

L'Office des affaires francophones du gouvernement de l'Ontario estime qu'environ 85 % de la population francophone de la province a accès à de tels services. Le sondage de Larocque (1997) montre que ce sont les services de santé qui sont le plus en demande chez les immigrants francophones.

La vaste majorité des immigrants francophones ont cherché à obtenir des services en français. Dans ce groupe, près de une personne sur quatre a pu obtenir des services en français, environ le tiers n'a obtenu satisfaction qu'en partie et un peu moins du tiers n'a pas pu obtenir de services en français.

On trouvera au tableau 15 la liste des services que les immigrants francophones ont trouvé particulièrement difficiles à obtenir en français.

Ailleurs qu'au Québec, les services d'intégration et d'établissement s'adressant aux immigrants francophones ne sont pas encore tout à fait en place; on est à ajuster les structures en place en fonction du nombre de ces immigrants et de leurs pays sources.

Les communautés francophones hors Québec ont des stratégies d'accueil des nouveaux arrivants depuis surtout les vingt dernières années. Il est important de souligner que leurs initiatives ont coïncidé avec une période pendant laquelle plusieurs communautés francophones luttaient pour avoir le contrôle de leurs écoles et d'autres institutions. La gestion des écoles de langue française par les francophones est essentielle à l'intégration des nouveaux immigrants.

Des consultations menées en 1998 en Ontario pour le compte de CIC ont révélé qu'indépendamment des différences ethniques et/ou linguistiques, beaucoup de nouveaux immigrants ont les mêmes préoccupations fondamentales en ce qui a trait à leur

Tableau 15

Services qu'on n'a pu obtenir en français

	%
Services médicaux	21,3
Services juridiques	14,7
Éducation	13,3
Immigration	12,0
Services sociaux	10,7
Emploi	9,3
Tous les services	8,0

Source : Daniel Larocque, Sondage effectué dans la communauté urbaine de Toronto, pour CIC, région de l'Ontario et Patrimoine canadien, 1997.

établissement. Des réunions spéciales organisées avec des immigrants francophones ont permis de constater que les besoins de ces derniers sont semblables à ceux des immigrants non francophones (Institut canadien des affaires culturelles, 1998). Voici certaines de leurs grandes préoccupations.

- Sensibiliser les responsables des services d'intégration offerts en anglais à l'existence et à l'importance de la communauté francophone et des services qu'elle offre.
- Veiller à ce que les immigrants sachent qu'il existe des services en français.
- Soutenir la recherche qui aide à trouver les moyens d'intégration déjà utilisés pour les francophones, et à les adapter au contexte franco-ontarien.
- Établir des liens entre les fournisseurs de services en français et diffuser largement l'information auprès des immigrants francophones.
- Montrer plus d'ouverture envers les nouvelles organisations qui peuvent être créées par les immigrants eux-mêmes.
- Créer un centre de ressources à l'intention des immigrants francophones venant d'Afrique.
- Trouver des façons de refléter la diversité des besoins de l'ensemble des immigrants francophones.
- Établir des partenariats avec des employeurs susceptibles d'avoir besoin d'employés parlant français.

Une étude des services d'établissement auprès de la communauté africaine de l'Ontario mentionne certaines des préoccupations soulevées plus tôt sur l'adaptation des immigrants. George et Mwarigha (1999) mentionnent les difficultés que vivent à Toronto les immigrants venant de l'Afrique francophone en raison de services bilingues inadéquats. Au cours d'une consultation, des participants ont déploré l'absence de personnel francophone dans bon nombre d'organismes qui assurent des services d'établissement et le fait que des clients ne reçoivent pas de services ou encore doivent subir de longues périodes d'attente. Une capacité limitée de parler l'anglais ou l'absence de services en français ralentissent le processus d'établissement et d'intégration des immigrants touchés. Les Africains francophones vivent souvent une expérience d'établissement difficile, même s'ils ont des aptitudes et des compétences professionnelles très en demande.

Les participants des groupes de consultation ont indiqué qu'il n'y avait pas suffisamment d'information sur les services de soutien à l'établissement tels ceux visant les soins de santé et de garde, l'éducation et le système juridique canadien. Les francophones ont exprimé le besoin de disposer d'un centre de ressources qui leur permettrait d'obtenir les informations jugées importantes et nécessaires (George et Mwarigha, 1999).

Des recommandations du même ordre ont été formulées ailleurs au Canada. La Société franco-manitobaine (SFM) estime que les plus importants défis en matière d'immigration au Manitoba sont les suivants.

Défi linguistique

- La majorité des immigrants francophones connaissent très peu l'anglais, alors qu'au Manitoba, il faut avoir une connaissance au moins équivalente des deux langues officielles pour être en mesure de fonctionner et de se trouver un emploi (cela peut prendre de 6 à 12 mois avant d'atteindre un niveau d'anglais suffisant pour entrer sur le marché du travail).
- Aucun cours de français n'est offert aux immigrants (pourquoi des cours d'anglais langue seconde seulement ?).

- L'évaluation linguistique pour les cours d'anglais (p. ex., le service à la réception est offert en anglais seulement; les clients doivent signer un contrat rédigé en anglais seulement).
- Il y a un sérieux manque de personnel bilingue dans bien des bureaux des gouvernements fédéral et provincial.

Emploi

- Aide pour la traduction des CV vers l'anglais.
- Mise en contact des nouveaux arrivants avec des employeurs.
- Service d'évaluation des attestations professionnelles (même en présence d'un cas exceptionnel, le service n'est offert qu'en anglais). Il arrive souvent que les diplômes et attestations ne soient pas l'équivalent de ceux que l'on retrouve au Manitoba et que le client doive retourner aux études.
- Formation dans des domaines professionnels.

Logement

- Il y a une pénurie de logements dans le quartier francophone de Saint-Boniface et près des écoles de langue française.

Écoles

- Les écoles doivent offrir plus de services d'appui aux nouveaux élèves (la SFM songe déjà à un plan d'action).
- Il faut élaborer et mettre en œuvre des programmes de sensibilisation des enseignants et autres intervenants du secteur de l'éducation aux besoins des immigrants (SFM, 2000).

L'immigration peut avoir pour effet d'entraîner une croissance rapide d'une communauté minoritaire, mais peut également produire chez elle des changements au plan social et culturel.

D. Les institutions

1. Organismes nationaux

À l'extérieur du Québec, c'est peut-être en Ontario que le débat sur l'incidence de l'immigration francophone dans les communautés établies a été le plus animé. Les communautés francophones n'ont offert que très peu d'aide aux immigrants. D'après une analyste, à partir des années 1960, la population franco-ontarienne a graduellement commencé à comprendre les défis de la diversité culturelle et s'est inquiétée du fait que la présence d'immigrants finirait par entraîner une remise en question de la notion des deux peuples fondateurs du Canada (Martel, 1995).

Cependant, en 1990, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a adopté une série de résolutions visant à répondre au phénomène du pluralisme tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des communautés de langue officielle. Dans une déclaration de principes sur la question du pluralisme et de l'immigration, la FCFA a souligné ce qui suit.

> Étant donné :
>
> que le Canada est à l'aube de transformations démographiques irréversibles et que dans quelques années, la population dite « ethnoculturelle » sera plus nombreuse que les populations anglophone et francophone dites « de souche », il importe pour les communautés francophones et acadienne que :

- les immigrantes et immigrants, anciens et nouveaux, adhèrent de leur plein gré et sans aliénation à la caractéristique nationale fondamentale de la dualité linguistique, indépendamment de la communauté linguistique à laquelle ils s'intègrent;
- les néo-francophones de même que les immigrantes et immigrants qui optent pour apprendre le français aient toutes les chances et les moyens de s'intégrer aux communautés francophones et acadienne;
- que la francophonie canadienne peut et devra s'adapter aux transformations à venir afin de renflouer le nombre de Canadiennes et Canadiens d'expression française désireux de participer pleinement au développement des communautés francophones et acadienne (Churchill et Kaprielian-Churchill, 1991).

Une publication commandée par la FCFA sur la question du pluralisme et de la francophonie canadienne fait état d'un certain nombre de suggestions pour renforcer le lien entre pluralisme et immigration, dont :

- Il y a lieu d'améliorer l'accueil offert par les organismes communautaires francophones aux immigrants francophones.

On retrouve les suggestions suivantes en ce qui concerne les politiques multiculturelles.

- En collaboration avec les associations provinciales membres, élaborer des programmes conjoints visant la coopération avec différents groupes raciaux ou ethnoculturels pour améliorer la compréhension mutuelle et, en particulier, promouvoir la protection des droits de la personne et des membres des groupes minoritaires dans une société multiculturelle.
- Poursuivre les discussions sur la façon d'intégrer au mieux les néo-Canadiens francophones au sein des communautés francophones et acadienne du Canada. Les associations francophones provinciales devraient mettre l'accent sur leur volonté de trouver des modes d'interaction qui, dans un esprit d'ouverture, respectent les différences culturelles des immigrants (Churchill et Kaprielian-Churchill, 1991).

Au niveau national, les leaders de la francophonie canadienne ont évolué vers une plus grande ouverture face à l'immigration et au multiculturalisme. En effet, la FCFA a récemment lancé une initiative appelée « Dialogue » par laquelle on tente de sensibiliser les différents segments de la population, incluant les communautés ethniques, aux préoccupations des francophones du Canada (FCFA, 1999).

En ce qui à trait aux stratégies, on soutient que les Canadiens francophones et les Acadiens pourraient insister pour prendre part au recrutement et à l'établissement d'immigrants qui parlent le français. Les communautés acadienne et francophones peuvent effectivement prendre des mesures en collaboration avec CIC par l'entremise de leurs organisations locales et de leurs associations provinciales et territoriales.

Il importe certes que l'organisme national représentant les francophones du Canada réfléchisse à la façon dont l'immigration peut contribuer à l'épanouissement des communautés régionales et locales, et mène des initiatives en rapport avec cette question. Il faut trouver des façons de faciliter la participation active des immigrants francophones dans les organismes nationaux et de s'assurer que les structures rendent compte de leur présence.

2. *Éducation*

Bien que le droit à l'enseignement en français ne leur soit pas conféré automatiquement, il y a peu de preuves que des enfants d'immigrants se soient vu refuser l'accès à l'école de langue française hors Québec, dans les cas où les parents ont exprimé le désir d'obtenir un tel enseignement. Il reste que la difficulté d'avoir accès à l'école de langue française pourrait avoir un effet dissuasif.

En Ontario, si tel est le choix des parents et s'il y a des places, la *Loi sur l'éducation* prévoit une procédure qui permet à des non-ayants droit d'avoir accès à l'enseignement en français en présentant une demande au comité d'admission du conseil scolaire francophone concerné. L'admission se fait selon les critères établis par le conseil scolaire; ces critères peuvent comprendre le niveau de connaissance de la langue française du nouvel arrivant ou l'attitude des parents à l'égard du mandat de l'éducation franco-ontarienne.

En Saskatchewan aussi on a exprimé des préoccupations au sujet de la question de l'accès des enfants d'immigrants francophones aux écoles de langue française. Citons ici un cas récent mettant en cause deux familles immigrantes francophones qui voulaient inscrire leurs enfants dans une école de langue française. Pour y être admissibles, elles devaient obtenir une permission du conseil de l'école en question, l'approbation du conseil scolaire francophone local et le consentement de l'école de la majorité anglophone du district.

Même si les francophones ont le contrôle de leurs écoles, un immigrant francophone doit obtenir l'autorisation du secteur anglophone pour inscrire son enfant, s'il n'est pas visé par les dispositions de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. La division des écoles de langue française de la Saskatchewan examine présentement la relation entre la loi provinciale – le projet de loi 144 – qui couvre la gestion des écoles de langue française en Saskatchewan et l'article pertinent de la *Charte* (Radio-Canada, Saskatchewan, 2001).

De façon significative, c'est au Québec (notamment dans la région de Montréal) et en Ontario (en particulier à Toronto et à Ottawa) que les écoles de langue française ont dû faire face à la réalité du pluralisme. Au Québec, la *Charte de la langue française* a obligé presque tous les enfants d'immigrants à fréquenter l'école de langue française, de sorte que dans la région de Montréal, bon nombre de ces écoles comptent en majorité des enfants d'immigrants. Dans les villes de Toronto et d'Ottawa, il y a aussi des écoles où la plupart des élèves sont des enfants d'immigrants, mais elles sont l'exception. Au cours de la seule année 1989-1990, le pourcentage des élèves non immigrants dans une des grandes écoles secondaires de langue française d'Ottawa est passé de 30 % à la majorité de l'effectif.

En 1995, la Commission royale sur l'éducation du gouvernement de l'Ontario a conclu que « l'impatience et les frustrations des nouveaux arrivants francophones étaient certes légitimes, mais que la résistance au changement ou sa lenteur chez certains éléments de la communauté franco-ontarienne sont aussi compréhensibles dans le contexte provincial de l'éducation ». La Commission a souligné que les mémoires de la plupart des groupes clés engagés dans l'enseignement en langue française ont souligné l'importance de l'ouverture aux communautés ethnoculturelles francophones.

L'année suivante, on organisait dans la province une série de consultations complémentaires afin d'examiner les préoccupations des francophones des communautés ethnoculturelles. Les recommandations suivantes ont été faites.

- Mettre en place des programmes scolaires qui répondent aux besoins d'une population francophone multiculturelle. Ceci devrait se refléter dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie ainsi que de la littérature où l'on devrait mettre l'accent sur la francophonie canadienne et internationale.
- Refléter la diversité ethnoculturelle de la population étudiante au sein du personnel enseignant et administratif des écoles de langue française, en particulier dans les écoles qui présentent une importante diversité ethnoculturelle.
- Favoriser la confiance en soi chez les élèves en leur fournissant des exemples de gens qui ont réussi dans leur vie professionnelle.
- Mettre en place une structure provinciale crédible afin de représenter les préoccupations des francophones ethnoculturels auprès des conseils scolaires, des instances régionales, de l'administration provinciale et d'autres instances gouvernementales (États généraux complémentaires, province de l'Ontario, 1998).

Une étude réalisée en 1991 par le Comité canadien francophone pour l'éducation interculturelle démontre qu'il y a encore beaucoup de travail à faire pour introduire la notion d'enseignement multiculturel dans les écoles de la minorité linguistique à la fois dans les grands centres urbains et dans les régions où il y a moins de francophones ethnoculturels dans le système scolaire. Pour beaucoup de Franco-Ontariens, la diversité ethnoculturelle est un phénomène relativement récent. Les francophones s'en remettent très souvent aux stratégies adoptées par le secteur anglophone face au pluralisme ethnoculturel.

Dans les communautés minoritaires, l'école joue un rôle de premier plan dans l'intégration des immigrants.

Dans certains cas, les écoles dont la composition s'est modifiée rapidement ressentent le besoin de réviser leur mission et de se réorienter afin de reconnaître la valeur du français international dans un contexte multi-ethnique et souvent multilingue. Tout ceci survient alors que beaucoup d'établissements de langue française doivent composer avec un sentiment croissant de biculturalisme parmi la population étudiante francophone (Lafontant, 2000).

Dans une publication de la FCFA, Stacy Churchill et Isabel Kaprielian-Churchill (1991) proposent que l'organisme national « ... [fasse la promotion active du] rôle de l'école française comme lieu d'accueil et de première insertion des enfants d'immigrants francophones pour aider les familles à s'identifier de près à la communauté francophone locale ».

Bien que la plupart de l'attention et des ressources sont principalement axées sur l'Ontario, les problèmes que nous avons décrits plus tôt ne sont pas le seul fait des écoles de l'Ontario. En Alberta, malgré l'appui du gouvernement à l'égard du financement des écoles de langue française, on croit que les besoins des nouveaux immigrants ne reçoivent pas toute l'attention méritée. En plus du manque de choix dans les établissements d'enseignement, il y a trop peu d'enseignants dans les écoles de langue française compte tenu du nombre d'étudiants (Couture et al., 2001). En 1996, on ouvrait des écoles francophones non confessionnelles à Calgary et à Edmonton parce que souvent, les immigrants qui envoient leurs enfants dans les écoles de langue française ne sont pas de religion chrétienne et n'ont donc pas accès à l'école catholique. Selon Robert Stebbins,

on ne sait pas « comment se sentent les francophones nés au Canada et habitant à Calgary et à Edmonton, à propos de ces nouveaux arrivants dans leur milieu, la plupart ayant des racines raciales et religieuses différentes mais aussi une bonne maîtrise du français, même si souvent ils le parlent avec un accent peu familier » (Stebbins, 2000).

3. *Pluralisme*

Les conflits entre les membres établis d'une communauté et les nouveaux arrivants sont assez courants, surtout là où la situation démographique évolue rapidement et où l'identité de la communauté fluctue en raison des changements qui se produisent autour d'elle. Ceux qui croient que la défense des droits des francophones au Canada repose essentiellement sur la notion des deux peuples fondateurs pourraient avoir du mal à situer les immigrants francophones dans ce paradigme. La présence même de ces immigrants fait en sorte que le lien que beaucoup de francophones « de souche » ont toujours établi entre la langue et l'ethnicité n'est plus aussi évident.

Plus la diversité ethnique s'accentue au sein des minorités francophones des centres urbains où l'anglais prédomine, plus l'opposition censée exister entre dualité linguistique et multiculturalisme s'atténue. Des sondages récents montrent que les politiques de multiculturalisme n'amènent pas les Canadiens non francophones à moins appuyer la langue française hors Québec. Ces politiques ne découragent pas non plus les Canadiens non francophones d'apprendre le français (Jedwab, *Ethnic Identification...*, 2000). Beaucoup plus pourrait être fait à cet égard. Le phénomène du multiculturalisme s'accentue au sein de la population francophone. À l'avenir, le Programme du multiculturalisme de Patrimoine canadien devrait appuyer davantage le fait français.

Les francophones appartenant à une minorité visible représentent une proportion relativement faible de l'ensemble des personnes qui ont le français pour langue maternelle : moins de 1,5 % au Québec, un peu plus de 2 % en Ontario et environ 2,5 % en Colombie-Britannique. Cependant, étant donné que presque tous les francophones appartenant à une minorité visible habitent les grands centres urbains, ils constituent une proportion passablement différente de la population francophone minoritaire en région métropolitaine. Lorsque le critère utilisé est la première langue officielle parlée, il y a une légère augmentation du nombre de francophones appartenant à une minorité visible. Par exemple, plus de 12 % des personnes dont la langue maternelle est le français à Toronto (y compris les régions de York et de Peel) sont membres de minorités visibles; par contre, lorsque le critère utilisé est la première langue officielle parlée, cette proportion passe à plus de 20 %.

Une analyste a déterminé trois types de francophones dans les écoles à caractère multi-ethnique : les francophones que l'on pourrait qualifier « de souche », c'est-à-dire qui sont nés au Canada et qui forment eux-mêmes une minorité à l'intérieur de la société anglophone majoritaire; les membres des groupes d'immigrants ethnoculturels francophones qui se sont joints au groupe minoritaire francophone, faisant de ce dernier le groupe dominant d'un point de vue interethnique et enfin, un troisième groupe constitué de ces groupes ethnoculturels et de ces francophones dits « de souche » qui ensemble se perçoivent comme une communauté minoritaire dans ses rapports avec le groupe majoritaire anglophone (Gérin-Lajoie, 1995).

Ces catégories reflètent la rencontre entre les identités linguistiques, ethnoculturelles et raciales et l'importance respective que les élèves accordent à leurs diverses appartenances. La cohabitation d'élèves qui ont des antécédents culturels différents soulève de nouvelles

questions sur l'appartenance à la communauté, la formation de la communauté et la solidarité. Par exemple, une observatrice voit une contradiction dans la perception qu'ont les francophones de souche qui estiment ne pas recevoir comme groupe un traitement équitable de la part des anglophones, et les francophones ethnoculturels qui ont un sentiment d'inégalité à l'intérieur de la grande communauté francophone. Monica Heller affirme que « cela devient de plus en plus difficile de rallier toutes les composantes de la population pour la cause franco-ontarienne qui est de lutter contre l'oppression commune quand certains groupes au sein de cette population se sentent opprimés par d'autres; ceci est notamment le cas de groupes d'immigrants qui se sentent exclus du processus éducationnel par la population locale » (Heller, 1994).

Une grande partie du débat intercommunautaire qui a cours chez les francophones dans un environnement multi-ethnique tourne autour de la définition changeante de la société d'accueil. Quels sont les responsabilités et les rôles réciproques de la communauté francophone établie et des nouveaux arrivants ? Il est difficile de parler de l'intégration des francophones ethnoculturels au sein de la minorité francophone dans son ensemble quand les deux communautés sont chacune à sa manière en processus de redéfinition.

Bon nombre d'immigrants francophones se sont plaints du fait que la collaboration avec la communauté établie n'était pas suffisante (Quell, 2000). Très souvent, les efforts faits pour intégrer les francophones ethnoculturels sont jugés insatisfaisants, et beaucoup croient que les ressources ne sont pas bien réparties au sein de la communauté. Il ne faut donc pas se surprendre si les francophones ethnoculturels et ethnoraciaux sont souvent sceptiques devant les appels à l'unité de certains leaders francophones établis. Pour les premiers, l'impossibilité de créer une communauté d'esprit n'a jamais été aussi évidente que dans la distinction que l'on fait entre les francophones ethnoraciaux et les francophones établis (« de souche »). Le débat autour de ces questions identitaires, et la façon de s'y prendre pour en tirer une formule équitable de répartition des ressources, est très complexe du fait qu'aucun des partis qui compose la communauté linguistique n'est monolithique.

Robert Choquette reconnaît que les institutions franco-ontariennes n'ont pas toujours accueilli les immigrants francophones à bras ouverts et que, de ce fait, de nombreuses associations ont été créées par les communautés ethnoculturelles francophones. Par exemple, le fait que c'est la ténacité des Franco-Ontariens établis qui a mené au renforcement du réseau institutionnel dont se sont dotés les francophones de la province est une source de tension. Choquette croit qu'un dialogue est essentiel entre les immigrants et les non-immigrants et qu'un rapprochement exige que tous fassent des compromis afin de poursuivre certains projets en collaboration et de développer des stratégies communes (Choquette, 2000).

Une communauté linguistique peut comprendre de nombreuses ethnies tout comme un groupe ethnique peut utiliser plus d'une langue. Par contre, comme nous l'avons fait remarquer précédemment, l'engagement qu'a pris le gouvernement fédéral de promouvoir l'épanouissement linguistique des communautés de langue officielle ne suppose pas qu'il doive appuyer l'expression ethnoculturelle de l'identité des groupes. Ce genre d'aide peut être consenti dans le cadre du Programme du multiculturalisme, bien que l'argent fourni par ce dernier aux groupes mono-ethniques ne soit plus aussi élevé qu'auparavant. Recourir au budget des langues officielles pour promouvoir l'identité ethnique est donc difficile à justifier. D'un autre côté, il est essentiel que ceux qui reçoivent une aide gouvernementale pour la promotion des

langues officielles n'excluent personne et reflètent la diversité des communautés qu'ils représentent.

Le Programme du multiculturalisme peut, pour sa part, favoriser le dialogue entre les francophones de différentes origines. Des partenariats ont été tentés en Ontario entre les organisations francophones provinciales et les francophones ethnoculturels et ethnoraciaux. Même si ces partenariats n'ont pas tous été fructueux, il est important de continuer d'encourager une telle coopération. Une trop grande fragmentation n'est pas toujours compatible avec l'objectif de favoriser l'épanouissement, puisqu'elle peut faire en sorte qu'il soit difficile de cerner tous les besoins de la population francophone et de déterminer les secteurs où les services ont pu être négligés. Le désir commun de recevoir des services en français est une très bonne raison de conjuguer ses efforts. Les communautés ethnoculturelles et ethnoraciales peuvent contribuer à susciter un plus grand engagement à l'égard de ces objectifs au sein de la population ethnique non francophone dans son ensemble. En plus de renforcer la langue française en Ontario, les francophones ethnoculturels et ethnoraciaux peuvent créer des occasions de participer davantage à la francophonie internationale.

Des tentatives ont été faites pour jeter les bases d'un dialogue communautaire axé sur les valeurs et l'identité de la communauté francophone. Faute d'un désir de coopération et d'un sentiment d'appartenance à la communauté linguistique francophone, il y a des risques que les immigrants, du fait de leur appartenance ethnique et raciale, cherchent à s'intégrer de telle façon que, dans certains cas, ils se considéreront surtout comme une minorité linguistique à l'intérieur de leur communauté ethnoculturelle ou ethnoraciale dans son ensemble. Par contre, pour bon nombre de ces immigrants, la langue française constitue une expression importante de leur identité culturelle. Par exemple, de nombreux Africains francophones sont déterminés à ne pas perdre leur particularité linguistique. Si l'on ne poursuit pas l'objectif d'une participation à part entière, le risque que les immigrants perdent leur langue est encore plus grand, ce qui ne tend pas à favoriser l'épanouissement de la communauté.

Le Programme du multiculturalisme peut favoriser le dialogue entre francophones d'origines diverses.

Un certain nombre d'organismes qui répondent aux besoins des francophones ethnoculturels reçoivent l'appui de CIC et de Patrimoine canadien. La direction de l'Ontario de ce dernier a montré son désir d'aider les francophones ethnoculturels à mettre au point un modèle institutionnel qui tiendra compte de leurs besoins. Des membres de la communauté ethnoraciale francophone de l'Ontario ont attiré l'attention du gouvernement sur les enjeux suivants.

- Méfiance à l'égard de différents organismes francophones provinciaux et nationaux et remise en question de leur leadership.
- Difficulté à évaluer la mesure dans laquelle les organismes francophones ethnoraciaux répondent aux besoins des membres de la communauté, en particulier dans les domaines de l'emploi et de la formation.
- Accès limité à l'information fournie par les ministères et organismes gouvernementaux.

En 1994, Patrimoine canadien a rencontré les représentants d'organismes francophones de l'Ontario afin de discuter de nouvelles façons de distribuer le financement aux groupes de la minorité linguistique. Une nouvelle structure

devait être établie qui aurait pour nom la Coalition pour le développement et l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne et des minorités raciales francophones de l'Ontario. Certains groupes ethnoculturels francophones qui ont participé à la réunion ont senti qu'on les forçait à accepter le contrôle des organismes traditionnels sur le financement et la répartition des services.

En 1996, Patrimoine canadien incluait le soutien de francophones en situation de minorité raciale dans son accord pluriannuel de soutien aux communautés de langue officielle dans la province de l'Ontario. En fait, la ministre s'est engagée à porter une attention spéciale à la question. Un rapport récent portait sur les besoins des communautés francophones ethnoraciales dans la province de l'Ontario. Ces communautés apportent une contribution vitale à la diversité de la population francophone de l'Ontario. L'accord Canada-communauté pour la province de l'Ontario a reconnu la contribution des minorités raciales et ethniques à la francophonie ontarienne; il fallait donc un plan d'action afin de concrétiser une telle reconnaissance.

Une des principales questions au sujet de l'intégration porte sur les types de coopération nécessaire entre francophones immigrants et non immigrants pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants. On a envisagé trois types de partenariats pour les groupes : 1) des partenariats entre des organismes qui représentent des minorités raciales et ethnoculturelles pour mieux harmoniser les efforts et éviter le double emploi; 2) des partenariats avec des établissements et des organismes francophones existants, dans lesquels on ne se limiterait pas à la nomination d'un représentant de minorités raciales ou ethnoculturelles au sein des conseils et autres comités mais qui viseraient une représentation équitable des membres de ces communautés; 3) des partenariats avec les divers ordres de gouvernement et avec le secteur privé. Les fonctionnaires du gouvernement croient que l'on n'a pas examiné pleinement le potentiel de telles initiatives (Muse et al., 1999).

E. Mobilité

1. Emploi et revenu

Un peu plus haut, nous nous sommes penchés sur l'importance que CIC accorde à la connaissance des langues officielles dans la sélection des immigrants. La pertinence de ce critère repose souvent sur l'évaluation du niveau d'adaptation économique des immigrants après plusieurs années. D'après les études effectuées par CIC, la connaissance d'une langue officielle se traduit généralement par des revenus plus élevés. En fait, un travailleur qualifié qui ne parle aucune des deux langues officielles gagne en moyenne moins que la personne moins qualifiée mais qui connaît le français ou l'anglais. En outre, les personnes qui maîtrisent le mieux les deux langues officielles sont les plus susceptibles de travailler pendant toute la durée de leur vie professionnelle. Il y a malgré tout des différences d'une région à l'autre, selon la conjoncture économique qui prévaut et la langue officielle concernée. Par conséquent, dans la plupart des régions du pays à l'extérieur du Québec, les personnes qui parlent français n'amélioreront pas de façon significative leur situation si elles ne possèdent pas aussi une certaine connaissance de l'anglais.

Le rapport qui existe entre les compétences linguistiques et l'insertion économique peut être évalué de différentes façons, et les résultats obtenus dépendent souvent des aspects examinés.

Sur le plan linguistique, les progrès économiques considérables réalisés par les francophones partout au Canada sont l'un des faits marquants des quatre dernières décennies.

À leur arrivée, les immigrants ont un revenu inférieur à celui des non-immigrants, mais bon nombre d'analystes prétendent que les nouveaux

arrivants finissent par combler cet écart avec le temps. Quoi qu'il en soit, les critères de sélection établis par les décideurs en fonction des besoins économiques présumés du Canada et de ses obligations humanitaires sont fortement influencés par le temps que ces décideurs estiment qu'il faudra aux immigrants pour atteindre un certain degré de parité économique.

Selon l'étude sur les immigrants francophones de Toronto dont nous avons parlé précédemment, 94 % des nouveaux arrivants n'avaient pas d'emploi qui les attendait à leur arrivée au Canada.

Environ 30 % des personnes à la recherche d'un emploi ont mis un mois à se trouver du travail, 12 % ont mis un an à s'en trouver, et 9,6 % ont été incapables d'en trouver, ce qui correspond à peu près au taux de chômage national au moment où l'étude a été réalisée. Près d'une personne sur quatre (24,7 %) n'a eu aucune aide dans la recherche d'un emploi, tandis que les autres ont eu l'aide de la famille, d'amis, ou encore se sont tournés vers les journaux, les bureaux d'emploi ou des membres de leur communauté ethnique.

Un certain nombre d'études empiriques montrent que les cohortes récentes d'immigrants s'en tirent moins bien sur le marché du travail que dans le passé. Ces résultats vont dans le même sens que l'observation selon laquelle depuis les années 1980 environ, la composition des cohortes de nouveaux arrivants a changé et s'est accompagnée d'un déclin de leur niveau d'adaptation économique, si l'on en juge par le revenu moyen et le taux d'emploi. Il reste que les raisons d'une telle érosion ne sont pas toujours clairement expliquées et que certains observateurs attribuent peut-être trop vite cette situation à une baisse du niveau général de compétences des immigrants.

Au Québec, certains changements importants relativement à l'écart de revenu entre les immigrants et les non-immigrants dépendent en grande partie de la période où les immigrants se sont établis au Canada. En gros, les immigrants qui sont arrivés entre 1971 et 1981 ont un revenu qui se rapproche davantage de celui des non-immigrants que ce n'est le cas pour les immigrants arrivés plus récemment. Si l'écart général de revenu s'est accentué entre les immigrants et les non-immigrants, c'est que les immigrants venus d'ailleurs que d'Europe gagnent moins que les immigrants venus d'Europe et que les non-immigrants.

Au Canada dans son ensemble, on peut constater que les immigrants qui ne connaissaient que le français à leur arrivée ont un revenu légèrement supérieur à ceux qui ne connaissaient ni l'une ni l'autre des langues officielles, et que leur taux de chômage est supérieur à celui des autres immigrants, bien qu'ils soient moins nombreux à déclarer toucher des prestations d'aide sociale que les nouveaux arrivants qui ne connaissaient ni le français ni l'anglais. Toutefois, il y a des différences considérables entre les grands centres urbains. Comme on le verra plus loin, les immigrants résidant ailleurs qu'au Québec et qui ne connaissaient que le français à leur arrivée ne sont pas plus pénalisés sur le plan économique que ceux qui s'installent au Québec.

Plusieurs facteurs méritent d'être examinés de plus près en ce qui a trait aux écarts de taux d'emploi et de revenu chez les immigrants. Notre objectif se limite ici à examiner les conclusions qui se dégagent des données longitudinales. Il faudrait faire des études plus poussées pour mieux comprendre la façon dont se fait l'adaptation économique des immigrants francophones dans les différentes régions du pays.

Les porte-parole des groupes francophones ethnoraciaux de Toronto soutiennent que leurs membres ont de la difficulté à trouver du travail correspondant à leur niveau de scolarité. Qu'ils soient francophones ou anglophones, l'écart de

Tableau 16

Conditions socio-économiques des contribuables immigrants de 18 ans et plus à leur arrivée, selon le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée et leur connaissance des langues officielles, 1995

Années écoulées depuis l'arrivée	Revenu d'emploi moyen				Touchant des prestations d'assurance-chômage				Touchant de l'aide sociale			
	Anglais	Français	Les deux	Aucun	Anglais	Français	Les deux	Aucun	Anglais	Français	Les deux	Aucun
1	16 423	12 798	18 865	10 498	10 %	16 %	11 %	14 %	10 %	29 %	20 %	12 %
5	23 418	16 028	23 878	17 023	15 %	20 %	16 %	20 %	11 %	21 %	11 %	18 %
10	28 242	21 961	33 599	21 108	13 %	17 %	13 %	17 %	12 %	25 %	9 %	20 %
15	36 158	25 446	39 187	24 995	9 %	15 %	9 %	14 %	8 %	14 %	5 %	18 %

Source : CIC et Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants, 1998.

Tableau 17

Pourcentage de contribuables immigrants de 18 ans et plus à leur arrivée ayant déclaré toucher des prestations d'assurance-chômage, selon le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée et leur connaissance des langues officielles, 1995

Années écoulées depuis l'arrivée	Colombie-Britannique				Québec				Ontario			
	Anglais	Français	Les deux	Aucun	Anglais	Français	Les deux	Aucun	Anglais	Français	Les deux	Aucun
5	15 %	19 %	18 %	26 %	17 %	20 %	16 %	21 %	15 %	18 %	16 %	18 %
10	13 %	19 %	9 %	21 %	16 %	18 %	16 %	20 %	12 %	13 %	11 %	14 %
15	10 %	14 %	8 %	18 %	9 %	15 %	11 %	17 %	9 %	12 %	7 %	13 %

Source : CIC et Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants, 1998.

Tableau 18

Revenu d'emploi moyen des contribuables immigrants de 18 ans et plus à leur arrivée, selon le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée et leur connaissance des langues officielles, 1995

Années écoulées depuis l'arrivée	Colombie-Britannique				Québec				Ontario			
	Anglais	Français	Les deux	Aucun	Anglais	Français	Les deux	Aucun	Anglais	Français	Les deux	Aucun
1	16 648	15 088	18 461	10 438	14 264	12 633	17 182	9 383	16 618	14 292	21 729	11 077
5	23 828	20 242	25 148	15 147	18 420	15 383	21 028	13 380	24 158	17 617	28 228	18 597
10	28 414	23 593	32 663	18 232	25 305	20 852	31 877	17 187	28 998	28 862	36 023	23 481
15	34 878	24 971	35 995	23 473	34 612	24 223	37 193	20 116	37 567	31 461	42 377	27 512

Source : CIC et Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants, 1998.

revenu avec les non-immigrants est beaucoup plus marqué dans le cas des immigrants d'origine non européenne que dans celui des immigrants européens. Selon certains analystes, l'écart grandissant qui existe entre les immigrants appartenant à une minorité visible et les immigrants d'origine européenne (d'après les différences de taux de chômage et de revenu d'emploi) tient peut-être aux facteurs suivants.

- Un nombre de plus en plus grand d'immigrants appartenant à différents groupes ethnoculturels ont des attributs socio-économiques différents lorsqu'ils arrivent au Canada (par exemple sur le plan de l'éducation et des compétences linguistiques); leur situation socio-économique découlera de ces attributs.
- Un nombre plus grand de groupes ethnoculturels proviennent de régions qui étaient peu représentées auparavant.
- L'aide à l'établissement a diminué, ce qui signifie que les immigrants arrivés plus récemment n'ont pas toutes les connaissances et compétences qu'il faut pour mieux s'intégrer à la vie socio-économique, et n'ont pas accès au même soutien organisationnel qu'avant.
- Les immigrants appartenant à des groupes ethnoculturels qui ont un réseau d'aide communautaire bien en place s'en tirent mieux que ceux qui n'en n'ont pas, ce qui creuse encore le fossé socio-économique entre différents groupes.

Principales constatations se dégageant des données

- Sur les trois provinces étudiées (l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique), c'est en Ontario que les immigrants qui ne connaissaient que le français à leur arrivée avaient le taux de chômage le plus bas.
- C'est également en Ontario qu'on rapporte les revenus annuels les plus élevés chez les immigrants qui ne connaissaient que le français à leur arrivée, quoique ceux installés très récemment en Colombie-Britannique aient affiché un revenu légèrement plus élevé.
- Les immigrants qui connaissaient les deux langues officielles ont réalisé des gains importants sur le plan de l'emploi au cours des quinze années visées, et ceux qui vivent en Ontario et en Colombie-Britannique ont le taux de chômage le plus bas.
- Les immigrants qui ne connaissaient que le français à leur arrivée ont un taux de chômage légèrement plus élevé que la moyenne dans les trois provinces étudiées, mais ils s'en tirent mieux que ceux qui ne connaissaient ni l'anglais ni le français.

Daniel Larocque s'est demandé si les emplois décrochés par les francophones immigrants correspondent à leur domaine d'étude. Dans son enquête, les réponses vont autant dans un sens que dans l'autre, car environ 48,7 % des répondants ont indiqué que leur travail ne correspondait pas à leur domaine de compétence, et un pourcentage identique ont répondu que leur emploi cadrait avec leur formation (y compris 1,3 % de personnes estimant avoir trouvé un emploi meilleur que ce à quoi elles s'attendaient).

Les immigrants en provenance d'Asie sont ceux qui trouvent que leur emploi cadre le plus avec leur formation (50 %), suivis de près par les immigrants venant d'Europe (46,5 %). Ce pourcentage diminue rapidement avec les immigrants en provenance des Amériques (23,1 %), de l'Afrique centrale et méridionale (20,6 %), et finalement de l'Afrique du Nord/Moyen-Orient (5,3 %).

Comme le montrent les données de CIC, les immigrants qui ne connaissaient que le français à leur arrivée sont moins instruits que ceux qui ne connaissaient que l'anglais. Ceux qui connaissaient les deux langues officielles à leur arrivée possédaient en général un niveau de scolarité beaucoup plus élevé que les autres. L'écart entre les immigrants qui ont un niveau de scolarité plus élevé et qui ne connaissent que le français à leur arrivée et ceux qui ont un niveau de scolarité moins élevé a néanmoins diminué quelque peu depuis 1980. La majorité des immigrants qui connaissaient les deux langues officielles à leur arrivée avaient en général un diplôme universitaire ou l'équivalent. Les différences liées à la scolarité expliquent peut-être en partie les différences observées entre les deux groupes linguistiques au chapitre de l'emploi et du revenu. À Toronto, une proportion plus élevée d'immigrants possédaient un certificat d'une école de métiers ou un diplôme non universitaire.

Tableau 19

Immigrants dont la langue maternelle et la langue parlée à la maison est le français, dans certaines provinces, jusqu'à 1996

	Nouveau-Brunswick			Québec			Ontario		
	LM	LPM	DIFF. (%)	LM	LPM	DIFF. (%)	LM	LPM	DIFF. (%)
Avant 1961	320	320	0,0	16 115	22 915	+40,0	3 920	1 515	-61,0
1961-1970	330	360	+9,8	22 205	30 695	+37,1	4 160	2 170	-48,0
1971-1980	1 150	1 290	+12,5	29 150	44 525	+40,0	3 970	2 395	-40,0
1981-1990	430	480	+11,0	25 110	41 905	+60,0	4 035	3 005	-23,7
1991-1996	150	175	+16,8	24 415	36 290	+50,0	3 040	2 805	-6,7
Total	2 380	2 625	+10,3	116 995	176 330	+52,0	19 120	11 890	-37,5
	Manitoba			**Alberta**			**Colombie-Britannique**		
	LM	LPM	DIFF. (%)	LM	LPM	DIFF. (%)	LM	LPM	DIFF. (%)
Avant 1961	340	115	-66,2	615	185	-70,0	1 460	470	-68,0
1961-1970	230	130	-43,5	575	240	-57,9	1 350	460	-66,0
1971-1980	260	195	-25,0	720	280	-61,2	1 470	570	-61,3
1981-1990	225	175	-20,5	430	185	-57,0	955	600	-37,2
1991-1996	85	85	0,0	205	195	-5,0	975	625	-35,9
Total	1 150	710	-38,3	2 545	1 090	-57,1	6 220	2 730	-56,2

(LM) Langue maternelle
(LPM) Langue parlée à la maison
(DIFF.) Différence

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Cette situation de sous-emploi est en partie attribuée à la non-reconnaissance de la formation et des diplômes reçus à l'étranger, à l'obligation d'avoir une expérience de travail au Canada et à la situation économique (beaucoup de Canadiens, qu'ils soient nés ici ou à l'étranger, ont de la difficulté à trouver un travail qui cadre avec leurs compétences et leur formation). Relativement à la question de l'emploi, il importe de se rappeler que la situation économique d'une province à un moment donné influe évidemment sur la situation générale du marché du travail.

2. *Transfert linguistique*

Le phénomène de perte de la langue a des répercussions profondes sur la plupart des communautés francophones hors Québec. Il est communément admis que la perte du français est le principal obstacle à l'épanouissement linguistique des francophones hors Québec, et que ce phénomène touche de façon égale les immigrants et les non-immigrants d'expression française. Les transferts linguistiques au sein de la population immigrante francophone sont le reflet d'un phénomène qui existe au sein de la population francophone dans son ensemble. Comme le montre le tableau 19, le degré de transfert linguistique varie d'une région du pays à l'autre. Au Nouveau-Brunswick et au Québec, il semble y avoir eu peu de transferts linguistiques chez les immigrants de langue maternelle française et par ailleurs la population francophone s'est enrichie d'un certain nombre de nouveaux arrivants dont la langue maternelle n'était ni le français ni l'anglais, et qui ont fini par adopter le français à la maison.

Dans les provinces situées à l'ouest du Québec, le taux de transfert linguistique chez les immigrants est notable, particulièrement après une période de dix ans. Cela est en partie attribuable au fait qu'au début de la période visée, la grande majorité des immigrants, y compris ceux dont le français était la langue maternelle, se tournaient vers les institutions de langue anglaise. Ils n'avaient guère la possibilité de participer à la vie institutionnelle de minorités francophones qui luttaient pour leur sauvegarde. Les taux de transfert linguistique sont beaucoup moins élevés chez ceux qui sont arrivés plus récemment. Toutefois, si l'on veut lutter contre le phénomène du transfert linguistique chez les immigrants francophones, il faudra absolument amener ceux-ci à se tourner vers les institutions francophones.

Fait intéressant, en Ontario, la tendance récente au chapitre du transfert linguistique est plus forte à l'extérieur d'Ottawa et de Toronto que dans ces deux villes. Dans le cas d'Ottawa, l'arrivée d'immigrants francophones se traduit par un gain net pour la population francophone, ce qui s'explique principalement par le fait que certains allophones adoptent le français.

Environ la moitié des immigrants francophones qui s'installent à l'ouest du Québec effectuent un transfert linguistique, c'est-à-dire qu'ils adoptent l'anglais comme langue d'usage.

Le tableau 20 fait état du phénomène de transfert linguistique par pays ou région d'origine chez les immigrants dont le français est la langue maternelle. Pour faire les comparaisons, nous avons choisi la France, l'Afrique du Nord et l'Afrique continentale. Tout comme dans les tableaux précédents, il ressort que l'accélération du transfert linguistique peut se produire après une période de dix ans et qu'à l'extérieur du Québec, environ un immigrant sur deux fait ce transfert après dix ans. De toute évidence, dans le cas des immigrants qui continuent de parler français à la maison à l'extérieur du Québec, le pays d'origine ne fait pas une grande différence.

Tableau 20

Transferts linguistiques chez les immigrants francophones, selon la région d'origine

Canada

	France			Afrique du Nord			Afrique continentale		
	MT	LSH	DIFF.(%)	MT	LSH	DIFF.(%)	MT	LSH	DIFF.(%)
1981-1985	3 525	3 060	-13,2	1 375	1 120	-18,5	705	505	-28,4
1986-1990	4 830	4 185	-13,4	2 100	1 710	-18,6	1 720	1 240	-27,9
1991-1995	10 875	10 370	-4,6	2 255	1 835	-18,6	3 570	2 950	-17,4

Québec

	France			Afrique du Nord			Afrique continentale		
	MT	LSH	DIFF.(%)	MT	LSH	DIFF.(%)	MT	LSH	DIFF.(%)
1981-1985	2 800	2 725	-2,7	1 115	995	-10,8	415	370	-10,8
1986-1990	3 835	3 690	-3,8	1 885	1 615	-14,3	1 010	865	-14,4
1991-1995	9 345	9 140	-2,2	2 035	1 740	-14,5	2 365	2 135	-9,7

Reste du Canada

	France			Afrique du Nord			Afrique continentale		
	MT	LSH	DIFF.(%)	MT	LSH	DIFF.(%)	MT	LSH	DIFF.(%)
1981-1985	725	335	-53,8	260	125	-51,9	290	135	-53,4
1986-1990	1 000	500	-50,0	215	95	-55,8	710	375	-47,2
1991-1995	1 540	930	-39,6	220	95	-56,8	1 205	815	-32,4

Souce : Statistique Canada, Compilation spéciale sur l'immigration, Recensement du Canada, 1996.

3. *Migration interprovinciale*

La mobilité ou migration interprovinciale a des conséquences importantes sur la situation démographique des communautés francophones. Il est juste de croire que lorsque la migration interprovinciale des immigrants est limitée, leur adaptation en est grandement facilitée. Un analyste qui suit ces mouvements a constaté que de 15 à 20 % des immigrants changent de province dans les six années qui suivent leur arrivée au Canada (Dougherty, 1994). De plus, les immigrants semblent assez sensibles aux conditions économiques lorsqu'ils choisissent leur destination. Les conclusions auxquelles en vient Dougherty font croire que le lien important qui existe entre le revenu régional et la disproportion de sans-emploi parmi les immigrants se traduira par une mobilité accrue chez les immigrants dont la destination initiale a été choisie en fonction d'autres facteurs.

De 1980 à 1995, quelque 1 020 immigrants qui ne parlaient que le français à leur arrivée et s'étaient établis dans le reste du Canada ont finalement déménagé au Québec, alors qu'environ 2 750 immigrants qui s'étaient d'abord installés au Québec ont déménagé ailleurs au Canada. Les données permettent de conclure que les grands centres urbains hors Québec retiennent une bonne proportion d'immigrants francophones. Par contre, les centres de plus petite taille ont vu partir un nombre important des immigrants francophones qu'ils avaient été les premiers à accueillir.

Enfin, on peut voir qu'au Québec, environ le tiers des immigrants qui ne connaissaient que l'anglais à leur arrivée ont quitté la province dans les années qui ont suivi.

Principales constatations se dégageant des données

- Dans les provinces situées à l'ouest du Québec, le taux de transfert linguistique chez les immigrants est notable, particulièrement après une période de dix ans.
- L'accélération du transfert linguistique peut se produire après une période de dix ans; à l'extérieur du Québec, environ un immigrant sur deux fait ce transfert après dix ans.
- Dans le cas des immigrants qui continuent de parler français à la maison à l'extérieur du Québec, le pays d'origine ne fait pas une grande différence.
- Les grands centres urbains hors Québec retiennent une bonne proportion d'immigrants francophones. Par contre, les centres de plus petite taille ont vu partir un nombre important des immigrants francophones qu'ils avaient été les premiers à accueillir.

Tableau 21

Mobilité interprovinciale chez les immigrants, selon leur connaissance des langues officielles et par province à l'arrivée, de 1980 à 1995

Destination à l'arrivée		Arrivés de l'étranger	Déménagés ailleurs au Canada	Venus d'ailleurs au Canada	Nombre net	% net
Atlantique	Anglais	14 180	5 820	1 945	-3 875	-27,3
	Français	320	150	70	-80	-25,0
	Les deux	1 020	355	215	-140	-13,7
Québec	Anglais	56 965	19 320	5 515	-13 805	-24,2
	Français	47 175	2 750	1 020	-1 730	-3,7
	Les deux	31 865	3 905	1 760	-2 145	-6,7
Ontario	Anglais	393 795	22 655	37 135	+14 480	3,7
	Français	6 180	910	2 335	+1 425	23,1
	Les deux	14 215	2 160	3 725	+1 565	11,0
Manitoba	Anglais	21 900	6 505	1 645	-4 860	-22,2
	Français	250	85	35	-50	-20,0
	Les deux	505	220	100	-120	-23,8
Saskatchewan	Anglais	8 000	3 920	1 160	-2 760	-34,5
	Français	95	60	10	-50	-52,6
	Les deux	285	155	60	-95	-33,3
Alberta	Anglais	61 480	15 560	8 585	-6 975	-11,3
	Français	780	250	185	-65	-8,3
	Les deux	1 850	615	415	-200	-10,8
Colombie-Britannique	Anglais	101 975	10 025	27 150	+17 125	16,8
	Français	815	130	655	+525	64,4
	Les deux	3 250	520	1 545	+1 025	31,5

Source : CIC et Statistique Canada, Base de données longitudinales sur les immigrants, 2000.

Discussion/Incidence sur les politiques

Le recrutement d'immigrants francophones

Les données exposées au présent chapitre (au tableau 2) font ressortir un écart important entre le nombre d'immigrants francophones et le nombre d'immigrants anglophones : 3,6 % des immigrants ne parlant que le français, contre 78,8 % des immigrants ne parlant que l'anglais. La hausse du pourcentage d'immigrants ne parlant que le français à leur arrivée au Canada constatée depuis 1961 (pour la période 1991-1996, 5,4 %, contre 73,3 % des immigrants ne parlant que l'anglais) est attribuable aux efforts que le gouvernement québécois a faits pour recruter davantage d'immigrants francophones dans le but de favoriser l'épanouissement de la langue française au Québec. Contrairement au Québec, le Canada ne prend aucune mesure directe pour recruter des immigrants francophones à l'étranger; CIC pourrait en faire beaucoup plus à cet égard. Des délégations de francophones issus de communautés de langue officielle pourraient se rendre dans les pays sources d'immigrants potentiels et fournir des renseignements sur les conditions de vie et les débouchés qui existent dans ces communautés. On pourrait mettre des ressources en place dans les pays où il existe un potentiel de recrutement et conclure des ententes avec des organismes internationaux qui travaillent dans le domaine des migrations. CIC devrait établir des cibles relativement au nombre d'immigrants francophones que le Canada accueille chaque année et évaluer les progrès réalisés annuellement. Il est essentiel de se préparer à l'arrivée des immigrants et d'établir des structures capables de répondre à leurs besoins initiaux. Cela devrait se faire en étroite collaboration avec les communautés de langue officielle et, dans la mesure du possible, en fonction de propositions qu'elles auraient soumises. Ces propositions décriraient ce dont on a besoin pour favoriser l'établissement des immigrants et leur processus d'adaptation.

Établissement et intégration

La répartition des immigrants francophones s'apparente à celle de la majorité des arrivants au Canada; en bref, ils ne choisissent pas nécessairement de s'installer là où la population francophone au Canada hors Québec est concentrée. Il serait fort utile d'effectuer un vaste sondage auprès des immigrants francophones à l'échelle nationale afin de déterminer leurs besoins ainsi que les manquements au plan des services auxquels ils sont confrontés dans diverses parties du pays. Leur intégration éventuelle aux communautés de langue officielle est liée à l'épanouissement des institutions de ces communautés. La capacité d'accueillir des immigrants dépend beaucoup des ressources, des institutions et des structures en place pour répondre aux besoins de ces immigrants. Il faut donner aux communautés les moyens de s'épanouir, y compris les outils dont elles ont besoin pour favoriser l'intégration des immigrants. L'immigrant qui appartient à une minorité de langue officielle doit non seulement pouvoir participer pleinement à la vie de la société dans son ensemble mais voudra sans doute aussi contribuer à la vie de la communauté minoritaire. L'absence d'institutions permettant de répondre à ce dernier objectif freinera sans aucun doute la participation des immigrants à la vie communautaire et nuira à l'engagement à favoriser l'épanouissement de la minorité de langue officielle.

Attirer les immigrants vers les institutions traditionnelles de la communauté francophone pose tout un défi. De nombreux immigrants francophones ont exprimé leur déception au sujet de leur expérience initiale au Canada. L'insertion des immigrants dépend fortement de la connaissance des services offerts et des premiers contacts faits au moment de l'arrivée dans le nouvel environnement. De nombreuses communautés francophones de partout au pays pourraient reprendre à leur compte le modèle des Carrefours d'intégration conçu au Québec (examiné à la section C2 du présent chapitre) comme moyen d'attirer les immigrants vers elles. Les communautés francophones ont demandé la création de centres de ressources pour faciliter l'adaptation des immigrants.

Il faudrait éliminer les obstacles à l'accès des enfants des immigrants francophones aux écoles de langue française. Pour nombre de communautés francophones du Canada, les écoles de langue française constituent le seul milieu hors de la famille où les gens peuvent parler français. Conséquemment, l'intégration linguistique des enfants d'immigrants est en grande partie conditionnée par la langue d'enseignement choisie par les parents. Bon nombre d'études ont permis d'observer l'impact socioculturel de la présence d'immigrants francophones dans les écoles de langue française à l'extérieur du Québec; cependant, aucune étude n'a encore permis d'analyser les taux d'attraction et de rétention des enfants d'immigrants francophones dans ces établissements. Une telle étude nous aiderait à comprendre le désir d'immigrants francophones d'inscrire leurs enfants dans ces écoles et le profil de ceux qui les choisissent.

Il est par ailleurs important de prendre les mesures nécessaires pour que les compétences professionnelles des immigrants soient pleinement reconnues. Le rôle des ordres regroupant médecins, ingénieurs, psychologues et autres professionnels dans l'accréditation des professionnels qui souhaitent immigrer au Canada est important. Encore beaucoup de réflexion et d'ajustements s'imposent pour reconnaître à leur juste titre les acquis des candidats à l'immigration.

Chez les immigrants francophones, les transferts linguistiques suivent les mêmes courbes que chez la population francophone dans son ensemble. Attirer des immigrants vers la communauté francophone aidera tous les francophones, les immigrants comme les non-immigrants, à mieux faire face au phénomène du transfert linguistique.

L'intégration est un processus à deux sens qui implique un changement d'identité tant pour les nouveaux arrivants que pour la communauté d'accueil. Les immigrants francophones introduisent souvent une diversité ethnique dans les communautés linguistiques « établies » (ou « de souche »). En outre, au cours des quatre dernières décennies, l'identification à la province/région et l'appartenance à la localité/municipalité ont pris de l'importance. La présence d'immigrants francophones invite à une réflexion sur les éléments qui définiront les communautés francophones du Canada de l'avenir, notamment en ce qui a trait à la dimension ethnoraciale. Il sera essentiel que les immigrants francophones soient davantage représentés au sein des organisations francophones locales, régionales et nationales. Les institutions francophones seront confrontées à la nécessité de tenir compte des besoins diversifiés des francophones ethnoraciaux. Les programmes qui visent à

sensibiliser au multiculturalisme les fournisseurs de services aux institutions francophones devraient être amplifiés. Il existe une expertise dans ce domaine un peu partout au pays, et il faudrait l'employer à cette fin. Par ailleurs, il faudrait mettre sur pied des initiatives qui contribueraient à une meilleure harmonisation des politiques en matière de multiculturalisme et de promotion des communautés de langue officielle. Les personnes responsables du Programme du multiculturalisme devraient favoriser l'épanouissement des communautés francophones par le truchement d'initiatives interculturelles qui rassemblent des francophones immigrants et non immigrants ainsi que la population dans son ensemble. L'initiative « Dialogue » menée par la FCFA est un bon exemple d'initiative interculturelle.

IV. Les anglophones au Québec : immigration et épanouissement

Peu d'études ont examiné ce que pourrait exiger le soutien de l'épanouissement linguistique des anglophones du Québec. Il ne fait aucun doute qu'étant donné les pertes attribuables à la migration interprovinciale des anglophones, l'arrivée de nouveaux immigrants revêt une importance encore plus grande pour assurer l'épanouissement de la communauté. L'immigration des anglophones et celle des allophones qui adoptent ultérieurement l'anglais comme langue d'usage à la maison ont non seulement eu une incidence démographique profonde sur la communauté, mais elles ont aussi affecté l'identité de la population anglophone.

Malgré tout, l'incidence de l'immigration internationale sur la communauté anglophone du Québec au cours des vingt dernières années a rarement attiré l'attention. Cela est attribuable en partie au fait que l'on s'est beaucoup plus intéressé à ceux qui quittaient la province et aux conséquences démographiques et institutionnelles de leur départ. Cela est également attribuable aux transferts de responsabilités concernant l'intégration des nouveaux immigrants des institutions anglophones aux institutions francophones. Dans ce qui suit, nous examinons les incidences démographiques de l'immigration anglophone au Québec et nous abordons plusieurs aspects de l'intégration linguistique, économique et sociale des immigrants anglophones.

A. Immigration et démographie

De 1945 à 1970, la croissance de la communauté anglophone était principalement attribuable à l'arrivée d'immigrants européens qui, pour la plupart, adoptaient la langue anglaise et étaient intégrés, en partie du moins, par les institutions de langue anglaise. La population anglophone a énormément bénéficié de l'arrivée des enfants immigrants, dont la grande majorité a fréquenté les écoles de langue anglaise. En raison du nouveau profil de l'immigration qui est apparu au début des années 1970 et de l'adoption de la *Charte de la langue française*, qui rendait désormais obligatoire la fréquentation des écoles de langue française par les enfants des nouveaux immigrants, l'immigration est devenue une source de moins en moins importante de croissance pour la communauté anglophone. Depuis le transfert des services de sélection et d'intégration des immigrants au gouvernement du Québec, la communauté anglophone a joué un rôle très limité dans l'insertion des immigrants.

Entre 1996 et 2000, les immigrants au Québec pour qui l'anglais était la seule langue officielle parlée représentaient environ 20 % de l'immigration provinciale totale. Cette proportion dépasse le pourcentage de la population de langue maternelle anglaise du Québec, qui représente un peu moins de 10 % de la population. La grande majorité s'installant dans la région de Montréal, le pourcentage de l'immigration par rapport à la population anglophone de Montréal est encore plus élevé. Il serait bon d'examiner si davantage d'immigrants anglophones aimeraient s'établir dans des régions à l'extérieur de Montréal, dont les communautés pourraient profiter d'un tel apport.

La présence d'immigrants dans la communauté anglophone se reflète dans les transferts linguistiques de personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. En 1996, plus de 700 000 personnes déclaraient ne parler que l'anglais à la maison, malgré le fait que l'anglais était la langue maternelle de seulement 586 000 personnes. Si l'on tient compte des personnes qui parlent l'anglais à la maison parmi les personnes qui déclarent parler les deux langues, la population anglophone se chiffre à près de 820 000

personnes. Et si l'on tient compte de la première langue officielle parlée (PLOP), cette population passe à 900 000 personnes.

1. Connaissance des langues officielles

Dans les années 1970, la proportion d'immigrants ne parlant que le français dépassait de beaucoup celle d'immigrants ne parlant que l'anglais. Le profil de la connaissance des langues officielles est demeuré relativement stable au cours des dernières années, un peu plus du quart des arrivants ayant déclaré ne parler que le français, près du cinquième ayant déclaré ne parler que l'anglais et environ le sixième ayant déclaré parler les deux langues officielles. Pour tenter d'attirer plus de francophones au Québec, le gouvernement de la province combine le nombre et le pourcentage d'immigrants qui ne parlent que le français et ceux des immigrants qui parlent à la fois le français et l'anglais. Le nombre d'immigrants qui parlent le français a augmenté entre 1997 et 2000, et celui des nouveaux arrivants qui parlent l'anglais a lui aussi augmenté. De fait, la majorité des immigrants qui s'établissent au Québec connaissent l'anglais.

L'immigration anglophone au Québec a fortement compensé la migration d'anglophones vers d'autres provinces.

Entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, il est arrivé un nombre accru de candidats potentiels pour la communauté anglophone. Cela est dû non pas à l'augmentation du pourcentage de l'immigration anglophone, mais plutôt à l'augmentation du nombre total d'immigrants arrivés au Québec durant cette période. Au milieu des années 1970, la population anglophone était plus nombreuse et le nombre de candidats potentiels plus faible. Une décennie plus tard, la population anglophone est moins nombreuse et elle reçoit le double du nombre d'immigrants anglophones. L'immigration a donc une incidence beaucoup plus importante sur la communauté qu'il y a deux décennies. On observe cependant ces dernières années une baisse du nombre réel d'immigrants qui connaissaient l'anglais à leur arrivée (en moyenne 28 000 personnes par année entre 1995 et 1999, contre 45 000 personnes en moyenne durant les cinq années précédentes). On peut observer au tableau 23

Tableau 22

Nombre d'immigrants au Québec, selon leur connaissance des langues officielles, jusqu'à 1996

	Total	%	Anglais	%	Français	%	Français et anglais	%	Ni l'un ni l'autre	%
Avant 1961	113 870	17,6	34 860	25,6	19 255	10,9	54 270	17,6	5 485	12,7
1961-1970	109 510	17,0	22 000	16,1	22 560	12,8	57 840	18,7	7 105	16,5
1971-1980	132 370	20,5	20 820	15,3	33 825	19,2	71 050	23,0	6 675	15,5
1981-1990	137 830	21,3	26 515	19,4	47 845	27,1	73 240	23,7	10 235	23,7
1991-1996	150 915	23,4	32 755	24,0	52 740	29,9	51 845	16,8	13 570	31,5
Total	644 495		136 950		176 220		308 250		43 075	

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

que la proportion d'immigrants pour qui l'anglais était la seule langue officielle parlée à l'arrivée a diminué, passant d'environ 23 % à 20 %.

2. *Langue maternelle/Première langue officielle parlée/Enracinement*

La plupart des immigrants arrivant au Québec n'ont pour langue maternelle ni le français ni l'anglais; en effet, de 1996 à 2000, environ 85 % des nouveaux arrivants étaient des allophones. En 2000, environ 13,5 % des immigrants avaient le français pour langue maternelle, et environ 2,5 % des immigrants (contre 3,8 % en 1996) avaient l'anglais pour

Tableau 23

Connaissance de l'anglais seulement et du français et de l'anglais chez les immigrants à leur arrivée au Québec, 1991-1995 et 1996-2000

	Total	Anglais seulement	Français et anglais
1991-1995	200 258	46 293 (23,1 %)	27 937 (13,9 %)
1996-2000	145 619	28 841 (19,8 %)	20 297 (13,9 %)

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Tableau 24

Nombre et pourcentage d'immigrants dont l'anglais est la première langue officielle parlée (PLOP), au Québec, jusqu'à 1996

	Nombre total d'immigrants parlant une langue officielle	Nombre d'immigrants dont la PLOP est l'anglais	%
Total	664 495	275 000	41,4
Avant 1961	113 870	66 510	58,8
1961-1970	109 510	50 800	46,6
1971-1980	132 370	50 500	38,2
1981-1990	157 830	55 400	35,2
1991-1996	150 910	53 250	35,5

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Tableau 25

Anglophones selon la langue maternelle et la première langue officielle parlée (PLOP), au Québec, 1996

Statut	PLOP Anglais	Langue maternelle Anglais	PLOP Anglais et français	Langue maternelle Anglais et français
Total	842 105	602 865	167 460	56 345
Non-immigrants	603 665 (71,6 %)	514 485 (85,6 %)	57 960 (34,6 %)	51 145 (90,8 %)
Nés dans la province de résidence	492 345 (58,4 %)	410 245 (68,3 %)	54 320 (32,5 %)	44 780 (79,5 %)
Nés hors de la province de résidence	111 320 (13,2 %)	104 240 (17,3 %)	3 645 (2,1 %)	6 365 (11,3 %)
Immigrants	223 855 (28,4 %)	83 670 (14,4 %)	105 430 (63,1 %)	4 940 (8,7 %)

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

langue maternelle. Quant à la première langue officielle parlée, le tableau 24 montre que de 1991 à 1996, plus du tiers des immigrants parlaient l'anglais à leur arrivée.

Que l'anglais soit leur langue maternelle ou la première langue officielle parlée (PLOP), les immigrants forment une part appréciable de la communauté anglophone du Québec. Comme on peut le constater au tableau 25, les immigrants constituent quelque 28 % des anglophones du Québec pour qui l'anglais est la PLOP et près de 15 % de ceux pour qui l'anglais est leur langue maternelle.

Principales constatations se dégageant des données

- De 1945 à 1970, la croissance de la communauté anglophone était principalement attribuable à l'arrivée d'immigrants européens.
- Entre 1996 et 2000, les immigrants au Québec pour qui l'anglais était la seule langue officielle parlée représentaient environ 20 % de l'immigration provinciale totale.
- Dans les années 1970, la proportion d'immigrants ne parlant que le français dépassait de beaucoup celle d'immigrants ne parlant que l'anglais. Selon des données récentes, un peu plus du quart des arrivants ont déclaré ne parler que le français, près du cinquième a déclaré ne parler que l'anglais et environ le sixième a déclaré parler les deux langues officielles.
- Le nombre d'immigrants qui ne parlaient que l'anglais à l'arrivée a diminué au cours des années 1990.
- Au Québec, plus d'un anglophone sur quatre est un immigrant.

3. Répartition : Montréal et le reste du Québec

Durant la période allant de 1991 à 1996, on a connu une hausse de la concentration des immigrants anglophones dans la région de Montréal et une diminution de la proportion des nouveaux arrivants s'installant dans le reste du Québec. La répartition des immigrants anglophones diffère très peu de la répartition des autres immigrants dans la province. Les immigrants qui s'établissent à l'extérieur de Montréal se retrouvent, pour la majeure partie, à Laval et dans la Montérégie. Dans ces deux régions, la proximité géographique de Montréal et la masse critique d'anglophones se traduisent par un tissu institutionnel d'une densité appréciable. Dans les Laurentides, à Québec, en Outaouais et en Estrie, la situation est différente, car on y observe un nombre réduit d'immigrants et un degré moindre d'organisation de la communauté anglophone.

Les minorités anglophones hors Montréal sont confrontées à des enjeux bien différents de ceux de la communauté anglophone de cette métropole.

4. Catégories d'immigrants

Le tableau 27 montre que la langue parlée par les immigrants de la catégorie affaires ne connaissant qu'une seule langue à leur arrivée est plus souvent l'anglais que le français. Parmi les immigrants de la catégorie affaires, environ 7,5 % ne connaissaient que l'anglais et un peu plus de 4 % ne connaissaient que le français à leur arrivée. C'est parmi les immigrants ne parlant ni l'une ni l'autre des langues officielles que l'on trouve le pourcentage le plus élevé d'immigrants de la catégorie affaires.

Tableau 26

Répartition des immigrants de langue maternelle anglaise au Québec, à Montréal et dans le reste du Québec, jusqu'à 1996

	Province de Québec	Communauté urbaine de Montréal	Reste du Québec
Nombre total d'immigrants par période d'immigration	83 670	58 690 (70,2 %)	24 980 (29,8 %)
Avant 1961	19 495	12 450 (64,1 %)	7 045 (35,9 %)
1961-1970	17 215	11 640 (67,6 %)	5 575 (32,4 %)
1971-1980	19 770	13 640 (69,2 %)	6 130 (30,8 %)
1981-1990	15 730	11 600 (73,8 %)	4 130 (26,2 %)
1991-1996	11 460	9 360 (82,1 %)	2 100 (17,9 %)

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Tableau 27

Catégories d'immigrants, selon leur connaissance des langues officielles, au Québec, de 1996 à 2000

	Indépendants	%	Affaires	%	Famille	%	Réfugiés	%	Total
Français seulement	17 633	34,5	1 618	10,1	8 735	22,3	11 032	29,0	39 018
Français et anglais	14 542	28,4	639	4,0	3 068	7,8	2 048	5,3	20 297
Anglais seulement	8 491	16,6	2 121	13,2	8 408	21,5	9 821	25,8	28 841
Ni l'un ni l'autre	10 677	20,9	11 904	74,3	19 568	50,1	15 314	40,2	57 463
Total	51 4343		16 282		39 779		38 215		145 619

Source : MRCI, Tableaux sur l'immigration au Québec 1996-2000, mars 2001.

Les immigrants qui ne parlent que l'anglais ou qui parlent à la fois le français et l'anglais à leur arrivée ont tendance à posséder un niveau de scolarité plus élevé que ceux qui ne parlent que le français à leur arrivée. Parmi les immigrants arrivés en 1990 et en 1995 qui ne parlaient que l'anglais, 23 % et 27 % respectivement détenaient un diplôme universitaire. Le pourcentage était même plus élevé en 1995 parmi les immigrants ayant déclaré connaître les deux langues officielles à leur arrivée. Parmi les immigrants accueillis au cours de ces mêmes années et qui ne parlaient que le français à leur arrivée, moins d'une personne sur six détenait un diplôme universitaire.

5. Origines

Contrairement aux minorités francophones du reste du Canada, la population anglophone du Québec jouit d'une expérience appréciable en matière d'intégration des membres des communautés ethnoculturelles. Les pays sources des immigrants anglophones ont considérablement changé au cours des trente dernières années. Ces derniers proviennent de plus en plus des Caraïbes, des Bermudes, d'Asie et du Moyen-Orient. Cette évolution a modifié de façon appréciable la composition de la communauté anglophone.

Tableau 28

Personnes déclarant appartenir à une minorité visible et être de langue maternelle anglaise, au Québec, 1996

	Province de Québec	Montréal
Total – Langue maternelle anglaise	586 430	426 600
Total – Minorités visibles	62 585 (10,6 %)	60 015 (14,0 %)
Noirs	34 430 (5,8 %)	33 335 (7,8 %)
Sud-asiatiques	10 080 (1,7 %)	9 705 (2,2 %)
Chinois	3 955 (0,7 %)	3 660 (0,8 %)

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996.

Dans l'ensemble, près de la moitié des immigrants anglophones du Québec viennent de pays où les nouveaux arrivants sont généralement considérés dans le recensement comme membres de minorités visibles. Dernièrement, le nombre d'immigrants anglophones issus de minorités visibles a encore augmenté. Durant la période allant de 1991 à 1996, ces immigrants représentaient près des trois quarts de tous les immigrants dont la première langue officielle parlée est l'anglais.

La diversification croissante des pays sources d'immigrants qui s'intègrent à la population anglophone contribuera probablement à accroître la dimension ethnoraciale de la communauté anglophone. Comme le montre le tableau 28, en 1996, plus de 10 % de la population québécoise de langue maternelle anglaise faisait partie des minorités visibles, et ce pourcentage atteignait 15 % à Montréal. Lorsque le critère employé est la première langue officielle parlée, la proportion des membres de minorités visibles passe à 23 % environ pour la population anglophone de Montréal et à un peu plus de 18 % pour la province de Québec. Au recensement de 2001, les membres des minorités visibles représenteront probablement entre un quart et un tiers de la population montréalaise dont la première langue officielle parlée est l'anglais. Il ne fait aucun doute que cela aura une grande incidence sur la manière dont se définit la communauté et sur ses besoins institutionnels futurs.

Principales constatations se dégageant des données

- Durant la période allant de 1991 à 1996, on a connu une hausse de la concentration des immigrants anglophones dans la région de Montréal et une diminution de la proportion des nouveaux arrivants s'installant dans le reste du Québec.
- La langue parlée par les immigrants de la catégorie affaires ne connaissant qu'une seule langue à leur arrivée est plus souvent l'anglais que le français.
- Dans l'ensemble, près de la moitié des immigrants anglophones du Québec viennent de pays où les nouveaux arrivants sont identifiés comme étant membres de minorités visibles au Canada.
- Près du quart des anglophones de Montréal appartiennent à une minorité visible.

B. Mobilité

1. Emploi et revenu

Les immigrants au Québec qui connaissaient soit l'anglais seulement, soit le français et l'anglais avaient assez bien réussi leur intégration économique. Ainsi, le suivi des immigrants effectué entre 1980 et 1995 révèle que le taux de chômage parmi ceux qui ne connaissaient que l'anglais à leur arrivée était le moins élevé de tous les groupes linguistiques. Le taux de personnes touchant des prestations d'aide sociale était presque aussi faible dans ce groupe que dans le groupe des immigrants qui connaissaient à la fois le français et l'anglais à leur arrivée. Une bonne partie de cette réussite est attribuable au profil des immigrants qui ne parlaient que l'anglais à leur arrivée, notamment durant la période allant de 1980 à 1990. Selon une étude réalisée par le Conseil de la langue française du Québec, au moins 80 % des immigrants de langue maternelle anglaise utilisent principalement l'anglais au travail alors que plus de 10 % y utilisent principalement le français (Béland, 1999).

En somme, l'expérience des immigrants anglophones est assez semblable à celle de la communauté anglophone en général pour ce qui est du lieu de travail. Cependant, lorsqu'on interroge les immigrants et les non-immigrants sur l'appui offert aux anglophones pour apprendre le français, les deux groupes expriment des inquiétudes. Dans une enquête générale sur les attitudes des anglophones du Québec, plus de la moitié des non-immigrants se sont dit satisfaits, tandis que seulement un peu plus du tiers des immigrants anglophones se sont dits satisfaits de cet appui. Toutefois, la principale différence est la mesure dans laquelle les immigrants anglophones déclarent ne pas avoir appris le français (voir le tableau 29).

Tableau 29

L'étendue et la qualité de l'enseignement de la langue française que vous avez reçu vous ont-elles préparé à réussir au Québec ?

	Né au Canada (%)	Né à l'étranger (%)
Oui	39	28
Plus ou moins	10	8
Non	44	32
N'a pas appris le français	6	30
Ne sait pas ou refuse de répondre	1	2

Source : Sondage CROP-Missisquoi des anglophones, 2000.

2. Transfert linguistique

Le transfert linguistique, c'est-à-dire le fait de parler le français à la maison au lieu de la langue maternelle anglaise, est peu fréquent chez les immigrants au Québec. Seuls 6 % de ces immigrants ont effectué un transfert linguistique, ce qui est légèrement inférieur au pourcentage global de transfert linguistique chez les non-immigrants de langue maternelle anglaise. Toutefois, ces transferts linguistiques sont compensés par les transferts du français vers l'anglais effectués par les immigrants de langue maternelle française. Il est à noter que ces transferts du français vers l'anglais sont depuis peu à la baisse parmi les immigrants. Plus de la moitié des quelque 4 700 immigrants de langue maternelle anglaise qui parlent aujourd'hui le français à la maison viennent des États-Unis.

3. Migration interprovinciale

Les facteurs qui incitent les immigrants anglophones du Québec à changer de province sont essentiellement les mêmes que ceux qui motivent la population anglophone en général.

Tableau 30

Transferts linguistiques de l'anglais langue maternelle au français comme langue parlée à la maison, chez les immigrants, jusqu'à 1996

	Nombre de transferts	Taux de transfert (%)
Avant 1951	475	5,9
1951-1960	590	5,9
1961-1965	340	6,2
1966-1970	470	4,7
1971-1975	720	6,8
1976-1980	595	7,7
1981-1985	400	6,7
1986-1990	515	6,6
1991-1996	570	6,2
Total	4 685	6,2

Source : Statistique Canada, Compilation spéciale,1996.

Tableau 31

Principales raisons invoquées par les anglophones du Québec, immigrants et non immigrants, pour décider éventuellement de déménager dans une autre province

	Nés au Canada (%)	Nés à l'étranger (%)
Études	7	13
Débouchés économiques	24	31
Politique	26	15
Sentiments de discrimination	5	15
Raisons familiales	13	11
Retraite	3	4
Autre / Aucune raison	22	10

Source : Sondage CROP-Missisquoi des anglophones, 2000.

Nous avons indiqué auparavant que depuis 1980, le Québec a perdu au profit des autres provinces près du quart de tous les immigrants qui ne parlaient que l'anglais à leur arrivée (perte nette). Comme le montre le tableau 31, les immigrants se disent davantage motivés à déménager pour des questions d'études et de débouchés économiques, alors que les anglophones non immigrants invoquent plus souvent des considérations politiques. Les immigrants anglophones sont plus nombreux à invoquer la discrimination comme étant un facteur incitant à quitter la province.

Les institutions anglophones seraient peut-être plus à même de retenir les immigrants anglophones au Québec si on leur fournissait les mécanismes pour ce faire. La perception que les immigrants anglophones ont de la société québécoise avant leur arrivée est un autre facteur qui mérite notre attention. Selon un sondage réalisé par SOM/La Presse/Radio-Canada, environ la moitié des anglophones qui ont choisi de s'établir au Québec ne voyaient aucune différence entre le Québec et le reste du Canada. Peu de temps après leur arrivée, quelque 80 % d'entre eux avaient changé d'avis : environ le tiers pour le mieux et le tiers pour le pire. Autre fait intéressant, environ 80 % des anglophones disent avoir fait des efforts pour se rapprocher de la population francophone (SOM/La Presse/Radio-Canada, octobre 2001).

Principales constatations se dégageant des données

- Le suivi des immigrants effectué entre 1980 et 1995 révèle que le taux de chômage parmi ceux qui ne connaissaient que l'anglais à leur arrivée était le moins élevé de tous les groupes linguistiques.
- Le transfert linguistique est peu fréquent chez les immigrants de langue maternelle anglaise au Québec. Seuls 6 % de ces immigrants ont effectué un transfert linguistique.
- Les immigrants anglophones du Québec se disent davantage motivés à déménager pour des questions d'études et de débouchés économiques, alors que les anglophones non immigrants invoquent plus souvent des considérations politiques.
- La communauté anglophone du Québec est devenue de plus en plus multi-ethnique au fil des trente dernières années, car les pays sources d'immigrants anglophones ont considérablement changé.

4. *Le rôle de la communauté dans l'intégration et la rétention des immigrants*

D'un point de vue qualitatif, on pourrait avancer que la population anglophone, surtout celle de la région de Montréal, a toujours bénéficié et continue de bénéficier d'un tissu institutionnel d'une densité appréciable. Cependant, les importants changements démographiques qui ont touché la communauté ont modifié ses besoins en matière d'institutions. La plupart des établissements de langue anglaise ne visent pas à intégrer les nouveaux immigrants. En raison des dispositions de la *Charte de la langue française* en matière d'éducation, les écoles de langue anglaise ne se concentrent plus sur l'intégration des immigrants. Il existe cependant un certain nombre d'organismes sociaux autour desquels gravitent les immigrants anglophones.

C. Les plans d'action de CIC et les anglophones du Québec

CIC a recommandé dans ses plans d'action un certain nombre d'initiatives en ce qui concerne les obligations relatives à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* dans le cas des anglophones du Québec, dont les suivantes.

- Continuer de collaborer avec les organisations qui représentent la minorité linguistique du Québec et de leur communiquer l'information du ministère.
- Faire mieux connaître aux collectivités minoritaires de langue officielle le programme de citoyenneté et d'immigration du ministère.
- Participer aux travaux de groupes consultatifs mixtes composés entre autres de membres d'organisations représentant la minorité anglophone du Québec.

- Établir des objectifs avec le Comité régional de gestion relativement à la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*.
- Consulter les représentants des diverses organisations qui représentent la collectivité anglophone du Québec au sujet de questions d'intérêt commun.
- Mieux comprendre les objectifs communs, déterminer les voies à suivre pour accroître la collaboration et concevoir des projets pour les trois prochaines années.

Afin d'assurer l'intégration harmonieuse des immigrants dans la communauté anglophone du Québec, CIC doit veiller à ce que ses plans d'action soient mis en œuvre avec efficacité.

Discussion/Incidence sur les politiques

Les données démographiques exposées au présent chapitre font ressortir le rôle critique que joue l'immigration dans le ressourcement des communautés anglophones du Québec. En effet, elles permettent de constater qu'un très grand nombre d'anglophones ne sont pas nés au Canada et que la proportion d'immigrants anglophones au Québec dépasse celle de la population anglophone du Québec dans son ensemble. La très grande partie de ces immigrants s'établissent à Montréal, où la communauté anglophone est multi-ethnique et possède une grande expérience de l'intégration des immigrants anglophones. Dans les Laurentides, à Québec, en Outaouais et en Estrie, la situation est différente, car on y observe un nombre réduit d'immigrants et un degré moindre d'organisation de la communauté anglophone.

Les immigrants anglophones s'en sont relativement bien tirés au plan économique. Par ailleurs, les données suggèrent que le bilinguisme est valorisé en milieu de travail et que de nombreux immigrants québécois déclarent connaître les deux langues officielles. Il demeure que les immigrants anglophones trouvent l'enseignement du français inadéquat.

Le problème de la rétention des nouveaux arrivants constitue le principal obstacle à l'épanouissement de la communauté anglophone par l'immigration. En effet, il y a un fort taux de migration interprovinciale chez les immigrants anglophones, et il importe de donner aux organisations communautaires les moyens de contrer ce phénomène en créant chez les immigrants un sentiment d'appartenance à la communauté.

V. Conclusion

En ce début du XXIe siècle, l'immigration est le facteur qui contribue le plus à la croissance réelle de la population canadienne; environ la moitié de la croissance de la population des quinze dernières années est attribuable à l'immigration.

Traditionnellement, l'immigration a contribué à alimenter la population anglophone, tandis que la croissance de la population francophone a surtout été le fruit de l'accroissement naturel. Mais avec la chute du taux de natalité survenu chez les francophones vers le début des années 1960, l'immigration a désormais pris de l'importance pour la croissance de la population francophone aussi. Les initiatives du gouvernement du Québec qui ont suivi sont un exemple de comment une politique de l'immigration peut favoriser l'épanouissement démographique des collectivités linguistiques : de 1968 à 1999, la province a accueilli quelque 310 000 immigrants francophones. Les immigrants francophones continueront sans nul doute à jouer un rôle important dans le ressourcement démographique de la population francophone du Québec.

Hors Québec, les francophones vivant en situation minoritaire doivent non seulement composer eux aussi avec un faible taux de natalité, mais aussi avec un fort taux de transfert linguistique vers l'anglais qui rend leur situation d'autant plus précaire. Selon le recensement de 1996, 31,3 % des personnes hors Québec pour qui le français était la première langue qu'elles avaient apprise et qui le comprenaient encore avaient effectué ce transfert, c'est-à-dire que l'anglais était la langue qu'elles utilisaient maintenant le plus souvent à la maison (30,1 % au recensement précédent). Bien que la situation varie d'une communauté à l'autre, l'immigration est un élément de ressourcement démographique tout aussi important pour les communautés francophones hors Québec qu'il ne l'est pour la communauté majoritaire.

Les données présentées au chapitre II font ressortir un écart important entre le nombre d'immigrants francophones et le nombre d'immigrants anglophones : 3,6 % des immigrants ne parlant que le français, contre 78,8 % des immigrants ne parlant que l'anglais. La hausse du pourcentage d'immigrants ne parlant que le français à leur arrivée au Canada (par rapport à ceux ne parlant que l'anglais) constatée depuis 1961 est attribuable au recrutement d'immigrants francophones de la part du gouvernement québécois. Contrairement au Québec, le gouvernement fédéral ne prend aucune mesure directe pour recruter des immigrants francophones à l'étranger. CIC pourrait en faire beaucoup plus à cet égard : le ministère devrait établir des cibles afin d'augmenter le nombre d'immigrants francophones qui s'installent ailleurs qu'au Québec et évaluer chaque année les progrès réalisés. Les règlements et politiques gouvernementaux devraient contribuer à l'atteinte de ces objectifs.

La situation des communautés anglophones du Québec est différente. Si l'immigration a contribué à leur croissance, elles sont affligées par un taux très défavorable de migration interprovinciale, ce qui s'est traduit par un important déclin de leur population entre 1971 et 1986. La plupart des immigrants anglophones s'établissent à Montréal, où la communauté anglophone est multi-ethnique. La rétention des nouveaux arrivants constitue le principal défi auquel les communautés anglophones sont confrontées. Il importe de donner aux organisations communautaires les moyens de contrer le phénomène de forte migration interprovinciale en créant chez les immigrants un sentiment d'appartenance à la communauté.

Les communautés de langue officielle éprouvent par ailleurs des problèmes sur le plan de l'établissement et de l'intégration. En effet, la capacité des communautés de langue officielle à intégrer les immigrants francophones qui décident de s'installer ailleurs qu'au Québec est souvent très faible. Comme l'a fait observer en 1996 le Commissaire aux langues officielles dans un rapport qui proposait un plan d'action de mise en œuvre de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, les communautés de langue officielle, exception faite des anglophones de Montréal, n'ont bien souvent pas les ressources qu'il faut pour se doter des institutions et des structures nécessaires pour aider les immigrants à s'adapter à leur nouvel environnement. La présente étude vient confirmer cette constatation et va plus loin en suggérant que les communautés de langue officielle ont besoin de l'appui du gouvernement fédéral à toutes les phases du processus, soit de celle de la planification initiale à celles de l'établissement et de l'intégration. Il faut sans contredit trouver le moyen de joindre les immigrants francophones hors Québec qui ne savent peut-être pas qu'il existe des institutions francophones et que de nombreux services sont offerts en français. L'intégration est un processus à deux sens qui implique un changement d'identité tant pour les nouveaux arrivants que pour la communauté d'accueil.

RECOMMANDATIONS

Politiques et principes

- Les gouvernements doivent reconnaître clairement que l'immigration joue un rôle majeur en ce qu'elle vient modifier le caractère démographique du Canada et de ses communautés de langue officielle et que par conséquent, elle est essentielle à la question de l'épanouissement.
- Le gouvernement fédéral devrait adopter une approche intégrée et, avec le concours des communautés visées, élaborer et mettre en œuvre des objectifs, règlements et politiques visant le ressourcement démographique des communautés de langue officielle.
- En ce qui regarde la politique d'immigration, toute modification au système de points doit faire en sorte d'accorder de l'importance à la connaissance des langues officielles et de ne pas diminuer l'importance de la connaissance de la deuxième langue officielle par rapport à la première. Cela irait à l'encontre des objectifs de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* au chapitre de la dualité linguistique.
- En ce qui a trait aux récents accords fédéraux-provinciaux en matière d'immigration, les instances provinciales doivent être sensibles à l'obligation de favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle et travailler de concert avec les communautés à cet égard. Dans les provinces où de tels accords existent, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial devraient élaborer ensemble un plan d'action provincial visant l'épanouissement linguistique, tout en consultant à ce sujet les communautés de langue officielle.
- Il devrait y avoir une plus grande harmonisation des politiques en matière de langues officielles et des politiques en matière de multiculturalisme, afin de favoriser une convergence des communautés de langue officielle et des communautés ethnoculturelles.

Recrutement et promotion

- Il faut élaborer une stratégie visant le recrutement d'immigrants francophones; il est nécessaire d'établir des cibles afin d'augmenter le nombre d'immigrants francophones qui s'installent dans des communautés de langue officielle et d'évaluer chaque année les progrès réalisés.
- La conclusion récente d'un certain nombre d'accords fédéraux-provinciaux en matière d'immigration devrait se traduire par des initiatives de collaboration entre les communautés de langue officielle et les instances fédérales et provinciales.
- En ce qui regarde la promotion, CIC devrait diffuser plus de renseignements sur le soutien de l'épanouissement linguistique des communautés de langue officielle et les services qui existent à cet égard. Les candidats potentiels à l'immigration devraient être informés de l'importante contribution actuelle et passée des communautés de langue officielle au Canada. Les gouvernements du Canada et du Québec devraient travailler ensemble afin d'harmoniser davantage l'information que CIC et le MRCI diffusent aux immigrants.
- Le gouvernement fédéral devrait aider les communautés de langue officielle à recruter des immigrants à l'étranger. Les leaders des communautés devraient être invités à prendre part

aux missions à l'étranger afin qu'ils puissent recruter des immigrants et les informer des ressources qui sont à leur disposition au sein des communautés.

Établissement et intégration

- Pour que les communautés de langue officielle puissent jouer le rôle qui leur revient lorsqu'il s'agit d'attirer les immigrants chez eux, de les accueillir et de les aider à s'intégrer à la société canadienne, il leur faut l'appui du gouvernement fédéral à toutes les phases du processus, soit de celle de la planification à celles de l'établissement et de l'intégration.
- CIC, Patrimoine canadien et DRHC (Développement des ressources humaines Canada) devraient favoriser la création, dans les diverses communautés de langue officielle, de centres de ressources dans la même veine que les Carrefours d'intégration au Québec. Ces centres serviraient à attirer vers la communauté de langue officielle les immigrants appartenant au même groupe linguistique.
- Les organismes communautaires de la communauté anglophone du Québec devraient se doter d'un mécanisme plus officiel pour répondre aux besoins des immigrants. CIC et Patrimoine canadien devraient aider les institutions anglophones du Québec hors Montréal afin de veiller à ce qu'elles aient les ressources nécessaires pour servir les nouveaux arrivants qui sont anglophones et les aider à s'intégrer à la communauté.
- Il faudrait améliorer l'enseignement du français offert aux immigrants anglophones du Québec.
- Il faudrait accroître les efforts de rapprochement afin que les francophones ethnoculturels s'investissent davantage dans les organismes nationaux qui représentent les intérêts des communautés de langue officielle. Dans l'intérim, il faudrait mettre sur pied un organisme consultatif national dont les membres refléteraient la diversité qui existe dans ces communautés. Cet organisme consultatif aurait pour objectif de proposer des mesures favorisant une plus grande inclusion des minorités ethnoraciales dans les institutions de la communauté.
- Le Programme du multiculturalisme de Patrimoine Canadien devrait appuyer les initiatives interculturelles au sein des communautés de langue officielle et les programmes visant à sensibiliser les fournisseurs de services aux besoins des francophones ethnoraciaux.
- Là où le besoin s'en fait sentir, il faudrait intégrer des programmes de sensibilisation aux autres cultures au système scolaire afin d'aider le personnel des écoles à composer avec la diversité. Patrimoine canadien devrait appuyer davantage la mise sur pied de tels programmes.
- CIC et Patrimoine canadien devraient travailler de concert avec DRHC afin que se fasse plus rapidement la reconnaissance des acquis des immigrants au chapitre des études et de l'expérience professionnelle. Le lien entre les compétences linguistiques et la reconnaissance des acquis devrait être examiné.

BIBLIOGRAPHIE

Sources de données

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Banque de données longitudinales sur les immigrants* (BDIM), 1980-1995

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Compilation spéciale sur l'immigration*, 1980-2000

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et Chiffres : Aperçu de l'immigration*, 1991-2000

Canada, Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996, *Série Dimensions, Caractéristiques ethnoculturelles et sociales*, 94F004XCB

Canada, Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996, *Série Dimensions, Portrait des communautés de langues officielles*, 94F001OXCB

Canada, Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 1996, Compilation spéciale, pays de naissance, langue maternelle et langue parlée à la maison, avant 1951 à 1996

Canada, Statistique Canada, *Le Quotidien*, Projections démographiques, 2000 à 2026, le 13 mars 2001

États-Unis, Bureau du Recensement des États-Unis, 1990, 1996 et 1998

Documents gouvernementaux

Canada, *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, novembre 2001

Canada, *Discours du Trône ouvrant la première session de la 37e législature du Canada*, janvier 2001

Canada, *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*, juin 1995

Canada, *Loi sur les langues officielles*, 1988

Canada, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Livre IV, Imprimeur de la Reine, 1969

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Accords fédéraux-provinciaux en matière d'immigration, avec la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve, 1998-2000*, 2001

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles, Plan d'action pour 1999-2002*, 2001

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Bienvenue au Canada : Ce que vous devriez savoir*, mars 2001

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Planifier dès maintenant l'avenir du Canada : Présentation du processus de planification pluriannuelle et du plan pluriannuel d'immigration pour 2001-2002*, février 2001

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Guide à l'intention des indépendants*, janvier 2001

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles, Rapport d'étape pour 1999-2000*, 2000

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles – Rapport d'étape, Réalisations pour 1998-1999*, 2000

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Les déplacements interprovinciaux des immigrants*, Profils tirés de la BDIM, janvier 2000

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et Chiffres : Aperçu de l'immigration*, 1999

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Le Canada... pays par excellence, plan d'immigration pour l'an 2000*, novembre 1999

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Regard sur le Canada*, juillet 1999

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Les résultats économiques des immigrants, selon le niveau d'études*, mai 1999

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Rapport d'étape 1997-1998 et Plan d'action 1998-1999 : Mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles*, janvier 1999

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Au-delà des chiffres : l'immigration de demain au Canada*, 1998

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Les résultats économiques des immigrants selon les catégories d'admission*, Profils tirés de la BDIM, décembre 1998

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Vers un nouveau modèle de sélection – Les critères de sélection actuels sont-ils des indicateurs d'un établissement réussi ?*, novembre 1998

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Le Canada – Terre d'accueil*, octobre 1998

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *A Selection Criteria Chronology, 1967-1997: Critical Changes in Definitions, The Point System and Priority Processing*, avril 1998

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Fiches de renseignements sur l'intégration*, juin 1997

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Le Canada et les nouveaux arrivants*, mars 1997

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *La révision de la législation sur l'immigration : 2*, janvier 1997

Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, *Accord Canada-Québec sur l'immigration (McDougall-Gagnon-Tremblay)*, 1991

Canada, Commissaire aux langues officielles, *L'immigration et les communautés de langue officielle, compte rendu d'une consultation tenue le 29 mars 2001*, 2001

Canada, Commissaire aux langues officielles, *Rapport d'évaluation de la première génération des plans d'action pour la mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles de 1988*, mai 1996

Canada, Commissaire aux langues officielles, *Rapport annuel 1988*, 1989

Canada, Commissaire aux langues officielles, *Rapport, Vérification, Langues officielles*, décembre 1983

Canada, Patrimoine canadien, *Multiculturalisme, Immigrants et participation civique : politique contemporaine et sujets de recherches*, 23 novembre 1997

Canada, Patrimoine Canadien, *Entente-cadre visant à favoriser le développement et l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne et des minorités raciales francophones de l'Ontario*, 24 octobre 1996

Canada, Santé Canada, *Recherche sur l'immigration et la santé*, 1999

États-Unis, Service de l'immigration et de la naturalisation, 1998

Ontario, *Rapport de la Commission royale sur l'éducation*, janvier 1995

Ontario, Office des affaires francophones, *L'historique des services en français (1968-2001)*, 2000

Ontario, Office des affaires francophones, *Profil statistique, Les francophones en Ontario*, 1998

Québec, *La capacité d'intervention du Québec en matière d'immigration, Consultation 2001-2003*, 2001

Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, *Cadre juridique et programmes d'immigration*, janvier 1994

Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), *Au Québec, pour bâtir ensemble : Énoncé politique en matière d'immigration et d'intégration*, 1990

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI), *Grille du programme Employabilité et Mobilité professionnelle (Grille EMP)*, 2001

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Situation des services d'immigration du Québec (SIQ) dans le monde*, 2001

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Trousse du nouvel arrivant*, 2001

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Promotion du Québec à l'étranger... la réorganisation des services d'immigration du Québec à l'étranger*, mars 2001

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Tableaux sur l'immigration au Québec, 1996-2000*, mars 2001

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Caractéristiques de l'immigration au Québec*, 2000

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Les carrefours d'intégration, un bon contact ! Pour développer des liens et agir ensemble*, 2000

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Rapport annuel 1999-2000*, 2000

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, *Statistiques sur l'immigration au Québec*, juin 2000

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (Ste-Marie, Gisèle), *Présence au Québec et dans les régions, en 1999, de l'immigration récente*, septembre 1999

Québec, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Groupe de travail externe sur la révision de l'offre de service en francisation, *Pour une francisation et une insertion sociale et économique réussies des nouveaux arrivants et des non-francophones*, mars 1998

Livres et articles

Badets, Jane et Howatson-Leo, Linda, Les nouveaux immigrants dans la population active, dans *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, printemps 1999

Beaudin, Maurice, *Les minorités francophones au Canada : une réalité difficile à cerner*, Données linguistiques sur les minorités de langue officielle, 12 mars 1998

Beaujot, Roderic, *Immigration et données démographiques canadiennes : État de la recherche, étude spéciale*, Citoyenneté et Immigration Canada, 1998

Béland, Paul, *Le français, langue d'usage public au Québec en 1997 : rapport de recherche*, Gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, 1999

Bourhis, Richard Y., Introduction and overview of language events in Canada, dans *International Journal of the Sociology of Language*, 105/106, Mouton de Gruyter, 1994

Bourhis, R.Y., Giles, H. et Rosenthal, D., Notes on the construction of a 'Subjective Vitality Questionnaire' for ethnolinguistic groups, dans *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 1981

Boyd, Monica et Vickers, Michael, Cent ans d'immigration au Canada, dans *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, automne 2000

Breton, Albert (dir.), Langue et bilinguisme : les approches économiques, dans *Nouvelles perspectives canadiennes*, Patrimoine canadien, 1998

Canadian Institute of Cultural Affairs (ICA Canada), Direction de l'établissement – Région de l'Ontario, *Consultations sur les fonds supplémentaires pour l'établissement – Rapport sommaire*, une consultation publique par Citoyenneté et Immigration Canada, 25 septembre 1998

Charbonneau, Paul, *Gardons notre santé, Résumé du rapport préparé pour le compte de la FCFA du Canada*, juillet 1998

Choquette, Robert, La réconciliation des politiques des langues officielles et du multiculturalisme, dans *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*, été 2000

Churchill, Stacy et Kaprielian-Churchill, Isabel, *Facing Pluralism: The Future of Francophone and Acadian Communities in a Pluralistic Society*, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, 1991

Couture, Claude (dir.), *L'association multiculturelle francophone de l'Alberta : après 10 ans*, Centre d'études canadiennes, Faculté St-Jean, University of Alberta, 2002

Denton, Frank (dir.), *Immigration Labour Force and the Age Structure of Population*, McMaster University, USEP Research Report, no 335, 1997

Dougherty, C.R., *The Secondary Migration of Immigration to Canada*, Citoyenneté et Immigration Canada, document inédit, 1994

Environics, *Focus Canada – Tableaux statistiques 2000-2001*, 2000

États généraux complémentaires de l'éducation élémentaire et secondaire de langue française de l'Ontario, *L'école franco-ontarienne de l'avenir, Saisir l'opportunité*, juin 1998

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, *Projet Dialogue*, 1999

George, Usha et Mwarigha, M.J., *Consultation on Settlement Programming for African Newcomers: Final Report for CIC, Ontario, Administration of Settlement and Immigration Services*, Faculty of Social Work, University of Toronto, mars 1999

Gérin-Lajoie, Diane, Les écoles minoritaires de langue française canadiennes à l'heure du pluralisme ethnoculturel, dans *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XXVII, nº 1, 1995

Giles, H., Bourhis, R.Y. et Taylor, D.M., *Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations, Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, European Association of Experimental Social Psychology, Academic Press, 1977

Grant, Hugh M. et Oertel, Ronald R., Diminishing returns to immigration? Interpreting the economic experience of Canadian immigrants, dans *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XXX, nº 3, 1998

Green, Alan G. et Green, David A., The economic goals of Canada's immigration policy: Past and present, dans *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, vol. XXV, nº 4, 1999

Grenier, Gilles, *Immigration, langues et performance économique : le Québec et l'Ontario entre 1970 et 1995*, Département de science économique, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa, 2000

Harvey, Edward B., Siu, Bobby et Reil, D.V. Kathleen, Ethnocultural groups, period of immigration and socioeconomic situation, dans *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XXXI, nº 3, 1999

Heller, Monica, Quel(s) français et pour qui ?, Discours et pratiques identitaires en milieu scolaire franco-ontarien, dans Labrie, Normand et Forlot, Gilles, *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Les Éditions Prise de parole, 1999

Heller, Monica, *Idéologies alternatives de la francophonie/Alternative ideologies of la francophonie*, Blackwell Publishers, 1999

Heller, Monica, The school system as border patrol: Language, education and ethnicity in Ontario, dans *Crosswords*, Mouton de Gruyter, 1994

Heller, Monica, Language and ethnic identity in a Toronto French language school, dans *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XVI, nº 2, 1984

Heller, Monica et Labrie, Normand, *L'immigration et la communauté franco-torontoise*, Projet proposé par CERIS (Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement), Toronto, 1999-2000

Hood, Sarah, The new Franco-Ontarians, dans *Language and Society*, nº 39, été 1992

Hum, Derek et Simpson, Wayne, Wage opportunities for visible minorities in Canada, dans *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, vol. XXV, nº 3, 1999

Jedwab, Jack, *Ethnic Identification and Heritage Languages in Canada*, Les Éditions Images et Université de Montréal, 2000

Jedwab, Jack, *As the World Turns–A Profile of Canadian Immigration at Century's End*, Canada West Foundation, 2000

Jedwab, Jack, *English in Montreal–A Layman's Look at the Current Situation*, Les Éditions Images, 1996

Johnson, A.C., *Project on the African Communities in Toronto (Pact II), Report on Phase II*, African Training and Employment Centre, 1992

Kindell, Gloria et Lewis, Paul M. (dir.), *Assessing Ethnolinguistic Vitality: Theory and Practice*, SIL Publishers, 2000

Labrie, Normand et Forlot, Gilles, *L'enjeu de la langue en Ontario français*, Les Éditions Prise de parole, Collection Ancrages, 1999

Labrie, Normand, *Language Politics: Franco-Ontarians' position on linguistic diversity and language policy*, document inédit, 1999

Lachapelle, Judith, Les immigrants anglophones, société distincte, dans *La Presse*, 17 octobre 2001

Lacombe, Danièle, *The Franco-Albertan community*, Patrimoine canadien, Association canadienne-française de l'Alberta, novembre 1996

Lafontant, Jean, Les jeunes Franco-Manitobains et l'identité culturelle, dans *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*, été 2000

Landry, Rodrigue, *De la démographie au développement psycholangagier : une question de vitalité, Données linguistiques sur les minorités de langue officielle*, 12 mars 1998

Landry, Rodrigue, Allard, Réal et Bourhis, Richard, Profils sociolangagiers des jeunes francophones et anglophones du Québec en fonction de la vitalité des communautés linguistiques, dans *Identité franco-canadienne et société civile québécoise aujourd'hui*, 2 décembre 1995

Langlois, Simon (compte rendu de livre), dans *Recherches Sociographiques*, vol. XLI, nº 1, janvier-avril 2000

Larocque, L. Daniel, *Un aperçu des nouveaux arrivants, Sondage sur les besoins des nouveaux arrivants et des Canadiens et des Canadiennes de première génération parlant français de la communauté urbaine de Toronto*, Citoyenneté et Immigration Canada, Direction de l'établissement – Région de l'Ontario, et Patrimoine canadien, 1997

Marmen, Louise et Corbeil, Jean-Pierre, Les langues au Canada : recensement de 1996, dans *Nouvelles perspectives canadiennes*, Patrimoine canadien et Statistique Canada, 1999

Martel, Angéline, *Langue, familles et droits éducatifs, Les ayants droit francophones selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés*, 1999

Martel, Marcel, Le dialogue avec l'Autre : les dirigeants franco-ontariens et la question de l'immigration, 1927-1968, *Revue de la Société historique du Canada*, volume 6, 1995

McConnell, Grant D., *The Macro-Sociolinguistic Analysis on Language Vitality ...*, Presses de l'Université Laval, 1991

Missisquoi Institute, *Quebec's English-Speaking Communities in the Year 2000: A Preliminary Report on the Attitudes and Experiences of English-speaking Quebecers* (ventilations détaillées), 2000

Muse, Roda, Brihmi, Mohammed et Mesmin, Pierre, *Réflexion et concertation : Le développement des communautés raciales et ethnoculturelles francophones, Document de travail*, Patrimoine canadien, Région de l'Ontario, 23 décembre 1999

O'Keefe, Michael, Minorités francophones : Assimilation et vitalité des communautés, dans *Nouvelles perspectives canadiennes*, Patrimoine canadien, 1998

Pâquet, Martin, *Vers un ministère québécois de l'immigration, 1945-1968*, nº 23 de la série Les Groupes ethniques du Canada publiée par la Société historique du Canada, 1997

Quell, Carsten, *Speaking the Languages of Citizenship*, thèse de doctorat, Ontario Institute for Studies in Education, University of Toronto, 2000

Quell, Carsten, Citizenship concepts among francophone immigrants in Ontario, dans *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. XXX, nº 3, 1998

Radio-Canada, Saskatchewan, *La division scolaire francophone pourrait se rendre devant les tribunaux* (entrevue avec Dennis Ferré), 13 janvier 2001

Société franco-manitobaine, documents sur l'immigration au Manitoba français, 2000

SOM/La Presse/Radio-Canada, octobre 2001

Stebbins, Robert A., *The French enigma–Survival and development in Canada's francophone societies*, Detselig Enterprises Ltd., 2000

Thériault, Joseph-Yvon (dir.), *Francophones minoritaires : L'état des lieux*, Éditions d'Acadie, 1999

Weinfeld, Morton, *Inventaire préliminaire de la recherche en immigration au Canada, Synthèse d'études récentes sur l'immigration et l'intégration dans la perspectives de six disciplines*, Projet Metropolis, Citoyenneté et Immigration Canada, 1998